

**Affaire de l'autoroute Est-Ouest
DES PEINES DE UN À 20 ANS
DE PRISON REQUISES** P.4



Affaire du groupe CNAN
**Le verdict
sera rendu
le 20 mai** P.4

Droits de l'homme
**Le Parlement
européen épingle
l'Algérie** P.5

Des enfants violés
en Centrafrique
**L'armée française
au centre
d'un scandale** P.6

Finale Coupe d'Algérie
Aujourd'hui à 16h00
MOB-RCA
**Pour que le rêve
devienne réalité** P.20

Avec effet rétroactif
à partir de janvier 2015
**DES
AUGMENTATIONS
DE SALAIRE
À PARTIR D'AOUÛT** P.2



Avec effet rétroactif à partir de janvier 2015 Des augmentations de salaire à partir d'août

Moncef Wafi

Plus de trois millions de travailleurs algériens devront bénéficier d'augmentations salariales, dès le mois d'août au plus tard, avec effet rétroactif à partir de janvier 2015. Une révision des fiches de paie due à l'application effective, à partir de cette date, de la décision relative à l'abrogation de l'article 87 bis instituée par le décret législatif n°94-03 du 11 avril 1994, complétant la loi 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail.

L'annonce a été faite, ce mercredi, par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, sur le plateau de l'émission Hiwar Essaa de la télévision nationale. Ainsi, et à partir d'août, le ministre affirme qu'aucun salarié ne touchera moins que le Smig national arrêté actuellement à 18.000 DA. Presque une année après la décision de l'abroger, ce sont plus de 1,4 million de travailleurs de la fonction publique et près de 2 millions de salariés du secteur économique public et privé qui bénéficieront de cette mesure qui a enregistré un retard dans son application à cause de «facteurs d'ordre technique», comme l'indiquera le ministre. Une explication de texte attendue puisque l'application de l'abrogation de l'article 87 bis devait entrer en vigueur à partir du 1er janvier 2015. A l'issue de la réunion de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) qui s'est tenue en septembre 2014, le patron de la centrale syndicale a précisé que les travailleurs, qui seront touchés en premier lieu, sont ceux des basses catégories, précisant que «pas moins de 4 millions de travailleurs de ces catégories», entre 1,2 million de fonctionnaires et 3 millions des secteurs économiques «sont concernés immédiatement par cette augmentation». Il avait souligné que l'abrogation de l'article 87 bis bénéficiera, aussi et progressivement, aux autres catégories de la grille des salaires.

Rappelons que selon l'article 87 bis, le Smig comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'ex-

clusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur. Alors que le monde du travail pensait, à tort, que l'article avait été abrogé en 2012, suite à l'annonce faite par le SG de l'UGTA à l'université d'été du Parti des travailleurs à Blida, la réalité est tout autre puisque et le gouvernement et le patronat ont toujours mis un frein à cette décision. En 2010, alors que le débat était à son paroxysme, Tayeb Louh, alors ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, puis Abdelmadjid Sidi Saïd, ont annoncé son abrogation avant que la 14e tripartite ne fasse marche arrière. Malgré que le Smig ait été révisé ces trois dernières années à deux reprises, pour atteindre, à partir de janvier 2012, 18.000 DA, l'article 87 bis restait toujours une pierre d'achoppement dont l'abrogation coûterait, selon des experts financiers, 495 milliards de dinars, jusqu'à l'intervention personnelle du chef de l'Etat. Concernant le nouveau code du travail, Mohamed El Ghazi a affirmé que le nouveau projet de loi, qui se trouve actuellement au niveau des partenaires sociaux, «confortera et consacrera les droits des travailleurs». Des droits, par ailleurs, violés par des entreprises peu respectueuses de la réglementation et qui se retrouvent devant la justice. A ce propos, M. El Ghazi a tenu à rappeler que 800 inspecteurs du travail étaient déployés à travers le territoire national où il est fait état, pour 2014, de 76.000 procès-verbaux d'infraction relevant d'entreprises publiques et privées dont 5.057 étrangères. Le ministre a incité, à l'occasion, les travailleurs au noir à se rapprocher des services de l'inspection du travail les plus proches en vue de régulariser leur situation. Concernant l'emploi des jeunes dans le Sud, il a souligné l'importance de former une main-d'œuvre qui répond aux spécificités économiques de la région. Quant aux handicapés, il a révélé qu'il envisageait, avec la ministre de la Solidarité nationale, de porter de 1 à 2% le taux de leur intégration parmi les effectifs des entreprises.

Autorité de régulation de l'audiovisuel Chorfi nie toute censure

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) n'est pas un mécanisme de censure, a affirmé jeudi à Alger son président, Miloud Chorfi. « L'ARAV n'est pas un mécanisme de censure imposé aux journalistes et aux responsables d'institutions médiatiques, mais plutôt un mécanisme administratif et juridique régulateur à même de garantir la mise en œuvre des réformes escomptées par les journalistes », a souligné M. Chorfi lors d'une conférence intitulée « Réalité et perspectives du secteur de l'audiovisuel en Algérie », organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. « La noble mission de l'ARAV est axée autour de la consécration de la démocratie basée sur les principes de transparence et d'objectivité », a-t-il précisé. Le responsable a précisé que « l'ARAV constitue un espace qui favorise la liberté de la presse à travers l'ouverture des portes du dialogue et l'organisation de conférences

sur les préoccupations du secteur », ajoutant que cette instance « veille à l'exercice de l'activité audiovisuelle dans le respect des conditions définies par la législation en vigueur et des principes de transparence et d'objectivité ». Par ailleurs, le président de l'ARAV a souligné que « la loi sur l'audiovisuel a été élaborée selon les normes internationales en vigueur pour une gestion optimale du secteur ». S'agissant de l'arrêt de l'émission « Week-End » diffusée par une chaîne de télévision privée, M. Chorfi a indiqué que l'ARAV « n'est pas à l'origine de l'arrêt de cette émission ». « Je démens catégoriquement certaines allégations tendancieuses qui ont pour objectif de détourner l'attention. L'ARAV avait relevé des dépassements qui portent atteinte aux symboles de l'Etat et qui représentent une grave violation », a précisé M. Chorfi soulignant que « l'arrêt de l'émission était intervenu sur décision interne émanant de la direction de la chaîne ».



ANALYSE

Kharroubi Habib

Au lendemain de l'attaque qu'ont menée les hommes de la milice pro-gouvernement de Bamako, Gatia, sur la ville de Menaka au Nord-Mali qui s'est soldée par le retrait des combattants de la rébellion touareg qui l'occupait, la CMA qui regroupe les groupes politico-militaires de celle-ci a averti qu'elle usera de son « droit à la légitime défense » pour protéger « les populations et ses positions ». C'est bien dans cette logique qu'il faut interpréter l'offensive qu'ont lancée la semaine écoulée le MNLA et ses alliés contre des positions tenues par l'armée malienne. Leur confrontation la plus violente s'est produite dans la localité de Léré au centre du Mali près de la frontière mauritanienne.

En s'en prenant à l'armée malienne, les rebelles touaregs montrent qu'ils considèrent que l'attaque qu'ils ont essuyée à Menaka de la part du Gatia n'avait pas le caractère « spontané » et non « concerté » ainsi que l'affirmé le secrétaire général de cette milice pro-gouvernementale, mais qu'il s'est agi d'une opération ayant bénéficié de l'accord de Bamako et d'un appui de l'armée malienne.

L'enchaînement des affrontements entre les parties maliennes fait craindre qu'il ne sera possible à la médiation internationale d'organiser le rendez-vous de Bamako du 15 mai au cours duquel la CMA doit parapher définitivement l'accord de paix et de réconciliation d'Alger. Une perspective contre laquelle a mis en garde le chef de la mission de l'ONU pour le Mali au lendemain même de l'attaque de la localité de Menaka par le Gatia. Lequel a exhorté les parties maliennes à cesser les hostilités pour ne pas enclencher la spirale d'événement qui y conduirait.

Nord-Mali: un enchaînement qui risque d'être fatal à l'accord de paix d'Alger

L'aberrant dans la flambée de tension et de violence qui secoue le Nord-Mali à quelques jours du rendez-vous de Bamako qui doit en principe sceller la paix entre les parties maliennes est que celles-

ci se rejettent la responsabilité de cette situation, chacune affirmant pour sa part ne pas remettre en cause le processus de paix auquel elles ont pris part. Sauf qu'en ayant repris leur confrontation armée, elles mettent réellement en péril ce processus et démontrent ce faisant qu'il existe des extrémistes dans leurs camps respectifs à qui elles ne parviennent pas à faire accepter les stipulations de l'accord d'Alger.

Il n'est pas fortuit que les affrontements qui ont eu lieu à Menaka et à Léré ont opposé principalement des éléments du MNLA à la milice Gatia puis à l'armée malienne. Ces trois acteurs du conflit malien sont connus pour ne pas être « chauds » partisans de l'accord de paix réalisé à Alger, chacun craignant qu'il n'instaure au Nord-Mali une répartition de pouvoir qui se ferait au détriment de celui dont il disposait ou qu'il aspire à avoir. Les hostilités dont ils sont les protagonistes ont pris en tout cas une tournure que l'estimant à juste raison grave et menaçante pour l'accord de paix au Mali, Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU, a dû hausser le ton pour en exiger l'arrêt. Sera-t-il entendu ?

Rien n'est moins sûr sachant que les extrémistes des deux camps maliens en présence sont instrumentalisés par des parties étrangères pour lesquelles le retour de la paix au Mali n'est pas inscrit dans l'agenda géopolitique sur lequel elles basent leurs agissements s'agissant de ce pays ou de la zone sahélienne dans son ensemble.

Alger

Fin de la grève à l'école des beaux-arts

Les étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger (Esba), en grève depuis le 15 mars, « reprendront les cours dimanche » prochain après l'« engagement » du ministère de la Culture de satisfaire « une partie de leurs revendications », a-t-on appris jeudi auprès de la chargée de presse du ministère de la Culture. L'accord prévoit la désignation d'un nouveau directeur à la tête de l'Ecole, le règlement de la question de la restauration des étudiants inscrits en internat, et l'envoi d'une équipe chargée de

l'audit interne, a précisé Mme Djahida Mihoubi.

Un enseignant à l'Esba, Mustapha Bouamama (bien Bouamama) avait été installé dans ses nouvelles fonctions de directeur de cet établissement mercredi. Cet accord intervient quelques jours après la reprise de la grève, suspendue pendant une dizaine de jours par les étudiants dans l'attente de la désignation d'un nouveau directeur.

Les étudiants affirment de leur côté avoir « suspendu la grève de la faim », entamée la veille par

un groupe d'étudiants de l'école. Selon une des porte-parole des grévistes, Marwa Fakir, les étudiants de l'Esba « n'ont pas (pour l'heure) décidé s'ils reprenaient ou non les cours dimanche ». Outre ces revendications, les étudiants des Beaux-arts réclament la réforme du programme des études et la revalorisation du diplôme, délivré actuellement par la seule direction de l'Esba à l'exclusion du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, autre tutelle de l'école.

Tirage du N° 6214
119.727 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél. : 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Nouveau délai pour la vignette automobile

La période légale pour l'acquisition de la vignette automobile 2015, qui devait expirer jeudi à 16h00, a été finalement prorogée jusqu'au 14 mai prochain par le ministère des Finances pour « permettre aux automobilistes de se procurer cette figurine spéciale ».

Sofiane M.

Les retardataires qui avaient pris d'assaut en fin de semaine les recettes fiscales ont été soulagés par le prolongement du délai légal pour l'acquisition de la vignette. Néanmoins, ils ont préféré patienter dans la file d'attente au lieu de revenir un autre jour.

De nombreux propriétaires de véhicules, affolés par l'expiration de la période légale et les amendes qui pèsent contre les retardataires, se sont précipités mercredi vers les recettes fiscales.

Il faut dire que la pénurie des vignettes signalée durant les premiers jours de la période légale a contraint de nombreux automobilistes à attendre les derniers jours pour se rendre aux recettes fiscales. « Je n'ai pas encore acheté ma vignette. Je me suis déplacé à plusieurs reprises aux recettes et aux bureaux de poste, mais j'ai été à chaque fois dissuadé par les files d'attente interminables », affirme cet automobiliste. Dans la recette principale de la wilaya d'Oran, quelques citoyens atten-

daient patiemment leur tour pour se procurer la fameuse vignette. Un automobiliste qui ne semblait pas surpris par la prorogation du délai légal dira même : « chez nous les retardataires ont toujours raison ».

Il importe toutefois de signaler que les contrevenants prennent des risques en omettant de se procurer cette figurine fiscale spéciale qui doit être apposée sur le pare-brise avant du véhicule. Ils devront s'acquitter d'une amende fiscale égale à 50 % du montant de la vignette conformément à l'article 308 du code du timbre.

Cette majoration est portée à 100% si l'infraction est constatée par les agents habilités. Le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise entraîne le retrait immédiat de la carte grise contre un récépissé d'autorisation provisoire de circuler valable sept jours. La carte grise n'est restituée au contrevenant que sur justification du paiement de la vignette et de la majoration, ou dans le cas de non apposition sur le pare-brise, d'une amende fiscale égale à 50% du montant de la vignette.

Production nationale Huit filières risquent de disparaître

S. E. K.

Dans le sillage de la campagne médiatique « consommons algérien », une conférence a été organisée, ce jeudi, par le Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya d'Alger. Plusieurs chefs d'entreprise et commerçants sont venus écouter les experts et économistes ayant animé les débats sur cette question, dont l'expert financier Abderrahmane Benkhalfa et le consultant Sid Ali Abdellaoui.

D'emblée, Abderrahmane Benkhalfa, citera 8 filières vouées à disparaître du paysage économique du pays, si rien n'est fait, devant le flux des importations qui inondent le marché national. Il s'agit, selon le conférencier, des secteurs agricoles et de la Pêche, des industries alimentaires et des produits de large consommation comme les produits d'hygiène et les cosmétiques, de la pièce de rechange, les produits électroniques, les produits d'ameublement, la filière de la chaussure et d'habillement, les matériaux de construction et enfin le secteur des services.

Abderrahmane Benkhalfa, tout en admettant qu'en Algérie il y a une production abondante, demande toutefois aux opérateurs de fabriquer des produits de meilleure qualité et conditionnés dans un emballage aux standards reconnus. Les orientations du conférencier ne se limitent pas simplement à ces deux

conditions. Il suggère aux producteurs de faire la promotion médiatique de leurs produits. Car pour lui, l'Etat ne peut pas tout faire à la place de l'opérateur, à l'image de la présente campagne médiatique du produit local. D'ailleurs, l'expert financier, qui appelle à revoir la politique des subventions des produits de consommation, explique que « le secteur économique est l'affaire des opérateurs et entrepreneurs et que l'Etat doit simplement encadrer et accompagner l'activité économique en fixant le cap et la stratégie ». Sur le sujet inhérent à la chute des revenus des hydrocarbures, le conférencier indiquera qu'il ne sert à rien de s'affoler. « Nous devons avoir confiance en nous. Nous avons encore une grande marge de manœuvre pour nous rattraper et remettre en marche notre économie, en prenant les bonnes décisions », a-t-il rassuré, estimant nécessaire l'intégration de l'activité informelle dans le circuit économique réel. Pour sa part, le consultant Sid Ali Abdellaoui est revenu sur le crédit à la consommation devant entrer en vigueur sous peu.

A ce propos, il dira « que le crédit à la consommation doit concerner exclusivement les produits nationaux, comme cela a été annoncé au départ. « Si ce dispositif n'est pas respecté, dira-t-il, l'opération n'atteindra pas ses objectifs, à savoir l'essor de la production nationale ».



Raina Raikoum

El yazid Dib

Un livre, deux rives, toute une histoire passionnelle. Un procès, plusieurs affaires. Une trotskyste incrimine une cinéaste et crie à la « déchéance des institutions ».

A la barre, un accusé charge les autres et décortique les chiffres pris. Que se passe-t-il ? Ça saigne de tous les fonds. Ça brûle de tous les toits. La conquête du confort semble exciter l'impudence de l'atteindre, au plus vite, à qui mieux mieux. La situation plan-plan convoitée et acquise par certains, prêts à plier bagage au moindre couac, ne s'est pas arrêtée à leurs seuils. Elle recrute des adeptes et incite le suivi de l'exemple. Les délinquances civiles se commettent, les ministères se mouillent, les impostures se fauflent. C'est ce « temps » dans un si beau pays qui a fait d'un p'tit vaurien une fortune.

D'une lugubre personne une enseigne lumineuse. D'un simple rien un quelqu'un. C'est cette « trahison » de serment qui a rendu possible le ridicule et qui a stimulé l'insignifiant à devenir un cas d'inspiration. Au même moment où leur larcin finance la mosquée croyant ainsi obtenir l'Eden et le paradis, ils s'abusent en prenant Dieu pour un citoyen.

Un scandale peut toutefois paraître comme un croche-pied, un règlement de compte réactif. De nombreux scandales, successifs et non avoués, ce n'est pas une cavalcade. Ce n'est certes pas fortuit. Ce ne sont pas des sommations envers de probables échéances. Rien n'est en vue. La Constitution ? Les remaniements cycliques et usuels ?

Au moment où il fallait, pour le salut des nu-

Au loup !

ques innocemment étêtées, des compétences candidement brisées et des esprits

injustement emprisonnés, faire quelque chose, la loi, la force et le prétoire se cèlent dans la moisissure du silence. La détermination politique d'aller au-devant des choses n'est pas une sinécure quand elle n'est non plus une tactique opiniâtre de réoccupation d'une aisance décisionnelle abîmée. Un règne tire-t-il à sa fin ? Un pousse-toi de là que je m'y mette ? Sinon que veulent dire tous ces cris « au loup ! » qui bondissent de partout ? La bergerie serait-elle mal gardée à tel point que nul enclos, nul pasteur, nul souci n'est apte à sécuriser l'assistance et la rassurer ? Car le fait de jeter des regards passifs et désintéressés sur l'ampleur d'une action de dévastation préjuge que l'on s'inscrit ouvertement avec un dessein, dans une allure de rouler, de marcher et de faire des galopades au profit d'un groupe restreint préalablement privilégié.

La morale se pétrit aux ingrédients de l'immoral pour livrer, en fin de barbotine, l'appétit irrésistible de gagner sans effort, de vaincre sans combat et de manger sans prise de peine au moins de mâcher. Le génie de l'import, les miracles de la députation, le sésame de l'immobilier, la clémence des banques font que ceux qui possèdent sont les maîtres de céans. Les autres, des ratés, des paumés. C'est durant la promesse que naissent les frustrations et surgissent les prochaines défaites. Le discours capiteux, en fait abusif, est celui-là qui vous assomme par les merveilles des fausses réussites.

Financement du film «Le Patio»

Le CADC dément les accusations du PT

Le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc), établissement public sous tutelle du ministère de la Culture, a démenti jeudi « formellement les accusations du Parti des Travailleurs (PT) concernant le financement du film Le Patio du réalisateur Sid-Ali Mazif. La secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, et un député appartenant à la même la formation politique, Djelloul Djoudi, avaient accusé la ministre de la Culture, Nadia Labidi, d'être impliquée dans un « conflit d'intérêt » pour avoir permis le « financement public d'un

projet de film produit par une société appartenant à la ministre (Procom international) ». Dans un communiqué, le Cadc a précisé que les accusations de Mme Hanoune et de M.Djoudi selon lesquelles la société Procom international aurait bénéficié de 12 milliards de centimes au titre du financement de ce film, étaient « infondées » et « fausses ». L'établissement précise également que le financement du film Le Patio est estimé à « 6.5 milliards de centimes », ajoutant que sa production ainsi que celles de 14 autres œuvres retenues dans le cadre de la ma-

nifestation « Constantine, capitale de la culture arabe », avaient été confiée à l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) en 2014. La réalisation de tous ces films a été « ensuite transférée au Cadc ». La ministre de la Culture avait demandé mardi la constitution d'une « commission parlementaire » pour examiner les accusations portées à son encontre par le PT au sujet du financement de certains projets inscrits dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» et qu'elle juge « infondées ».

Affaire de l'autoroute Est-Ouest

Des peines de un à 20 ans de prison requises

M. Aziza

Le procureur a requis 20 ans de prison ferme à l'encontre de Chani Medjdoub, principal accusé dans cette affaire, assortis d'une amende de 8 millions de dinars. La même peine a été requise contre Mohamed Khelladi (directeur des nouveaux programmes à l'ANA), assortie d'une amende de 5 millions de dinars. Alors que des peines de 15 ans de prison ferme et une amende de 8 millions de dinars ont été requises contre Hamdane Rachid (directeur de planification au ministère des Travaux publics) et Addou Tajeddine (homme d'affaires).

Le ministère public a également requis une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars contre Allab El Khier (investisseur), ainsi que 3 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars contre Ouzen Mohamed, alias colonel Khaled (fonctionnaire au ministère de la Justice). Deux ans de prison ferme et un million de dinars ont été requis à l'encontre de Mohamed Bouchama (secrétaire général du ministère des Travaux publics), Ghezali (directeur des études à l'ANA) et Ferachi Belkacem (cadre au ministère des Transport).

Le procureur général a requis, en outre, une année de prison ferme et une amende d'un million de dinars contre les sœurs Ghrib et un an de prison ferme contre Bouzenacha Madani et Naim (commerçants). Une amende de cinq millions de dinars a été requise contre chacune des sept entreprises étrangères, pour le remboursement des frais de justice. Le procureur a également exigé la confiscation de tous les biens et acquis des 16 personnes impliquées, que ce soit en Algérie ou à l'étranger.

KHELLADI CHARGE AMAR GHOU

L'ancien directeur des nouveaux projets à l'ANA, Mohamed Khelladi a, lors des auditions qui se sont poursuivies jusqu'à jeudi, continué à accuser le ministre Amar Ghoul. Pour Khelladi, Amar Ghoul était au courant de tout ce qui se faisait. Il a également affirmé qu'il était informé sur tous les détails, y compris sur la présence de Chani. «Je l'ai averti moi-même sur les agissements de Chani et sur tous les dysfonctionnements, les anomalies et malversations relatifs à la réalisation du projet de l'Autouroute Est-Ouest».

Khelladi a également remis en cause les 17 réponses d'Amar Ghoul sur cette affaire, lues intégralement par le greffier. L'un affirme et réaffirme ce que l'autre nie. A noter que Khelladi n'a raté aucune des réponses du ministre. Mieux, il a demandé au juge de laisser commenter les réponses du ministre Amar Ghoul point par point. Une demande accordée par le magistrat, donnant ainsi la possibilité à un des acteurs principaux de cette affaire d'enfoncer davantage le clou.

Il a commencé par remettre en cause le niveau d'instruction du ministre Amar Ghoul, en affirmant que le ministre n'a pas fait ses études en Allemagne. En fait, Khelladi

Après avoir auditionné les 16 personnes accusées dans l'affaire de l'autoroute Est-Ouest et après avoir interrogé les témoins, le ministère public a requis, hier vendredi, des peines allant d'une année à vingt ans.



di a repris des données rapportées par la presse affirmant qu'aucune trace d'un docteur d'Etat en génie civil au nom de Amar Ghoul n'a été trouvée, ni en Grande-Bretagne, ni en France et ni même en Allemagne.

Khelladi réitère que le ministre a fait appel à des sous-traitants et des entrepreneurs, essentiellement des militants du MSP, pour des travaux concernant le projet, sans se soucier de la qualité ou des besoins réels du projet. «La preuve, il demandait à chaque fin de travaux réceptionnés, une mise à niveau, ce qui n'est pas du tout normal» selon Khelladi.

Mohamed Khelladi a évoqué encore une fois les surcoûts récurrents des projets. Il a affirmé que l'information relative au prix du kilomètre pratiquement le plus cher au monde, a été avancée par le ministre lui-même. «C'est lui qui m'a dit de révéler que le kilomètre coûte 8 millions de dollars, alors qu'à travers le monde, il revient à 6 millions de dollars», et ce, pour défendre le projet. Et de poursuivre : «mais en réalité le prix du kilomètre revient beaucoup moins cher que les 6 millions de dollars ; il devait coûter 2,5 millions de dollars avec équipements et services inclus, clé en main», dit-il.

Khelladi poursuit son offensive en affirmant qu'Amar Ghoul aurait demandé à Cojal et l'entreprise chinoise CITIC-CRCC de lui réhabiliter son habitation à la résidence d'Etat. Il a également indiqué qu'il avait utilisé les moyens de ces deux entreprises pour la participation des délégations algériennes dans deux foires, l'une à Paris et l'autre à Shanghai. Il poursuit en affirmant que même les visites d'inspection et de suivi effectuées au niveau local mobilisant d'énormes moyens de transport pour la délégation ministérielle et transport de journalistes, restauration, Zorna et même la Fantasia ont été «imposées»

aux entreprises japonaise et chinoise. Pourtant, selon la réglementation, ces frais supplémentaires sont pris en charge par les collectivités locales.

Toutes ces accusations sont infondées, selon le ministre Amar Ghoul, qui s'est défendu par écrit, loin du Palais de justice. Il s'agit pour le ministre, «de mensonges et accusations non fondées». Le ministre a également renvoyé la balle à Mohamed Khelladi, en affirmant que la prise en charge des cadres du département du nouveau programme de Dely Brahim, en matière de moyens (véhicules de type 4x4 et de lignes téléphoniques gratuites ainsi que l'équipement et la location des locaux de ce département, location de logements), incombe à M. Khelladi. Autrement dit, que la gestion de la DPN était sous la responsabilité de

Khelladi, une direction qui relève de l'ANA et que le ministère n'a rien à voir dans sa gestion.

DÉCLARATIONS CONTRADICTOIRES DES REPRÉSENTANTS DE COJAL ET DE CITIC-CRCC

Le nouveau directeur de la DNP ayant remplacé Mohamed Khelladi, M. Belatreche, auditionné en tant que témoin, a affirmé que les mesures d'accompagnement (des logements loués, les voitures, les téléphones, les bons de carburant) en général, les moyens mis à la disposition des cadres de l'ANA, ne devraient pas être incluses dans les contrats signés entre l'ANA et les deux groupements, contrairement aux installations techniques dont a besoin le projet.

Mais ce qui est intrigant, dans

ce témoignage, est le fait que Belatreche a, tout de suite et dès son installation à la DNP, récupéré les logements, les voitures, les téléphones, et d'autres équipements pour les remettre aux deux entreprises chinoise et japonaise. Or, ces dernières n'ont même pas parlé de la restitution de ces moyens qui, en fait, ne leur appartiennent pas.

Irrité encore une fois par les déclarations contradictoires des représentants des deux groupements, le juge demande des explications. «Pourquoi vous avez pris les moyens qui sont en fait des mesures d'accompagnements dont vous avez déjà affirmé qu'il ne sont pas facturés ?». Sans oublier le fait que les représentants de Cojal et de CITIC-CRCC avaient déclaré devant le juge, mercredi dernier, qu'ils ont l'intention de réclamer le montant des moyens mis à la disposition de la DPN que dirigeait Khelladi. Pourtant, ces frais sont censés être compris dans le contrat. Notons, en outre, que l'avocat de l'ANA a affirmé que la banque a déjà versé 630 millions de dinars.

Le procureur général intervient pour demander à Belatreche de lui expliquer le statut du groupement CITIC-CRCC et sa relation avec l'entreprise mère. Car, à chaque fois que le juge interroge les représentants de CITIC-CRCC sur leur relation avec Medjdoub Chani, ils affirment que Chani était en relation avec l'entreprise mère et que leur groupement n'a rien à voir avec l'entreprise mère.

Belatreche a affirmé que le groupement chinois CITIC-CRCC a été créé en Algérie et que son conseil d'administration se trouvait également en Algérie. Ce groupement a été créé entre l'entreprise publique chinoise CRCC et la banque privée CELTIC. CRCC détient 49% des actions et CELTIC 51%.

Le juge et le procureur général demandent s'il y a une relation entre ces entreprises en Algérie et leurs sociétés-mères. Belatreche a, à peine, précisé que ce groupement a été créé pour la réalisation du projet Autoroute Est-Ouest, que l'avocat du groupement chinois s'élève et s'attaque directement au procureur.

Affaire du groupe CNAN

Le verdict sera rendu le 20 mai

Le verdict dans l'affaire de la Compagnie nationale de navigation (CNAN) sera rendu le 20 mai prochain, a annoncé tard dans la soirée de jeudi à vendredi le président du pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed après les plaidoiries de la défense. Dans son réquisitoire prononcé dans la journée de jeudi, le représentant du ministère public avait requis des peines de prison ferme allant de 2 à 10 ans contre les 21 personnes, des cadres du groupe, impliqués dans cette affaire. Le procureur a requis 10 ans de prison ferme contre les deux ex-PDG, Ali Koudil et Ali Boumbar, et la même sentence contre Ghit Feraoun, un ressortissant saoudien en fuite. Cette affaire a été reportée à plusieurs reprises pour non comparution des accusés en liberté (placés sous contrôle judiciaire) et l'absence de certains témoins. Selon l'arrêt de renvoi, les

21 personnes impliquées dans cette affaire étaient accusées de plusieurs chefs d'accusation dont «dilapidation de deniers publics, violation de la réglementation relative aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger et passation illégale de marchés». Le principal accusé dans cette affaire, l'ex-directeur général de CNAN Group (actuellement en détention préventive), était accusé de plusieurs dépassements alors qu'il était en poste, dont celui «d'avoir bradé 10 navires appartenant à la flotte de la compagnie, et à sa richesse, accumulée durant plus de 40 ans et ce dans le cadre d'une privatisation», selon le document.

Une enquête sur ces dépassements a été menée par les services de sécurité et les services de l'Inspection générale des finances (IGF) dans le cadre de laquelle 78 cadres ont été interro-

gés, ajoute la même source. L'enquête a également porté sur les réparations des navires et autres rénovations réalisées à l'étranger. Les contrats conclus par la CNAN avec des compagnies étrangères et le fret des navires algériens au profit de ces dernières étaient au centre de l'enquête qui a concerné aussi les filiales du groupe.

Miloud Brahimi, un des défenseurs des prévenus, dont Ali Boumbar, a critiqué dans sa plaidoirie la manière dont cette affaire a été traitée par la justice. «Ce n'est pas de cette manière qu'on va convaincre l'opinion publique qu'on lutte contre la corruption», a-t-il expliqué avant de plaider pour la dépénalisation de l'acte de gestion. A l'issue des plaidoiries de la défense, le président du tribunal a annoncé que le verdict dans cette affaire qui a débuté en 2002 sera rendu le 20 mai.

Droits de l'homme

Le Parlement européen épingle l'Algérie



R. N.

Lors de sa session plénière du 30 avril, le Parlement Européen a voté une résolution condamnant le « harcèlement de militants des droits de l'homme et des travailleurs en Algérie ». Selon un communiqué de cette instance, les députés « demandent aux autorités algériennes d'assurer et de garantir le droit à la liberté d'expression et d'association et le droit de réunion pacifique dans le pays » et « affirment que le droit à un procès équitable et l'assurance d'une garantie minimum pour le droit à la défense pour tous les détenus est en conformité avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ». Ils rappellent que « le harcèlement et l'intimidation des militants des droits du travail et des défenseurs des droits de l'homme, y compris au niveau judiciaire, n'est pas une pratique conforme à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme ».

Les députés européens appellent le « chef de la politique étrangère de l'UE » et « les États membres » à « veiller à ce que la politique européenne vis à vis de l'Algérie soit claire et fondée sur des principes et qu'elle comprenne un dialogue sur les droits de l'homme ». Ils « exhortent les autorités algériennes et le chef de la politique étrangère de l'UE à inclure un chapitre fort sur les droits de l'homme dans le futur Plan d'action UE-Algérie ».

L'Algérie, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, a sévèrement critiqué la résolution du Parlement européen. Suite à l'adoption de cette résolution, Abdelaziz Benali Cherif, a évoqué, dans une déclaration à l'APS une action « initiée par un groupuscule connu pour avoir versé dans l'agitation médiatique pour servir des desseins inavouables et contraire à la volonté clairement affichée par l'Algérie et l'UE d'aller de l'avant ». « Trente-cinq eurodéputés sur les 751 que compte le Parlement européen ont adopté, ce jour, quasiment à la sauvette, une résolution sur l'Algérie, en réel décalage tant avec l'esprit qui préside aux relations de dialogue et de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne qu'avec la dynamique qui anime

les rapports de l'Algérie avec ses Etats membres », a-t-il affirmé. « Cette action a été initiée par un groupuscule connu pour avoir souvent versé dans l'agitation médiatique pour servir des desseins inavouables et contraires à la volonté clairement affichée par l'Algérie et l'UE d'aller de l'avant dans la promotion de leur partenariat global et multidimensionnel ».

« ESCROQUERIE PROCÉDURALE »

Le recours à l'adoption d'une telle résolution sous le sceau de l'urgence est une mesure qui s'apparente à une « escroquerie procédurale », a encore ajouté le responsable. « Le fait ordinaire choisi comme prétexte par les auteurs de cette résolution renseigne tant sur leur acharnement à vouloir porter préjudice à l'atmosphère sereine qui caractérise le dialogue entre l'Algérie et le partenaire européen que sur les limites de leur vision quant aux intérêts mêmes de l'UE. Les vaines tentatives de ces quelques détracteurs qui se trompent d'époque et d'adversaire ne peuvent en aucun cas altérer et encore moins remettre en cause la marche résolue de l'Algérie et de l'UE vers la consolidation du partenariat mutuellement avantageux que projette l'Accord d'association », a-t-il dit. Partant, l'adoption de cette résolution, qui s'écartere de l'esprit du dialogue confiant, décrédibilise ses propres auteurs qui se sont arrogés le droit de tenter de jeter la suspicion sur la justice algérienne face à des faits répréhensibles qui font l'objet d'actions judiciaires similaires dans nombre de pays européens. « En rejetant cette intrusion suspecte et irresponsable dans les affaires intérieures de l'Algérie, le ministère des Affaires étrangères, qui a pris le soin d'attirer l'attention des partenaires européens sur les retombées négatives que pourrait avoir cet acte sur le développement des relations entre les deux parties, réitère la ferme volonté de la partie algérienne de poursuivre activement la mise en œuvre des réformes qu'elle a souverainement engagées et escompte l'édification d'un partenariat algéro-européen respectueux de ses choix », a conclu M. Benali.

Crise libyenne

Messahel reçoit les chefs de missions diplomatiques du Groupe « 3 + 5 »



Ph.: APS

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel a, reçu, jeudi, à Alger, à leur demande, dans le cadre d'une démarche commune, les chefs de missions diplomatiques du Groupe dit « 3+5 » (Etats-Unis, France, Royaume-Uni+Italie, Espagne, Allemagne, UE, ONU), a indiqué le ministère des Affaires étrangères. « Cette démarche entre dans le cadre des consultations permanentes, entre l'Algérie et les principaux acteurs internationaux, au sujet de la crise

en Libye, à la lumière des derniers développements intervenus sur la scène libyenne et de l'évolution du dialogue inter-libyen », a précisé la même source, dans un communiqué.

Il a été procédé, à l'occasion de cette rencontre, à un « échange d'analyses et de vues sur la situation qui prévaut en Libye ément d'Union nationale, seul à même de faire face aux défis multiples qui se posent en Libye, dont le terrorisme, de favoriser la réconciliation nationale et d'engager la dynamique de reconstruc-

tion d'un Etat moderne ».

Les chefs de missions diplomatiques ont loué les efforts « colossaux » déployés par l'Algérie et son rôle « éminemment positif », dans le recherche d'une solution pérenne à la crise en Libye et son appui « conséquent » au processus initié par les Nations unies, dans ce cadre », a relevé le ministère, dans son communiqué. « Il a été convenu de poursuivre la concertation, dans la perspective des prochaines étapes et échéances, inhérentes à la question libyenne », a conclu le communiqué du MAE.

Justice

400 mineurs dans les prisons

Quatre-cents enfants mineurs croupissent dans les établissements pénitentiaires à travers le pays, a indiqué jeudi à Alger la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus. Intervenant lors d'une rencontre sur la responsabilité pénale de l'enfant, la juge des mineurs, Meriem Chorfi a affirmé que 400 enfants se trouvent actuellement dans des établissements pénitentiaires. Ils sont soumis à des « mesures spéciales et souples tel que stipulé par la loi ». En vertu de la loi régissant l'organisation des prisons et la réinsertion sociale des détenus, l'enfant détenu de moins de 18 ans est « séparé des détenus adultes, peut être en contact direct avec les visiteurs et est soumis à des mesures disciplinaires allégées en cas d'infraction au règlement intérieur de

l'établissement ». Il bénéficie de vacances d'une trentaine de jours pendant l'été qu'il passe avec sa famille et des vacances de 10 jours tous les trois mois à l'occasion des fêtes nationales et religieuses. Un programme d'enseignement des mineurs délinquants conforme aux programmes nationaux, un programme d'alphabétisation et un programme de formation professionnelle sont élaborés par la commission de rééducation au sein des établissements pénitentiaires. Aux côtés des mineurs délinquants, il existe dans les établissements pénitentiaires des mineurs qui n'ont commis aucun crime sauf celui d'être né durant la période de détention de leurs mères. La femme enceinte « bénéficie de conditions de détention appropriées à son état en matière d'alimentation, de prise en charge médicale et

la visite des proches », a fait savoir la juge. La législation en vigueur permet à la détenue dont l'enfant est né durant la période de sa détention de garder auprès d'elle son petit pendant trois ans. La rencontre à laquelle ont pris part des magistrats, des universitaires, des associations activant dans le domaine des droits de l'homme et la Gendarmerie et Sûreté nationales a été organisée par le centre de recherches juridiques et judiciaires en coordination avec le programme de soutien de la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'UE.

Présent à cette rencontre, le juge français Jean-Pierre Rosenzweig a évoqué l'expérience française en matière de prévention contre la délinquance primaire saluant le projet algérien relatif à la protection de l'enfant qui est actuellement au niveau de l'Assemblée populaire nationale.

Médéa

Un véhicule chute dans un ravin, 2 morts

Rabah Benaouda

Deux personnes sont mortes dans un accident de la route à Souagui, mercredi en début de soirée, suite au renversement d'un véhicule léger qui a chuté dans un ravin. A bord du véhicule se trouvaient six personnes

d'une même famille, âgées entre 05 et 76 ans. Pour des raisons et dans des circonstances que déterminera l'enquête qui a été ouverte par les services de sécurité compétents, le véhicule s'est renversé sur le bas-côté de la route avant de faire une chute de plus de 20 m. Les éléments

de l'unité secondaire d'intervention de la Protection civile de la daïra de Souagui ont retiré, malheureusement, les corps sans vie de deux personnes âgées de 48 et 76 ans. Quatre autres occupants du véhicule, âgés entre 05 et 65 ans, ont été grièvement blessés.

Maghnia

Plus de 2 tonnes de lait en poudre saisies

Cheikh Guetbi

Les agents de l'inspection de visionnaire des douanes de Maghnia ont mis en échec une tentative d'exportation illicite vers le Maroc d'une importante quantité de lait en poudre. C'est à un barrage de contrôle dressé par les

douaniers sur l'autoroute à hauteur de Hammam Boughrara que cette quantité de lait de marque Gloria estimée à 20 quintaux a été saisie. 137 cartons étaient chargés à bord d'un camion. Selon les douaniers, la marchandise a été chargée à Sidi Bel-Abbès et allait être acheminée vers le Maroc. A

noter qu'à chaque approche du mois de ramadhan, durant lequel le lait est en pénurie à l'est marocain, son exportation clandestine est à son comble ainsi que le lait en sachet. On souligne que l'huile est de loin le produit qui s'exporte illicitement le plus vers le Maroc après le carburant.

Des enfants violés en Centrafrique L'armée française au centre d'un scandale

Par Michel Moutot de l'AFP

L'armée française, habituée aux interventions en Afrique, fait face à un scandale aux effets potentiellement dévastateurs à la suite d'accusations d'enfants selon lesquels des soldats les ont violés lors de l'opération Sangaris en 2014 en Centrafrique. «Si certains militaires se sont mal comportés, je serai implacable», a réagi jeudi le président François Hollande, alors que le ministère de la Défense et l'armée, sur la défensive, ont multiplié les déclarations pour souligner ne vouloir rien cacher. Les témoignages circonstanciés des enfants, contenus dans un rapport de l'ONU, portent sur une période allant de décembre 2013 à juin 2014 et ont justifié l'ouverture d'une enquête préliminaire en juillet 2014 à Paris restée secrète jusqu'à ce qu'un article du quotidien britannique The Guardian révèle l'affaire mercredi. Jeudi, une source judiciaire française a précisé que 14 soldats français étaient mis en cause et que «très peu» avaient été identifiés par l'enquête, toujours en cours. Selon l'ONG américaine Aids-Free World, trois soldats du Tchad et deux de Guinée Equatoriale sont aussi accusés dans un rapport de l'ONU d'abus sexuels sur des enfants en Centrafrique. A Bangui, le procureur de la République, Ghislain Grésenguet, a regretté n'avoir pas été informé de cette affaire «extrêmement grave» et de l'ouverture d'enquêtes : «Des ONG et des organes de l'ONU sont descendus sur le terrain sans nous informer, nous n'avons pas compris pourquoi», a-t-il dit, précisant avoir «immédiatement» ouvert une enquête. C'est en juillet 2014 que le ministère français de la Défense reçoit un rapport établi par des personnels du Haut-commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU positionnés en Centrafrique, où l'armée française s'est déployée dans le cadre de l'opération Sangaris, destinée à empêcher

une guerre civile: une dizaine d'enfants - le plus jeune a neuf ans - affirment qu'en échange de nourriture ou sous la menace, des soldats français ont abusé d'eux sexuellement. Ces témoignages «retracent des faits qui auraient été commis sur une dizaine d'enfants, sur le site de l'aéroport de M'Poko (à Bangui), entre décembre 2013 et juin 2014», a précisé mercredi le ministère de la Défense, assurant avoir «pris toutes les mesures nécessaires pour permettre la manifestation de la vérité». Conscient de la gravité des accusations et de leur portée, le ministère a affirmé que «si les faits étaient avérés, il veillera à ce que les sanctions les plus fermes soient prononcées à l'égard des responsables de ce qui serait une atteinte intolérable aux valeurs du soldat».

DOUBLE CRIME

Jeudi, il a souligné, par la voix de son porte-parole Pierre Bayle, qu'il «vérifiait la réalité» des accusations et assuré n'avoir «aucune volonté de cacher quoi que ce soit (...) l'indulgence zéro veut bien dire que ce genre de fait n'est pas couvert. On n'est pas en train de cacher les faits, on est en train de vérifier les faits». Le ministère de la Défense a précisé avoir saisi, dès qu'il a été alerté par le rapport onusien, le Parquet de Paris qui a ouvert une enquête. Des membres de la gendarmerie préventive, composée de militaires disposant de prérogatives judiciaires et placés sous le contrôle du procureur de Paris, sont partis une première fois en août 2014 en Centrafrique pour y commencer leur enquête. Ils y sont depuis retournés pour la poursuivre. Ces accusations ont été révélées mercredi par le quotidien britannique The Guardian, à qui la codirectrice de l'ONG américaine Aids-Free World, Paula Donovan, a communiqué le rapport. Le document rassemble les témoignages de six enfants âgés de 9 à 15 ans, jugés très crédi-

bles. Les soldats français auraient échangé de la nourriture, et parfois de petites sommes d'argent, contre des faveurs sexuelles.

«Les enfants ont témoigné qu'ils avaient faim et qu'ils pensaient pouvoir se procurer de la nourriture auprès des soldats», a expliqué à l'AFP Mme Donovan. La réponse des soldats était «si tu fais ça, alors je te donnerai à manger». Certains disent avoir été violés, d'autres abusés et d'autres assurent avoir assisté au viol de leurs camarades. Certains ont été capables de donner de leurs agresseurs présumés une description précise, d'autres des surnoms. Interrogé jeudi matin, la secrétaire d'Etat française en charge de la Famille, Laurence Rossignol, a estimé qu'il s'agissait, s'ils étaient avérés, de «faits extrêmement graves». Ceux qui sont là pour protéger, notamment les femmes et les enfants, «seraient eux-mêmes des prédateurs. D'un certain point de vue c'est un double crime». Anders Kompass, directeur des opérations de terrain au Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits humains, qui a transmis à Paris le rapport intitulé «Abus sexuels sur des enfants par les forces armées internationales», l'a fait en réaction à ce qu'il a considéré être l'inaction de l'ONU dans ce dossier. Depuis, il a été suspendu de ses fonctions et fait l'objet d'une enquête interne. Dans un communiqué jeudi soir, Amnesty International (AI) a appelé les autorités françaises et les Nations unies à conduire en urgence devant la justice «tous ceux suspectés de responsabilité criminelle sur la base d'une enquête rapide, impartiale et indépendante». «Ces allégations ne sont pas les premières contre des forces de paix en Centrafrique ces deux dernières années et renforcent la nécessité de mettre un terme à l'impunité (...) quels que soient ceux suspectés», a ajouté Stephen Cockburn, directeur régional adjoint d'AI pour l'Afrique centrale et occidentale.

Rebelles et gouvernement s'accusent de saboter la paix Une vingtaine de morts dans des combats au Mali



Par Serge Daniel de l'AFP

Les combats dans le centre du Mali ont fait une vingtaine de morts, le plus lourd bilan depuis presque un an dans des affrontements entre rébellion à dominante touareg et armée, chacun des deux camps accusant l'autre de saboter les laborieux efforts de paix internationaux. «Les groupes engagés sur le terrain portent une lourde responsabilité», a souligné jeudi le chef de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) Mongi Hamdi, condamnant «les graves violations du cessez-le-feu en cours au Mali à un moment crucial dans le processus de paix», en référence à l'accord que les parties doivent signer le 15 mai à Bamako.

Les combats entre la rébellion et l'armée mercredi à Léré, près de la frontière mauritanienne, ont fait près de 20 morts et une vingtaine de blessés, a annoncé le ministère de la Défense: «9 morts, 6 blessés, 6 otages» (prisonniers) pour l'armée et, «côté ennemi»: «10 morts et 16 blessés». De son côté, la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA, rébellion à dominante touareg) a justifié l'attaque de Léré par «la flagrante violation du cessez-le-feu par la partie malienne et ses milices à Ménaka» (nord-est), où des groupes pro-Bamako se sont emparés lundi de ses positions dans cette ville proche de la frontière nigérienne. «Cet acte de légitime défense n'a nullement pour but de reconquérir de nouvelles positions territoriales, c'est la raison pour laquelle nos forces ont immédiatement quitté Léré à la fin des affrontements», a assuré un porte-parole de la CMA dans un communiqué, revendiquant «une douzaine de prisonniers et plusieurs morts» dans les rangs adverses. Cinq blessés appartenant à la CMA, dont trois dans un état grave ont été hospitalisés dans la ville frontalière mauritanienne de Bassiknou, a indiqué une source de sécurité mauritanienne.

Le calme était revenu jeudi matin à Léré, dont les assaillants se sont retirés. L'unité méhariste de la garde nationale basée dans la ville a reçu «un important renfort de l'armée», selon une source militaire malienne.

Une source civile au sein de la médiation internationale dans la

crise malienne a fait état de «discussions en cours pour obtenir un échange de prisonniers entre les deux camps».

Auparavant, deux membres de la garde nationale, ainsi qu'un enfant, avaient été tués plus au nord-est, à Goundam, par des assaillants lors d'une attaque surprise mercredi à l'aube, imputée par l'ONU et le gouvernement à la CMA. Le ministère de la Défense a accusé la rébellion de nourrir «l'intention délibérée de faire périr le processus de paix en cours».

Mais le chef de la Minusma et la CMA ont souligné que l'incident de Ménaka lundi s'était produit juste après que des responsables rebelles eurent donné dimanche leur accord pour parapher l'accord d'Alger, près de deux mois après Bamako et ses alliés. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et Washington ont exhorté mercredi soir toutes les parties à arrêter les violences et à retourner sur leurs positions fixées par les accords de cessez-le-feu, dont celui conclu en mai 2014, après la cuisante défaite de l'armée (plus de 50 morts) à Kidal, bastion rebelle du nord-est du pays. «Même si les discussions officielles continuent, il faudra du temps pour que les activités militaires se calment», selon Yvan Guichaoua, spécialiste du Sahel et enseignant à l'université britannique d'East Anglia, doutant que l'échéance du 15 mai puisse être respectée. «Si la médiation et les autorités maliennes veulent maintenir une cérémonie de signature le 15 mai sans la CMA, il signeront un document vide de facto», a-t-il déclaré à l'AFP, décrivant le scénario du paraphe du 1er mars à Alger. Par ailleurs, une mine a explosé au passage d'un minibus près de Gao, principale ville du nord, faisant trois morts et 28 blessés. Le nord du Mali est tombé au printemps 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda après la déroute de l'armée face à la rébellion, d'abord alliée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée. Les djihadistes ont été dispersés et partiellement chassés de cette zone par une opération militaire internationale lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France, et toujours en cours. Mais des zones entières échappent encore au contrôle de Bamako.

Yémen: le conflit a fait plus de 1.200 morts



Le conflit au Yémen a fait plus de 1.200 morts et plus de 5.000 blessés depuis la mi-mars, a indiqué hier vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Du 19 mars au 27 avril, il y a eu 1.244 décès signalés dans les établissements de santé et 5.044 blessés», a détaillé l'agence sanitaire de l'ONU, dans un rapport de situation. L'OMS souligne par ailleurs que la situation à Taéz (sud-ouest) continue de se détériorer en raison de violents combats dans les zones résidentielles. En outre, la plupart des routes reliant la capitale Sanaa aux régions d'Aden, Taéz, Al-Dhale et Lahj sont de moins en moins accessibles ce qui limite la distribution de médicaments. D'une façon générale, la situation humanitaire se dégrade: alors que les médicaments et le personnel sanitaire font défaut, les personnes ont toujours

plus de difficultés à se rendre dans les établissements de soins et la pénurie d'eau potable s'accroît. La situation est d'autant plus inquiétante que le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé jeudi l'arrêt progressif, faute de carburant, de ses distributions de nourriture au Yémen. L'OMS indique par ailleurs avoir enregistré une progression des cas d'infections respiratoires aiguës, de diarrhées sévères et de paludisme. Quelque 7,5 millions de personnes sont affectées par le conflit. Par ailleurs, l'Arabie saoudite a affirmé jeudi avoir tué des dizaines de rebelles chiites yéménites en repoussant la première attaque d'ampleur lancée contre le royaume par ces rebelles depuis qu'ils sont visés par une campagne aérienne menée par Ryad au Yémen. «Les troupes au sol ont repoussé aujourd'hui (jeudi) une at-

taque des milices Houthis à la frontière sud de Najran», a annoncé le ministère de la Défense dans un communiqué publié par l'agence officielle SPA. Les rebelles Houthis étaient aidés par des troupes restées fidèles à l'ancien président du Yémen, Ali Abdallah Saleh, qui a quitté le pouvoir en 2012 dans la foulée des Printemps arabes, selon la Défense saoudienne. Au moins trois soldats saoudiens sont morts dans cet incident «inhabituel», selon le communiqué, et les troupes au sol ont été appuyées par des raids aériens. L'Arabie saoudite mène depuis le 26 mars une coalition de pays arabes qui bombarde les positions rebelles au Yémen pour empêcher les Houthis, qui se sont emparés de la capitale et ont poussé à l'exil le président Abd Rabbo Mansour Hadi, de prendre d'avantage de territoire.

Youcef Youcefi, dévoile indirectement les carences de la stratégie militaire algérienne face à une guerre

En cas de guerre, une défaite en six jours.

Par Y. Méribet*

En cas de guerre, notre armée serait-elle battue au bout de six jours, faute de moyens de stockage du carburant ? Pratiquement toutes les armées modernes du monde ont été battues par manque de carburant. " M. Yousfi qui répondait aux membres du Conseil de la Nation, lors d'une séance consacrée aux questions orales, a indiqué que les perturbations enregistrées, récemment, dans la distribution du carburant ne sont pas dues à une pénurie, la production étant stable, mais à des problèmes de transport liés, notamment, à la mise en rade des tankers, en raison des conditions climatiques et à des difficultés d'acheminement (transport routier) , etc. Il a précisé que le déficit des capacités actuelles de stockage de l'Entreprise nationale de distribution et de commercialisation des produits pétroliers (Naftal), a accentué cette situation, ajoutant que ces capacités ne couvraient qu'une semaine, les besoins du marché national en carburant. "



Par cette lecture du message, l'on comprend que les capacités de stockage dont dispose Sonatrach, paralyserait notre armée, en cas de guerre et ne nous permettraient pas de tenir plus de six jours à une quelconque guerre. Toute guerre est une entreprise, non seulement militaire mais, aussi, économique.

Cette réalité apparaîtra, au plus tard, dans le cadre des préparations, en prévision d'une guerre, lors qu'il s'agira d'assurer le soutien en denrées alimentaires et la mise à disposition des équipements et moyens de transport.

Les équipements mobiles militaires fonctionnent, généralement, au gasoil pour les engins mobiles et au kérosène (essence) pour les avions. Cet état de fait renforce, considérablement, la volonté de défense ainsi que la force de résistance d'une nation.

La logistique de défense, pendant la guerre, que ce soit le ravitaillent des équipements militaires en carburant, nourriture ou en armes, doit, d'abord, être satisfaite pour permettre à toute opération tactique, d'user d'une force militaire, au bon moment et même pour concrétiser les stratégies destinées à atteindre les objectifs fixés, à l'échelle nationale, en termes de sécurité. La logistique met à disposition les moyens tandis que la stratégie et la tactique dictent les plans pour le déploiement et l'emploi de ces moyens, aux fins d'opérations militaires. La logistique en carburant est une partie intégrante de la conduite militaire, en combat armé. Le stockage du carburant, significatif à tous les niveaux du combat armé, de celui du combattant individuel (subsistance, boissons, hygiène, armes et munitions) à celui des opérations (inter-actions entre la logistique et la tactique), en passant par le niveau politico-stratégi-

que. Nous devons tirer des leçons du passé pour assurer la sécurité en énergie, par la stratégie de l'approvisionnement et le stockage des carburants, en cas de guerre, pour la défense.

POURQUOI LES ALLEMANDS ONT-ILS PERDU LA GUERRE ?

Si les carburants, pour les armées sont si essentiels dans la guerre. Si la campagne de France s'est bien déroulée, (ligne de ravitaillements courtes, stocks de réserve abondants, réseau routier très bon, campagne), ce bon déroulement a masqué les carences du ravitaillement, et dès les premiers jours de Barbarossa, l'Allemagne a manqué de carburant, deux jours, après les déclenchements des hostilités, les chars de la 4ème Pz armée, pourtant, partis avec des quantités de bidons de réserve, devaient stopper, pour attendre leur ravitaillement... Ces incidents se sont répétés tout au long de la campagne, puis tout au long de la guerre. L'Allemagne a manqué et d'essence et de moyens de l'envoyer au front. Ce facteur a été déterminant parmi les causes de son échec, l'exemple des Ardennes n'en est que l'aboutissement ultime.

Non pas uniquement parce que les unités n'avaient pas assez d'essence, mais par la restriction du nombre total d'engins à moteur disponibles et par la réduction de l'entraînement accordé (des moyens en carburant accordés à l'entraînement) aux troupes, particulièrement visible dans l'aviation. La Seconde Guerre mondiale a marqué un tournant dans l'art militaire avec, tout au long du conflit, une mécanisation grandissante des troupes. Avec pour corollaire une consommation

farameuse de carburant et d'approvisionnements, qui allaient devenir déterminants pour l'avancée des armées alliées. Ayant tiré la leçon de la campagne de France de mai et juin 1940, les Alliés sont très vite arrivés à la conclusion que la logistique serait un élément crucial pour la réussite de toute opération de débarquement sur le continent européen. Aussi dès octobre 1941, lorsque Winston Churchill a demandé à Lord Mountbatten de planifier l'ouverture d'un 2e front, à l'Ouest, pour soulager les troupes soviétiques qui combattaient les armées du 3e Reich à l'Est, l'approvisionnement en carburant des troupes débarquées devint-il un sujet stratégique. Mais quels allaient être les besoins ? Les spécialistes ont estimé, à l'époque, la consommation moyenne journalière pour 50 miles parcourus à 8 US gallon pour un véhicule sur roues (jeep, camion...), à 24 US gallon pour un semi-chenillé (half-track) et à 52 US gallon pour un char. Ils ont même été jusqu'à estimer qu'il faudrait, quotidiennement, 2,6 US gallon de carburant par soldat débarqué.

EN CONCLUSION DE CETTE PREMIÈRE PARTIE

Afin de faire face aux énormes besoins en carburant d'une armée d'invasion, fortement mécanisée, les Alliés ont dû inventer toute une logistique qui, au fil des semaines, a dû s'adapter aux mouvements des troupes. Du pipeline au jerrycan, en passant par le juste à utiliser.

LE PÉTROLE. L'ARME NOIRE QUI A FAIT GAGNER LES GUERRES

Les puissances militaires de l'axe ont perdu la guerre faute

de moyens en carburant suffisants. La hantise du manque de carburant et donc de pétrole, explique des choix stratégiques qui sinon seraient incohérents comme certaines offensives allemandes, mais aussi l'entrée en guerre, quelque peu précipitée du Japon.

En fait, cette explication éclaire la stratégie américaine d'aujourd'hui qui consiste, par la guerre ou des changements de régimes, à se mettre en position de contrôler l'essentiel des ressources du monde, en énergie fossile. On peut se demander dans quel but ?

Il paraît évident : isoler la Chine, le seul vrai rival et pousser ce pays à une politique militaire aventuriste. On refait à la Chine le coup du Japon-Moyen Orient - Asie centrale, permettant un isolement énergétique, de l'empire du milieu.

Le Pentagone a programmé, pour permettre aux USA de conserver leur leadership mondial, un conflit contre la Chine. Une troisième guerre mondiale est possible. C'est depuis, longtemps, que cette conviction est évoquée, à plusieurs reprises. A l'orée de la Seconde Guerre mondiale, les alliés sont, dès le départ, dans une position dominante, dans le jeu pétrolier, impératif pétrolier qui va vite s'imposer à la stratégie des belligérants. L'Italie, par exemple, n'a pas les moyens de ses ambitions. Elle a une belle flotte de guerre, mais dès 1941 la moitié est à quai, faute de carburants. C'est de toute évidence l'embargo pétrolier qui a provoqué Pearl Harbour et le manque de carburant qui a mis en échec Rommel.

L'ouverture du deuxième front soviétique s'explique par une offensive préventive par rapport aux plans de Staline mais aussi par la nécessité d'atteindre les réserves du Caucase puis de faire la jonction

avec l'Afrika Corps, en Irak. Si Hitler avait réussi, tout aurait changé.

En 1941, l'Amérique a le pétrole sur son propre territoire. Elle n'a aucun risque de manque. Sa stratégie est libre. Elle peut, de plus, bombarder le tissu industriel allemand et rester hors de portée. L'Europe centrale allemande n'a, jamais, atteint l'autarcie énergétique, même avec l'apport du charbon. La puissance s'est tarie et n'a pu se renouveler. Ce n'est pas le courage qui a manqué au soldat allemand ou japonais pour gagner la guerre, c'est le manque d'énergie fossile, ce sang noir indispensable à la guerre mécanisée. Les dirigeants ne l'ont pas, suffisamment, anticipé et n'ont pas réussi à briser les anneaux de l'encerclement énergétique. Quand on regarde la carte, c'est évident. Rommel n'arrive pas au Caire et le front de l'est est figé avant Grozny.

Entre les deux se trouvent les principales réserves mondiales de pétrole, hors USA et URSS. Tout est dit, sur la stratégie du pétrole, son approvisionnement et son stockage, à nos stratégies d'user de ces passionnants exemples.

Conclusion de l'auteur : Voilà une remarquable leçon à tirer du passé par les stratégies algériens... C'est, sans doute, ce que sont en train de faire les stratégies des puissances dominantes de la planète : du Pentagone, de Moscou, mais aussi ceux de... Pékin.

L'armée algérienne doit penser à construire ses propres raffineries pour ses propres besoins, à ses propres approvisionnements en carburant et à ses propres points diversifiés de stockage ; cela pour continuer à se porter garante de la pérennité de la sécurité du pays.

* Journaliste indépendant et Expert en Energie - Membre fondateur de la A.A.R.I (Association Algérienne des Relations Internationales)
119, Bd Didouche Mourad Alger-centre

BOUIRA

Un tronçon de 3 km de l'autoroute rouvert

Farid Haddouche

Le ministre des Travaux publics M. Abdelkader Kadi était, mercredi, en fin d'après-midi, dans la wilaya de Bouira, pour inspecter les travaux en cours de la mise à niveau du tronçon autoroutier Lakharia-Bouira.

Au chantier de confortement du tronçon de 33 km lancé en mai 2013, pour un délai de 18 mois, les travaux n'avançaient pas au

rythme souhaité par le ministre, voire par les automobilistes. Le ministre a inauguré une partie de l'autoroute concernée par les travaux, à partir du village de Tiliouine reliant Lakharia. Cette section d'une distance de près de 3 km (2,8 exactement) a été complètement rénovée. Vu la faible progression des travaux, au niveau de la section 1, le ministre a donné aux entreprises réalisatrices un délai supplémentaire, e jusqu'au 15 mai prochain pour les achever.

Alors que les travaux concernant la section 3, ne sont pas encore entamés. Concernant les glissières de sécurité qui font défaut, à certains passages, le ministre a recommandé qu'elles soient placées dans l'immédiat. Ce dernier a continué sa visite d'inspection vers la région-est de la wilaya de Bouira, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de confortement d'un autre tronçon autoroutier d'une longueur de 7 km, qui traverse la commune d'El Esmam.

ALGER

Prélèvement de reins sur cadavres, à partir de juin, au CHU «Mustapha Bacha»

Le prélèvement de reins sur cadavres est prévu «à partir du mois de juin» prochain au service Néphrologie et prise en charge des insuffisants rénaux au Centre hospitalo-universitaire 'Mustapha Bacha' d'Alger, a indiqué, jeudi, à Bouira son responsable, précisant que l'opération permettra de répondre à la forte demande, en matière de transplantations rénales. «Nous prévoyons lancer l'opération de prélèvements de reins sur cadavres, à partir du mois de juin prochain, au CHU «Mustapha Bacha' d'Alger», a affirmé M. Haddoum Farid, lors d'un Colloque régional sur la Néphrologie, organisé à l'Institut national de Formation professionnelle de Sour El-Ghozlane, par l'Association 'El-Amel' d'aide aux insuffisants rénaux. A cet effet, une opération d'inscription des malades rénaux, au service Néphrologie, a été entamée. «Nous saisissons, justement, la présence de la presse et des médias au Colloque régional pour sensibiliser et informer le grand public sur cette démarche afin que les patients se rapprochent de notre établissement», a souligné M. Haddoum, qui est, également, enseignant en médecine.

«Pour le moment on a recensé une centaine de malades et on souhaite arriver à 1.000 patients, d'ici à la fin de l'année en cours», a-t-il souligné. Selon les statistiques données par le même responsable, «20.000 personnes souffrent de maladies rénales, dont 5.000 nécessitent une transplantation urgente de reins, devant se faire dans un délai ne dépassant pas les 3 ans, afin de les aider à en finir avec ce problème de santé publique». «Nous réalisons quelque 100 à 150 greffes rénales, chaque année, et une cinquantaine de greffes rénales ont été réalisées durant le 1^{er} trimestre 2015», a fait savoir M. Haddoum, lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part plus d'une centaine de médecins spécialistes et professeurs venus de Bouira et d'Alger. Le même responsable a, toutefois, relevé que «ce chiffre reste très insuffisant par rapport à la demande enregistrée». Dans son intervention au cours du colloque, M. Haddoum a appelé les médecins spécialistes de s'enquérir des nouvelles méthodes et moyens efficaces pour assurer une bonne prise en charge des patients, tout en évitant les malades à se rapprocher

des services spécialisés. «La prévention via un dépistage précoce est le meilleur moyen de se protéger contre les maladies rénales, a-t-il dit, ajoutant que le traitement des insuffisants rénaux est basé, essentiellement, sur l'hémodialyse, la dialyse péritonéale et la transplantation de rein.»

«Tout un travail de sensibilisation, sur l'importance de la 2^{ème} méthode (dialyse péritonéale) ainsi que sur le don de rein, doit se faire, de façon continue, afin d'arriver à des résultats satisfaisants», a-t-il souligné.

D'autres communications, animées par des spécialistes venus de Bouira et d'Alger, se sont articulées autour de plusieurs formes de maladies rénales et autour du dépistage précoce et du suivi de certaines pathologies, comme le diabète et l'hypertension artérielle, responsables, pour une grande part, des maladies rénales. Certains intervenants ont plaidé, d'autre part, en faveur de l'élargissement et la clarification du cercle de dons de rein ainsi que du cadre juridique pour développer la spécialité, le don et la transplantation de rein afin de sauver des vies humaines.

BÉJAIA

Une sortie de crise se dessine à l'APW

Une solution «consensuelle», consistant en la recombinaison des instances exécutives et la révision de la composante des commissions ainsi que l'élection de leurs nouveaux bureaux respectifs, a été adoptée à «l'unanimité» par les élus de l'APW de Bejaia, ouvrant la voie à un règlement d'une crise organique qui aura duré plus de six mois, a-t-on appris, jeudi, de la wilaya.

Cette solution est intervenue, au terme d'une démarche d'intermédiation d'une commission du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, conduite par Mohamed Talbi, directeur général des Libertés publiques et des Affaires juridiques au sein de ce département ministériel, a indiqué la source. Celui-ci a «réussi à rapprocher les points de vue des parties en

conflit, notamment les élus du FFS et quelques soutiens d'obédiences diverses, d'une part, et le reste des élus des autres formations politiques (FLN, RCD, RND et Forum socialiste), d'autre part, dont l'agrégation a dessiné une nouvelle majorité, changé les rapports de force et précipité, depuis lors, la crise», selon la même source. Ce bouleversement organique, inauguré depuis octobre dernier, a dû se matérialiser dans son expression, par le blocage total de l'Assemblée dont l'élément, le plus édifiant, aura été l'ajournement, à plusieurs reprises, du vote du budget primitif qui, en fin de compte, a dû être réparti par les structures du ministère de l'Intérieur, conformément, aux dispositions du code de wilaya et des prescriptions légales y afférentes.

Le budget primitif est considéré comme l'acte majeur de l'Assemblée et l'une de ses prérogatives fondamentales, aussi bien, dans son adoption que dans sa mise en œuvre. Cet accord, intervenu au bout de deux jours d'une opération de mise à plat des dissensions dont l'essentiel tournait autour de la re-désignation de nouveaux vice-présidents de l'APW, de la composante de ses différentes commissions et de leurs présidents, augure d'une «relance sereine» de l'activité de cette structure élue, et ce, à la veille d'échéances importantes, notamment, le budget supplémentaire, la répartition des subventions aux communes et l'examen du dossier de l'ouverture de la saison estivale et des actions à entreprendre en l'espèce.

MÉDÉA

Un homme retrouvé pendu et une chute mortelle

R. Benaouda

Un jeune homme de 29 ans a été découvert pendu avec une corde à un arbre au lieu-dit «Hai El-M'rabrine» à Béni Slima-

ne, indique un communiqué de la protection civile. Alors qu'une autre personne, un vieil homme âgé de 67 ans, B.Dj., a été victime d'un accident en chutant du premier étage de son habitation,

alors qu'il procédait à des travaux d'entretien dans le quartier du 15 Décembre, à la sortie ouest de la ville de Médéa. Une chute qui lui a été fatale. Il a rendu l'âme sur les lieux du drame.

ANNABA

Santé, Agriculture et écoles au peigne fin

Tayeb Zgaoula

Siégeant en session ordinaire, l'APW de Annaba a examiné, mercredi et jeudi, la situation des secteurs de la Santé, l'Agriculture et un autre point inhérent à la prochaine rentrée scolaire.

Dès l'ouverture des travaux de cette session présidée par Hadj Laïd, wali par intérim, M. Limani a souligné les gros efforts consentis par l'Etat, en énumérant ce qui a été réalisé comme opérations, dans les différents programmes, durant, notamment, l'année 2014. «Des opérations n'ont pas été réalisées en raison de problème du foncier et d'un manque d'entreprises qualifiées» a-t-il indiqué. Par ailleurs dans son rapport, le responsable de la commission de l'APW a souligné le manque d'entretien, d'hygiène, la surcharge dans certains services de la Santé, notamment, la chirurgie et la cardiologie, la prise en charge des soins de proximité, et autres insuffisances soulevées, dans les débats par les intervenants. Répondant à toutes les questions, le directeur de la Santé M. Lehtihet est

allé au fond des choses, en reconnaissant qu'il y a des insuffisances. «On ne peut pas dire que tout va au mieux mais il faut reconnaître qu'il y a beaucoup d'amélioration, avec l'acquisition du CAC, la mise en service des urgences 'Ibn Sina', et le renforcement des structures par d'autres projets somme l'hôpital de Besbes et un autre de 500 lits, prévu à El Bouni ce qui va alléger les autres CHU» dira-t-il. Sur un autre plan, concernant les périmètres irrigués dont souffre la plaine de Annaba, selon le DSA, Hocine Soltani qui a souligné, tous les points noirs, estime qu'il faut protéger les terres agricoles des inondations, augmenter la superficie des terres irriguées pour atteindre 15.000 ha en 2019. «On prévoit pour la tomate, un rendement de quelque 1.000 q/ha ». Enfin, avant l'approbation des PDAU de Seroudi et Chetaïbi, et la lecture des recommandations, les élus ont débattu le volet de la rentrée scolaire 2015/2016. En insistant sur les conditions d'améliorations de la moyenne des classes, le transport, le chauffage et la réception des infrastructures, dans les délais.

SETIF

30 projets «urgents» contre la surcharge des classes

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat a indiqué, jeudi, à Alger, que 30 projets urgents pour la réalisation d'établissements éducatifs, avaient été élaborés dans l'objectif de résoudre le problème de surcharge des classes, dans la wilaya de Sétif. «Des projets prioritaires, pour la réalisation d'établissements éducatifs, ont été élaborés en vue de résoudre le problème de surcharge des classes, dans la wilaya de Sétif», a affirmé Mme Benghebrat qui répondait à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN. «21 lycées sont en

cours de réalisation dans cette wilaya dont 7 projets à caractère urgent», a précisé la ministre, soulignant que le problème de surcharge des classes n'était pas propre à la wilaya de Sétif et «constitue, de ce fait, une préoccupation pour le secteur qui a bénéficié d'un important programme d'investissement, au titre du plan quinquennal». La ministre de l'Education a ajouté dans ce contexte que les moyens «limités» de réalisation «n'ont pas permis la concrétisation de tous les objectifs, tracés dans le cadre de ce programme ce qui nous a poussé à soulever cette préoccupation au Conseil interministériel et à la réunion du Conseil du gouvernement, en janvier dernier».

EL TARF

Des aviculteurs bientôt indemnisés

Dix-neuf aviculteurs touchés par les intempéries qui ont affecté la wilaya d'El Tarf, en février 2012, seront «bientôt» indemnisés, a affirmé, jeudi, le président de la Chambre de l'Agriculture, Saci Labadlia. Ces indemnisations, qui s'inscrivent dans le cadre des dispositions arrêtées par l'Etat pour relancer les activités agricoles dans les localités où d'importants dégâts aux cultures et aux élevages ont été déplorés, portent sur la distribution de 56.700 poussins et 1.400 quintaux d'aliments de volailles, a affirmé ce responsable.

La commission de wilaya, chargée de l'application du décret relatif aux indemnisations des agriculteurs touchés par les intempéries de 2012, a «pratiquement achevé son travail», a ajouté M. Labadlia, signalant que les quotas destinés aux aviculteurs sont, d'ores et déjà, disponibles à l'Institut national des aliments de bétail, sis à Sidi Salem, et à l'unité de distribution de poussins de Boumahra Ahmed, à Guelma. Près de 600 fellahs, activant dans les différentes filières agricoles, ont été indemnisés, à ce jour, dans la wilaya d'El Tarf.

TEBESSA

Un nouveau responsable à la tête de la DLEP

A. Chabana

M. Said Merah a été désigné au poste de directeur du Logement, à la DLEP de Tébessa. Il remplace Rachid Saâdoun qui, lui, a été muté dans la wilaya de Guelma pour occuper les

mêmes fonctions. Ce dernier a exercé comme directeur du Logement à Djelfa, Tipaza et Tébessa, depuis 2010. Quant au nouveau directeur, ayant derrière lui une carrière d'une vingtaine d'années dans le secteur, il était en poste à Annaba, après l'avoir été à Guelma.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

13 rajab 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h17	12h45	16h32	19h40	21h09



El Khroub et Guettar El Aich

La SDE tire la sonnette d'alarme

La direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Ali Mendjeli rejette toute responsabilité quant aux dangers que constituent les raccordements anarchiques des câbles d'électricité au niveau de la cité des 1 600 logements d'El khroub, ainsi que ceux afférents aux 500 maisons précaires de la localité de Guettar El Aich, construites illicitement à proximité d'un poste d'alimentation en gaz naturel.

A.El Abci

C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, le directeur de la société de distribution, Abdelaziz Boucharreb, lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la clôture de la campagne de sensibilisation sur la mauvaise utilisation du gaz et où des femmes au foyer, exemplaires, ont été primées ainsi que des écoliers lauréats d'un concours de dessin organisé sur le sujet.

Et le conférencier de poursuivre, « je profite de l'opportunité de la présence de la presse à cet évènement pour souligner le danger que représentent les deux sites de Guettar El Aich et du marché de la cité des 1 600 logements de la ville d'El Khroub. En effet, et concernant le premier site, constitué de maisons édifiées sans autorisation, en totale illégalité et qui plus est, tout près d'un poste de distribution de gaz et à proximité de conduites de haute pression, on s'expose à de grands dangers en cas d'accidents.

En pareil cas, estimera-t-il, cela sera une véritable catastrophe à cause de l'am-

pleur des dégâts qui peuvent survenir, car il ne faut pas oublier que la dite localité compte plus de 500 familles.

Et de noter, toujours dans ce cadre, « nous avons introduit une requête en justice contre la mairie d'El Khroub, qui a permis la construction de logements juste à proximité du poste de gaz et de conduite de haute pression, avec tous les risques encourus ». Pour ce qui est du second site, le marché des 1600 logements, il est question là de nombreux commerçants informels, fera-t-il savoir, qui recourent aux piquages illégaux sur le réseau d'énergie électrique, risquant à tout moment de déclencher, là aussi, une réelle catastrophe.

Et la société (SDE) refuse de supporter une quelconque responsabilité à ce sujet, indiquant dans ce sillage, que « nous avons saisi par correspondance officielle le maire d'El Khroub et envoyé une copie au chef de la daïra, au wali de Constantine et à la Protection civile, pour information et pour prendre les dispositions nécessaires à l'encontre de ces deux endroits de complète illégalité », conclura-t-il.

Les opérations de greffe au ralenti

A. Mallem

Cette année, la clinique Daksi de Constantine n'a réalisé que trois opérations de greffe d'organes à partir de donneurs vivants et apparentés. Ce qui est très peu par rapport aux capacités techniques et médicales dont dispose cette structure. Et lorsque nous avons interrogé jeudi le professeur Abderrezak Dahdouh, chef de service de chirurgie urologique et de transplantation rénale de l'EHS Daksi, celui-ci a mis cela sur le compte de l'absence de dons d'organes à partir de donneurs vivants apparentés. « Nous souhaitons qu'il y ait des prélèvements à partir de cadavres qui peuvent nous permettre de disposer d'une ressource inépuisable d'organes pour la greffe. Mais cela est une autre histoire », souligne le professeur. Et d'indiquer ensuite qu'il y a six autres opérations de greffe d'organes qui sont programmées pour le second trimestre de l'année 2015.

Interrogé dans ce contexte sur le fameux projet d'institutionnalisation du prélèvement d'organes sur cadavres, notre interlocuteur a répondu que celui-ci est toujours au stade de projet. « Il n'est pas encore passé au stade de programme, a dit le Pr. Dahdouh, parce que cela nécessite une structure organisationnelle compétente et avertie qui doit être faite par les institutions de l'Etat. Et en dehors de ce cadre, les professionnels de la santé ne peuvent rien faire ». Selon lui, ce cadre institutionnel nécessite une coordination intersectorielle impliquant les ministères de la Justice, de l'Intérieur, des Affaires religieuses, de la Santé et d'autres corps constitués pour mener cette entreprise sensible qui consiste au prélèvement d'organes sur

cadavres en mort encéphalique destinés à la greffe d'organe.

On apprendra par la suite qu'une grande conférence sur le thème, qui sera organisée par le Chu de Constantine, est prévue pour les 3 et 4 juin prochain à l'université des Frères Mentouri.

Notons que l'entretien avec le Pr. Dahdouh s'est déroulé en marge d'un congrès national organisé à la faculté de médecine de Constantine le 30 avril et le 1^{er} mai derniers par des sociétés savantes, la société algérienne de chirurgie urologique (Sacu), la société algérienne d'urodynamique et de PelviPérénéologie (Saludpp), ainsi que l'association des urologues de Constantine (Asur) sur le thème du cancer de la prostate, le cancer du rein et autres pathologies de l'appareil urinaire chez l'adulte et chez l'enfant. Sur le pourquoi du choix du cancer de la prostate, ce spécialiste en urologie a répondu que la pathologie du cancer de la prostate connaît actuellement une augmentation de son incidence en rapport avec l'amélioration de l'espérance de vie en Algérie qui dépasse désormais la moyenne de 76 ans. « Et puis, ajoute notre interlocuteur, c'est un cancer qui peut être guéri s'il est détecté assez précocement. Et c'est aussi un cancer qui, s'il est détecté à un stade tardif, possède plusieurs possibilités thérapeutiques qui améliorent l'espérance et la qualité de vie du patient. Le cancer du rein a connu également, sur le plan thérapeutique, une évolution significative par la mise à disposition des thérapeutes de ce qu'on appelle les thérapies ciblées qui agissent d'une manière médicale sur la tumeur. Ce qui permet d'opérer ce cancer du rein même à un stade avancé et de pouvoir obtenir une amélioration et de l'espérance et de la qualité de vie ».

Ce qu'il faut savoir sur les caméras de surveillance

Abdelkrim Zerzouri

Ce n'est pas encore la polémique, mais on y arrive fatalement. Interrogé sur l'installation des caméras de surveillance dans les villes, lors de sa visite à Constantine, mardi dernier, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel, a sèchement répliqué que ses services ne sont nullement impliqués dans cette procédure. « La Sûreté nationale n'a jamais mis en place, et ne mettra pas, de caméras de surveillance car cela ne rentre pas dans ses prérogatives », devait-il encore indiquer à ce propos.

Dès lors, plus pertinente, une autre interrogation s'impose: si ce n'est pas la DGSN qui se charge de l'installation et la gestion de ce système de caméras de surveillance, qui le fait alors ? L'objectif général d'un système de vidéosurveillance étant de contribuer à la sécurité des biens et des personnes, la prévention de la criminalité en somme, une mission essentielle des services de police, pousse à croire que c'est la DGSN qui veille à l'installation des systèmes de télé-surveillance, mais la réponse négative du général major Abdelghani Hamel montre clairement que les leviers de commande sont entre les

mains d'autres services de sécurité. Plus loin encore, on apprendra dans ce contexte que les Sûretés de wilayas ne sont dotées que de « relais » servant au visionnage direct des vidéos transmises par les caméras de surveillance. Initialement, donc, les images passent par un autre niveau de contrôle.

« Ce sont les services de renseignements militaires qui se chargent de la gestion des caméras de surveillance installées dans les milieux urbains », nous ont affirmé des sources crédibles. Une autre explication avancée dans ce cadre réside dans la conception du système de vidéosurveillance, prévu pour anticiper les incidents, terroristes notamment, non pour être massivement utilisé dans les enquêtes. La profusion d'images, la difficulté dans la recherche lors d'enquêtes, et le manque de formation, font que les policiers n'ont pas acquis le réflexe de recourir aux archives des vidéos enregistrées, même si l'on nous assure sur ce registre que les caméras de surveillance ont aidé les enquêteurs de la Police judiciaire à résoudre plusieurs affaires criminelles.

« L'Armée est mieux désignée pour gérer cette technologie, possédant en cela des compétences avérées dans ce domaine sensible », admet-on. Sous d'autres

lieux, plusieurs associations et groupes politiques ont critiqué le recours à la vidéosurveillance, qualifiée de « liberticide » et de « solution de facilité évitant de s'attaquer aux vrais problèmes ».

Des spécialistes estiment que « les systèmes de vidéosurveillance, qui peuvent s'avérer efficaces dans les premiers temps de leur utilisation ou installation, voient leur influence sur la criminalité se réduire peu à peu », se référant à des études et statistiques établies dans les pays qui nous ont devancés sur ce registre.

Ils rappellent que les délinquants s'adaptent à l'environnement et les caméras de surveillance ne font, ainsi, que déplacer le crime vers les zones non équipées, plutôt que de le réduire.

En Algérie, où l'installation des caméras de surveillance dans les grands centres urbains est relativement récente, on s'inquiète pour le moment de l'absence d'un cadre légal et réglementaire pour organiser un décor qui tourne à l'anarchie.

Des lieux publics sont mis sous surveillance de caméras installées au fronton des magasins par des particuliers, alors que la télésurveillance est presque généralisée sur les lieux de travail, sans se soumettre à aucune autorisation préalable !

Séminaire international sur l'évaluation des politiques publiques

Un séminaire international sur l'évaluation des politiques publiques de développement se tiendra, lundi et mardi prochains, à l'Université 'Abdelhamid Mehri' de Constantine, a-t-on appris jeudi, auprès des organisateurs. Le doyen de la faculté des Sciences économiques, commerciales et de gestion, Abdelaziz Cheraïbi, président du comité d'organisation, a souligné que cette rencontre scientifique se tiendra dans le cadre de l'année internationale de l'évaluation, décrétée, en 2015, par le Programme des Nations unies pour le dévelop-

pement (PNUD). Une année qui fait l'objet de nombreuses manifestations, à travers le monde, selon ce responsable qui a fait état, dans ce contexte, d'une rencontre prévue vers la fin de l'année, à Katmandou, au Népal.

L'objectif visé par la rencontre, prévue à l'Université 'Abdelhamid Mehri', vise à introduire le thème de l'évaluation du développement dans les activités de recherche et d'enseignement, a indiqué, à l'APS M. Cheraïbi, soulignant que de nombreux experts internationaux sont conviés à ce séminaire. Il a, notamment,

cité Mustapha Ouki, du Bénin, Mustapha Melki, du Canada, Sana Al-Attar, Zohra Bouaita et Wassila Ould Hamouda du bureau du PNUD à Alger, Mustapha Mekideche, vice-président du Conseil national économique et social (CNES), en plus d'experts de pays maghrébins et africains et de chercheurs de plusieurs universités algériennes. Selon le même responsable, le séminaire permettra, également, aux chercheurs algériens de prendre connaissances des expériences des réseaux d'évaluation, en activités dans ces pays.

Guettar El-Aïch

Trois morts et deux blessés dans une collision

Trois morts et deux blessés ont été enregistrés dans la journée de jeudi dernier, dans un accident tragique survenu sur la RN 79, près de Guettar El-Aïch (El-Khroub), aux environs de 11 heures 30 minutes.

Selon des témoignages, une violente collision entre deux véhicules légers a eu lieu, avant-hier, en milieu de journée, sur ce tronçon tristement célèbre de par le

nombre d'accidents mortels enregistrés, provoquant la mort sur le champ d'une personne âgée de 37 ans. Ainsi, selon un premier bilan de cet accident tragique, on déploierait la mort d'une personne, alors que 4 autres ont été gravement blessées. Malheureusement, deux autres succomberont à leurs blessures peu de temps après l'accident. « Evacués dans un état critique, l'un est décédé au

cours de son transfert vers l'hôpital de la nouvelle ville Ali Mendjeli, et le second lors de son admission au CHUC », nous ont indiqué des sources médicales.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale, présents sur les lieux de l'accident, afin de déterminer les causes qui ont provoqué ce télescopage dramatique.

A. Z.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

13 rajab 1436				
El Fedjr 04h05	Dohr 12h31	Assar 16h18	Maghreb 19h26	Icha 20h54



GHkomatsu
GROUPE HASNAOUI KOMATSU

KOMATSU



Le représentant officiel de Komatsu en Algérie sera présent au salon

BATIMATEC

du 03 au 07 mai
à l'extérieur du Pavillon U Safex



Zone Industrielle, Division 7
propriété 16 Rouiba - Alger



Tél. : +213 23 86 41 24/25/26/27
Fax : +213 23 86 41 22



Service Commercial
Mob : + 213 560 031 476

altruck
ALTRUCK COMPANY

ALGER

Succursale Rouiba
Zone Industrielle Voie A
n°22 - Rouiba 16012 Alger
Tél. : 021 81 38 71 à 73
Fax : 021 81 39 84
Mob : 0560 97 50 09

ANNABA

Star Equipement
Sortie Carrefour Sud - RN 21
24270 Nechmaya, Guelma - Annaba
Tél. : 037 24 44 44 / 46 46
Fax : 037 24 46 28
Mob : 0550 46 72 82 - 0550 57 94 49

BATNA

Medsama
Zone Industrielle 05000 Batna
Tél. : 033 92 10 80 / 17 95
Fax : 033 92 10 89
Mob : 0550 90 51 94

BEJAÏA

Star Equipement
Domaine Koudri RN 26 Akbou
06000 Bejaia
Mob : 0560 08 00 81

ORAN

Succursale Oran
Ilot 07 N°7 - El Karma Oran
Tél. : 040 21 20 00 - 040 21 14 91
040 21 17 83
Showroom Oran
RN 4 Lot n°10/11 Chetaibou - Oran
Mob : 0555 08 20 58

SETIF

Sarl Groupe Mechiche Auto
RN 75 Sétif - Batna
Wilaya de Sétif
Tél. : 0550 08 19 82



**LE COMPLÉMENT IDÉAL
DE VOS COMPÉTENCES**

Le représentant officiel de Volvo Trucks en Algérie sera présent au salon Batimatec du 03 au 07 mai à l'extérieur du Pavillon U Safex

DIRECTION GÉNÉRALE

Zone industrielle voie A n°22 Rouiba 16012 - Alger
Tél. : 021 81 38 71 à 73 - Fax : 021 81 39 84
Email : contact-altruck@groupehasnaoui.com

Volvo Trucks. Driving Progress



Seul un service minimum a été assuré hier **Grève illimitée des travailleurs du tramway**



Ph.: Arch.

K. Assia

Les travailleurs de ETRAM unité d'Oran sont entrés, depuis hier, en grève illimitée pour dénoncer la détérioration de leurs conditions de travail. Le mot d'ordre est donné, selon un syndicaliste de la société SETRAM, et les grévistes entre contrôleurs, agents de sécurité, agents chargés de la vente des billets et conducteurs de tramway, réclament la prise en charge de leurs doléances qui, depuis deux ans, n'ont jamais été résolues. A l'origine de ce malaise, l'emploi du temps chargé, dénoncé par le personnel. En effet, et selon nos interlocuteurs, depuis deux ans, les grévistes travaillent 48 heures par semaine au lieu de 40 heures légales, sans que les heures supplémentaires ne soient rémunérées et prises en considération par la direction.

Ceci n'a fait qu'accentuer le courroux des travailleurs qui ont décidé d'aller au bout de leurs revendications. « Nous ne sommes pas payés pour toutes les heures supplémentaires que nous effectuons » clame-t-on. Notre interlocuteur précise qu'un préavis de grève a été déjà déposé à l'inspection de travail. En appelant les décideurs à se pencher sérieusement sur la question de l'emploi du temps, les grévistes ont souligné également que parmi les causes à l'origine de cette grève illimitée, le licenciement abusif décidé, hier, par la direction à l'encontre de leur collègue, un agent de sécurité au sein de l'entreprise. Celui-ci avait observé une grève de la faim de 12 jours pour dénoncer le contrat de travail partiel imposé par la direction de Setram. Son cas devait au moins être traité par la commission de

discipline avant de recourir à cette mesure arbitraire, souligne-t-on. Décidés à aller jusqu'au bout afin d'améliorer leurs conditions de travail, les grévistes ont décidé d'effectuer cependant un service minimum afin de ne pas pénaliser les voyageurs. Du côté de la direction, on saura que ces perturbations dans le trafic sont dues à un arrêt de travail collectif et illégal observé sans préavis de grève par une partie du personnel. Le mois dernier, les agents de la sécurité de Setram avaient organisé un sit-in de protestation devant le siège de la direction. Un mouvement décidé, selon le partenaire social, suite à la décision de l'administration de remplacer les contrats à durée déterminée (CDD) des agents de sécurité par des contrats à durée indéterminée (CDI) mais à « temps partiel ».

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Chkoun igoul ?



Benati

Qui peut nous dire pourquoi le foot national ne va pas ? Il se trouve sans doute des centaines de spécialistes formés dans nos grands instituts qui peuvent en disserter pendant des heures, si ce n'est des jours.

Mon voisin le vieux retraité, qui n'a rien compris au problème palestinien, nous disait que c'est à cause du foncier que le foot a dégringolé. Dans le temps, on s'était tous mis à rire comme des fous. Qu'est-ce qu'il a à voir le foncier fel kora ? Son explication était fort simple. Dans tous les quartiers, à proximité de chaque houma, il y avait un terrain vague, où nous tous, enfants que nous étions, avions taquiné la babale. Tous les grands qui ont fait le bonheur de notre sport roi y sont passés. Depuis que nos villes sont devenues des lots à bâtir et des coopératives à distribuer, il ne reste plus que l'asphalte à nos jeunots.

Aujourd'hui, on peut rame-

ner le plus grand entraîneur du monde, c'est juste de l'argent jeté par les fenêtres. Il serait préférable, disait ce même voisin, qui n'a toujours rien compris au problème palestinien, d'arrêter les frais et de prévoir des terrains au

niveau de chaque école, collège et lycée pour espérer dynamiser l'éducation physique dans les établissements scolaires et, par là même, espérer cultiver une graine d'artistes pour les futures équipes nationales. Filamiric, les églises de quartier se transforment en terrains de basket les après-midi pour accueillir les jeunes et moins jeunes. Le résultat, on le connaît. Qui peut nous expliquer pourquoi l'urbanisme ne va pas ? Qui peut nous dire pourquoi nous sommes devenus les derniers de la culture ? Pourquoi les salles de cinéma ont été transformées en quatre-saisons ou en salles obscures pour des projections « vidéo et bas » ? Qui peut nous dire pourquoi les milliards investis pour faire la fête ne sont pas investis dans l'action culturelle profonde ? Celle qui commence au sein de l'école. Celle qui fera d'Alger la capitale éternelle de la culture et non de l'acculture.

Suivi et relance de la réhabilitation des immeubles **Un comité de pilotage installé**

K. Assia

Des travaux de réhabilitation ciblant 200 immeubles seront lancés vers la fin du mois de mai au plus tard en juin prochain, a annoncé M. Abdelghani Zaâlane, wali d'Oran, lors d'une réunion d'évaluation du projet de réhabilitation du vieux bâti. Un avis d'appel d'offres est à présent lancé pour accomplir les dernières procédures avant l'entame des travaux. En effet, la wilaya d'Oran a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 750 milliards de centimes pour la réhabilitation de l'ensemble des immeubles dont 140 milliards de centimes ont été consacrés aux bâtisses du quartier de Sidi Lahouari y compris la réhabilitation de six placettes publiques.

Le programme retenu pour la wilaya d'Oran a été scindé en deux tranches dont une première portant sur la réhabilitation de 200 immeubles alors que la seconde concerne 400 immeubles. Des travaux qui jusqu'à présent sont inachevés au grand dam des habitants des quartiers concernés par cette opération de réhabilitation. Jeudi, des directives ont été données pour relancer ces travaux à l'arrêt et en finir avec cette opération qui ne cesse de susciter le courroux de la population. Le wali d'Oran a été clair quant au retard accusé dans l'achèvement de ce projet qui est lancé depuis plus de deux ans. Sur ce, un comité de pilota-

ge ayant pour mission la relance et le suivi des programmes de réhabilitation des immeubles relevant du vieux bâti a été installé, jeudi, lors de cette réunion d'évaluation. Ce comité de pilotage composé des membres de la commission de l'APW chargée de l'urbanisme et des représentants des services techniques doit rendre compte tous les 10 jours de la situation des programmes de réhabilitation.

Le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya a été chargé de prendre en main le dossier de réhabilitation des immeubles du vieux bâti dont la gestion était commune entre la DUC et l'OPGI. En effet et selon le wali d'Oran, sur les 750 milliards de centimes consacrés à la réhabilitation des immeubles, seuls 35% ont été consommés et 46 immeubles ont été réhabilités et livrés. Le chef de l'exécutif a invité le DUC à redéployer les équipes en charge de ce dossier et à revoir l'organisation du staff technique afin de donner une impulsion à la cadence des travaux de réhabilitation et rattraper le retard.

Concernant l'opération de revitalisation urbaine de haï Sidi El Houari, une réunion avec la cellule technique est prévue pour faire le point de la situation. Cette cellule sera élargie à la société civile, au chef de daïra d'Oran, au P/APC d'Oran, les responsables du secteur urbain de Sidi El Houari.

Elle sera lancée la semaine prochaine **Opération de nettoyage des ports et des barrages**

La troisième édition de l'opération de nettoyage des ports de pêche et des barrages sera lancée le 9 mai prochain à Oran et Arzew, a-t-on appris, mercredi, du directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques. Les barrages ont été intégrés dans cette édition qui s'est limitée, auparavant, au nettoyage des ports de pêche, a indiqué Mohamed Bengrina, lors d'une rencontre de préparation de l'opération, au siège de la direction de la Pêche à Haï 'USTO', en présence des représentants des entreprises de gestion des ports de pêche d'Oran et d'Arzew, de la Gendarmerie nationale, la Protection civile et des associations. Cette édition, pour laquelle, tous les moyens matériels et humains seront mobilisés, verra, aussi, l'organisation d'une exposition sur les réalisations et les investissements dont ont bénéficié les deux ports de pêche d'Oran et d'Arzew, a-t-on ajouté. Elle se poursuivra jusqu'au 16 mai avec la participation de tous les acteurs du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture, de la gestion des ports et des partenaires dont la Protection civile, outre des associations intéressées par la plongée et la préservation de l'environnement.

Le programme de cette opération, initiée par le ministère de la Pêche et

des Ressources halieutiques, en collaboration avec la Chambre nationale de la Pêche et de l'Aquaculture, prévoit le nettoyage des terre-pleins et des fonds marins des deux ports, selon le directeur de la Pêche. Organisée sous le haut patronage du wali d'Oran, cette opération comporte, également, une exposition sur l'environnement marin avec la participation de la cellule de l'environnement de la Gendarmerie nationale et du 'faoudj' marin des Scouts musulmans algériens (SMA), des associations 'Barberousse' et 'Phénicia' activant dans ce domaine, en plus d'un concours du meilleur dessin destiné aux enfants.

La réunion de préparation, qui s'est déroulée en présence du président de la Chambre de la Pêche et d'Aquaculture de la wilaya d'Oran, des représentants des Entreprises de gestion des ports de pêche d'Oran et d'Arzew, des APC d'Oran et d'Arzew, a permis, aux différents secteurs concernés, d'exposer leurs programmes d'action et les moyens à mettre en oeuvre pour la réussite de cet événement. Les deux précédentes éditions ont eu un succès permettant l'enlèvement d'une grande quantité de déchets solides dans les ports de pêche d'Oran et Arzew.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

ZALIL Kheirat Aïssa, 32 ans, Saïda

AFRA Fatma, 85 ans, Haï Dhaya

TIAB Abdellah, 73 ans, Abderrahmane Mira

SALMI Ezzana, 33 ans, Belgaïd

Horaires des prières pour Oran et ses environs

13 rajab 1436

El Fedjr
04h37

Dohr
13h00

Assar
16h46

Maghreb
19h54

Icha
21h21



L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger

«Le terrorisme ne peut pas faire obstacle au développement de la langue anglaise»

Mokhtaria Bensaâd

Si dans les années précédentes, peu d'intérêt était accordé à l'enseignement de la langue anglaise, aujourd'hui, les choses ont changé et l'Algérie et la Grande-Bretagne font de cet outil une priorité surtout après les attentats de Tiguentourine. Le terrorisme ne peut pas faire obstacle au développement de cette langue en Algérie. C'est le message qu'a voulu faire passer l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, Andrew Noble, présent hier à Oran pour l'ouverture de la 2^{ème} conférence internationale de l'enseignement de la langue anglaise sur « les pratiques communicatives dans l'enseignement de la langue anglaise (ELT) au 21^{ème} siècle » qui s'étalera sur 2 jours. Il a expliqué lors d'une conférence de presse qu'« on a longtemps pensé qu'il n'y avait pas d'intérêt pour une connexion avec le Royaume-Uni. Dans un certain sens, ce n'était pas une priorité de l'Algérie envers la Grande-Bretagne. Franchement, la détermination de nos deux pays de franchir les obstacles est très récente. Le Premier ministre britannique est venu ici en Algérie en 2013 après l'attentat de Tiguentourine pour exprimer avec le président de la République la détermination conjointe de ne pas plier au terrorisme et que nous voulions être plus forts après l'attentat que plus faibles. C'est dans ce sens-là qu'ils sont convenus sur l'importance de l'anglais et du dialogue sécuritaire et économique. Nous faisons de grandes avancées dans tous ces domaines. C'est plus important qu'une limite budgétaire qui existe forcément. C'est l'effet de marcher avant de courir ».

Interrogé sur l'ouverture de centres britanniques pour le développement de la langue anglaise en Algérie comme c'est le cas pour les Français, le représentant de la diplomatie du Royaume-Uni a clairement souligné qu'il ne ré-



pondrait plus à l'avenir à cette question qui lui est souvent posée arguant que ce n'est pas la présence physique qui est importante mais les résultats récoltés à travers ces conférences et les accords conclus avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur. «Je suis le plus souvent interrogé sur cette question», dira-t-il, «et je crois que je ne répondrai plus à cette question à l'avenir». Il a enchaîné concernant cette 2^{ème} conférence que «nous aurons un succès énorme car nous aurons déjà 1.000 étudiants. Dans cette conférence, nous avons 1.000 enseignants. Se sont les contacts pédagogiques qui existent entre le british council et tous les enseignants de la langue anglaise en Algérie. C'est ce qui est important. Avec l'accord que nous avons avec le ministre de l'Éducation en Algérie, nous avons un contact avec tous les inspecteurs et tous les chefs de départements et tous les enseignants de la langue anglaise du secondaire. Dans cette 2^{ème} conférence, il y a 300 professeurs de la langue anglaise qui participent. L'effet qu'ils ont chaque jour et chaque semaine est beaucoup

plus important. Et l'impact qu'ils auront sur le système scolaire aura ses résultats d'ici 5 ans. C'est cet impact qui aura transformé la position algérienne dans la ligue des parleurs de l'anglais. Je ne veux pas dénigrer l'effort de mes collègues au british council mais ce n'est pas le centre de formation ni la question de l'absence ou de l'existence d'un centre à Constantine ou à Ouargla ou à Tamanrasset qui est important».

L'ambassadeur a indiqué également que « le british council travaille aussi avec les entreprises importantes qui disent vouloir faire quelque chose pour améliorer l'anglais des employés. Donc, je ne vois pas où existe l'absence. Mais il faut du temps pour avoir les résultats et nous constatons déjà l'effet de cette conférence. Moi, je suis un homme ambitieux pour cette relation. Au niveau de l'ambassade, nous avons un programme de bourse. L'année dernière, nous avons eu 3 bourses pour l'Algérie. C'est un programme mondial du ministère des Affaires étrangères britannique. Pour cette année, nous avons pu gagner 8 places. C'est un signe du progrès que fait l'Algérie ».

Aïn El-Turck

Un marché de proximité et des locaux commerciaux à l'abandon

Rachid Boutlélis

Dans le but d'endiguer un tant soit peu, le phénomène de l'informel, qui a pris des proportions démesurées dans la daïra d'Aïn El-Turck, un marché de proximité a été réalisé à Haï Bensmir, communément appelé douar Naquousse, situé sur le territoire du chef-lieu. Un montage financier de 40 milliards de centimes a été nécessaire pour la concrétisation de ce projet, synonyme de l'éradication définitive du marché de fruits et légumes de la commune d'Aïn El-Turck, principale source d'un éventail d'activités informelles qui foisonnent dans ses abords. Cependant, près de deux années après sa réalisation, ce marché demeure tristement inoccupé et livré

aux actes d'incivisme. La raison est directement liée à la protesta des postulants contre la liste des bénéficiaires des box de ce marché, qui s'est manifestée lors de son affichage. Des jeunes et moins jeunes commerçants du marché de fruits et légumes de la commune d'Aïn El-Turck ont exprimé leur ras-le-bol contre ce qu'ils ont qualifié «de passe-droits et de complaisance dans l'établissement de cette liste». Les manifestants en colère ont paralysé des jours durant l'APC et ce, au détriment de toute une population d'administrés. Les forces de l'ordre public ont été quotidiennement sollicitées pour tenter d'apaiser les esprits surchauffés et disperser les attroupements à répétition, qui se reformaient à chaque fois, un laps de temps plus

tard. Notons que dans la foulée et en invoquant des arguments similaires, les manifestants ont également dénoncé la liste des bénéficiaires des 300 locaux commerciaux dont 100 qui devaient être distribués dans le cadre du programme initié par le président de la République. Il est nécessaire de signaler que certains de ces 100 locaux commerciaux, situés dans le quartier Mohamed Ghriess, sont, ironie du sort, squattés par des familles sinistrées. Il importe de noter que suite à cette série de manifestations, une commission d'enquête a été installée au niveau de la wilaya d'Oran et les listes des bénéficiaires des box du marché et celles des locaux commerciaux ont été annulées. Elles sont actuellement soumises à des études au cas par cas.

Relation justice-presse en débat

L'auto formation en couverture des affaires judiciaires, le meilleur «garant»

Houari Saaidia

«La question n'est certainement pas de savoir ce qui est le plus utile au bon fonctionnement d'un Etat de droit démocratique : une presse libre et critique ou une justice indépendante et efficace. L'un et l'autre sont les gardiens d'un régime démocratique. C'est pourquoi il est essentiel qu'ils coexistent de manière harmonieuse ».

La mission de la presse est d'informer de manière critique, y compris sur la justice. Et il appartient à la justice de veiller à garantir à tout un chacun le droit à la présomption d'innocence et à un procès équitable. Cette tension débouche sur un paradoxe pour les citoyens d'un Etat de droit démocratique : d'une part, une information libre et critique est une des conditions d'un régime démocratique, de l'autre elle peut précisément compromettre un certain nombre de droits fondamentaux de ces mêmes citoyens, comme la présomption d'innocence, le respect de la vie privée ou le droit à un procès équitable. Une escalade des conflits entre les médias et la justice risque de se faire aux dépens du citoyen. Pourtant, on ne pourra jamais éliminer entièrement cette tension parce que les médias et la justice s'inspirent d'une logique et d'une finalité très différente. Les médias privilégient la rapidité alors que la justice adopte un mode de fonctionnement lent et réfléchi: son objectif n'est pas la vitesse et l'intérêt du public, mais l'équité. Ces divergences résultent des fonctions différentes que remplissent la presse et la justice dans la société et ne sont donc pas négatives en tant que telles. Un mémorandum de la magistrature affirme : « la presse et la justice ne doivent pas (et ne peuvent même pas) devenir des amis : tout au plus sont-elles des sœurs ennemies entre lesquelles il faut maintenir un dialogue -sans concessions mais correct- afin de maintenir en équilibre des intérêts essentiels et fondamentaux dans un Etat de droit ».

Les journalistes qui ont participé à la journée d'études au thème générale « la relation justice-presse » organisée jeudi 30 avril par la Cour d'Oran étaient unanimes à apprécier sincèrement cette initiative de l'institution judiciaire. Magistrats et journalistes ont parlé à bâtons rompus une demi-journée durant sur divers sujets en rapport avec les aspects juridiques et déontologiques liés au travail journalistique, mais également sur la relation ô combien passionnée et passionnante entre la justice et le « quatrième pouvoir ». Et le débat était d'autant plus riche et fructueux qu'un professeur universitaire très à cheval sur le domaine médiatico-judiciaire et qui en connaît un sacré rayon sur les subtilités de la relation « justice-médias » ici et ailleurs, y a été invité. En l'occurrence, M. Amrani Ahmed, enseignant à la faculté des sciences humaines d'Oran, département de l'information et de la communication.

Au-delà des idées d'ordre juridique, politique parfois, et même philosophique, ainsi que des éclairages purement techniques qui ont été apportés lors de cette rencontre abritée par la grande salle d'audience du tribunal d'Oran de Cité Djamel, le message le plus pertinent et qui, à notre sens, recèle le plus l'idée principale du sujet actuel, c'est la « recommandation » émise par le président de la Cour d'Oran, M. Medjati dans ce propos de conclusion. « Le maître-mot de tout cela, c'est l'autoformation, l'autodidaxie du journaliste pour celui qui veut se spécialiser dans la chronique judiciaire. Le journaliste doit se prendre en charge individuellement en la matière car, en définitive, ce genre de rencontres bien qu'il soit très utile certes, n'est qu'un point de cadrage, d'éclairage, et non pas une formation en soi. La couverture des activités judiciaires, un domaine spécifique et assez atypique par rapport aux autres tâches journalistiques, ne peut s'exercer sans une base assez solide en droit, d'où la nécessité pour le journaliste exerçant de se former continuellement ». Le chroniqueur judiciaire est, en effet, soumis à des règles professionnelles plus rigoureuses que le journaliste polyvalent, outre les conditions de travail qui sont, elles aussi, très différentes. En effet, quand le chroniqueur judiciaire couvre un procès, il est propulsé dans une situation où il n'a accès à aucune source d'information à part les débats d'audiences qu'il essaie de décrypter, mais de les rapporter fidèlement. Son contexte de travail est différent d'un journaliste qui va à la conférence de presse d'une banque ou d'une administration publique présentant son bilan annuel. Ce journaliste doit garder plus facilement sa distance critique par rapport au message qui lui est adressé, poser des questions qui dérangent, recouper ce qui lui est dit avec des points de vue, par exemple, d'un organe syndical concerné, des citoyens... Le chroniqueur judiciaire, lui, est muet, ne peut poser aucune question qui dérange, ni qui plait d'ailleurs.

Son commentaire du réquisitoire ou du verdict, par exemple, il le garde pour lui, sous peine de... La liberté d'expression et les garde-fous du travail journalistique dans les chartes internationales et la loi sur l'information, le secret d'instruction et d'investigation et la garantie de la présomption d'innocence et l'inviolabilité de l'intégrité morale et la vie privée d'autrui, les délits de presse, l'accès aux sources d'information et le respect du secret professionnel, ont fait, entre autres thèmes, l'objet de conférences animées par des magistrats de siège, d'instruction et de parquet, qui ont été suivies de débats, et ce en présence et avec la participation du président de la cour d'Oran, M. Ahmed Medjati, et du procureur général, M. Mhamed Bekhlifi.

Plus d'une centaine de sardiniers mobilisés à Oran et Arzew Lancement de la campagne de pêche du poisson pélagique

J. Boukraa

Pour la première fois, une campagne officielle de pêche du poisson bleu, la sardine, sera lancée au niveau des ports de la wilaya d'Oran. Cette opération s'étalera jusqu'à fin octobre prochain, au niveau des ports d'Oran et d'Arzew. Cette période a été choisie parce qu'elle se caractérise par une abondance de poisson bleu, notamment la sardine qui aime les courants chauds. Dans la wilaya d'Oran, 70 sardiniers ont été recensés au port d'Oran et 52 autres à Arzew. Cette campagne permettra de diminuer le prix de la sardine qui a atteint des niveaux jamais égalés dans les marchés et à la criée, allant même jusqu'à atteindre un seuil de 800 DA. Cette situation trouve son interprétation, de l'avis des experts, dans la faiblesse de l'offre. «La sardine est chère parce qu'elle est introuvable. Pour un seul casier de sardines, il faut dépenser 7 000 DA, ce qui donne un kilo de sardine entre 350 et 400 DA. Et en transitant d'un revendeur à un autre, il atterrit au détail pour au moins 500 DA. Après, c'est la spéculation qui entre en jeu. C'est bel et bien la faiblesse des prises à répétition qui a rendu le poisson aussi cher. Ainsi, et depuis près de trois ans, les marchands de poisson à la criée, qui étalaient quotidiennement leurs cageots sur les marchés de proximité ou qui sillonnaient les rues et les quartiers au moyen de fourgonnette, moto ou charrette, sont en voie de disparition. Peu à peu, le métier de poissonnier ambulant est boudé. Non que ce créneau se soit professionnalisé, mais, tout simplement, cela est dû à la montée effrénée des prix du poisson. Les ménagères qui autrefois envoyaient leurs enfants avec des assiettes, des passoirs et des bassines dès qu'elles entendaient les



Ph.: Arch.

coups de klaxon, ne prennent plus la peine de jeter un coup d'œil sur la marchandise ni d'en savoir le prix. A 700 dinars le kilo de sardine, on ne peut que les comprendre. Ce qui a d'autant poussé les poissonniers ambulants à en finir avec ce métier. Ce produit très important pour le corps humain devient de plus en plus inaccessible pour les ménages algériens. Le citoyen algérien ne consomme que 4 kg de poisson par an à cause de son prix excessif. Les sorties en mer des marins pêcheurs se soldent souvent par de très faibles prises. L'autre problème cité en relation directe avec la rareté de la sardine sur les marchés oranais concerne l'inconscience assassine et l'implacable avidité de certains pêcheurs qui ne reculent devant rien pour lui arracher plus qu'elle ne peut en donner. Elle va de l'infraction à la réglementation, à savoir la pêche en dehors de la saison ou de la zone autorisée à l'utilisation d'engins de pêche destructeurs (filets à cordes, filets à doubles poches et à la dynamite). Notons, par ailleurs, que la période de repos biologique, appelée également fermeture de la pêche au chalut à l'intérieur de la zone des 3 miles marins à partir des côtes, a été aussi lancée le 1er mai. Ainsi, cette période de fermeture arrêtée du 1

mai au 31 juillet de chaque année, tel que stipulé dans l'arrêté du 24 avril, fixe les limitations d'utilisation des chaluts pélagiques. Les professionnels de la pêche à Oran sont appelés à respecter la période de repos biologique dont dépend la pêche, en application aux lois en vigueur. La direction de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya avertit qu'en cas de non respect de la période de repos biologique, « les contrevenants seront passibles de sanctions allant de 3 mois à un an d'emprisonnement et d'une amende de 200 000 à 1 million de dinars », tout en mettant en garde contre l'utilisation des explosifs, la pêche dans les zones interdites et celle de poissons n'atteignant pas la taille marchande. L'objectif du repos biologique est d'assurer la maturité des différentes espèces de poisson pour une meilleure reproduction. A noter que cette période d'interdiction de pêcher dans une zone de trois miles à partir du rivage répond avant tout à un souci de préservation des produits de la mer, sachant qu'au cours de cette même période le poisson se rapproche du rivage pour se reproduire d'où l'intérêt de respecter le repos biologique du poisson, faute de quoi, ce sera une véritable catastrophe dans un proche avenir.

8ème Congrès international de l'AMOPREC les 7 et 8 mai L'hypertension artérielle en débat

K. Assia

Avec plus de 35% des Algériens âgés de plus de 20 ans souffrant d'hypertension artérielle (HTA) et 50% des Algériens ignorant qu'ils sont hypertendus, la prévention contre cette pathologie s'impose d'office, selon le professeur Benachenhou, président de l'Association des médecins d'Oran pour la prévention contre les maladies cardiovasculaires (AMOPREC). C'est en effet, l'un des thèmes qui seront abordés lors du 8ème Congrès international de l'AMOPREC qui se tiendra les 7 et 8 mai à l'hôtel Phoenix d'Oran. Des spécialistes étrangers et algériens de renom vont prendre part à cet événement scientifique dédié à la recherche médicale. «Certaines affections se développent insidieusement et induisent des lésions microscopiques, sans bruit, sans symptômes, pendant des années. Lors-

que les troubles apparaissent, il est déjà trop tard, a noté le professeur Benachenhou. Et d'ajouter que c'est le cas de l'HTA, capable d'évoluer à bas bruit, pendant des décennies, sans être diagnostiquée ou traitée. Ainsi, et compte tenu des complications que peut occasionner l'HTA, l'AMOPREC invite les ménages algériens à réduire leur consommation excessive en sel. D'autres facteurs peuvent également être à l'origine de cette pathologie, notamment le stress. Le thème de cette 8ème édition a été consacré cette année à l'Hypertension artérielle et le rein : pathologies et approches thérapeutiques.

D'autres communications sur le diabète et sur le cerveau (AVC) seront également présentées à l'occasion. En insistant ainsi sur le rôle de la prévention et en explicitant les complications générées par ces pathologies, les organisateurs précisent qu'un

programme riche et diversifié a été concocté afin de renforcer l'espace d'échanges d'expériences et développer la recherche. Parmi les thèmes abordés, les troubles du sommeil et la prévention cérébro-cardio-vasculaire, un thème qui sera présenté par le docteur Chenini du CHU de Montpellier, les troubles cognitifs dans les AVC, par le professeur K. Layadi, chef de service rééducation fonctionnelle du CHU d'Oran, la prévention des récurrences de l'AVC ischémique, par A Lounici, chef de service de médecine interne du CHU de Tlemcen, les infections urinaires chez le diabétique par le docteur N. Benhatchi, service urologie d'Oran, les infections fongiques et diabète, quoi de neuf dans l'HTA, par le professeur Laradi de France et l'épidémiologie de l'HTA en Algérie, par le professeur Benkhedda, médecin, chef de service de cardiologie, CHU Mustapha Alger.

Maraval

Un cadavre dans un jardin

Le corps sans vie d'un homme de 45 ans a été découvert jeudi dans un jardin public au quartier Maraval. Le corps non encore identifié présentait des traces de violence au nez, selon la Protection

civile. La dépouille mortelle a été évacuée vers la morgue de d'Oran pour les besoins d'une autopsie. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du décès.
J. B.

Dix blessés sur les routes en 24 heures

Dix personnes ont été blessées dans des accidents de la circulation durant les dernière 24 heures à Oran. Le premier sinistre s'est produit sur la route nationale N11, et plus exactement à hauteur de la localité de Sidi El-Bachir, lorsqu'une voiture de marque Chery QQ est entrée en collision avec une Renault Clio.

aussitôt évacués vers le service des UMC de l'hôpital 1er-Novembre. Deux autres personnes, ont aussi été blessées à proximité des Andalouses suite à une collision entre une moto de marque T-max et une Clio.

Agées de 29 et 31, les deux personnes qui étaient sur la moto ont été blessées et évacuées vers le service des UMC de l'hôpital d'Oran. Le rond-point El Bahia a été aussi le théâtre d'un accident de la circulation qui a fait deux blessés graves. Le drame s'est produit suite à une collision entre une Peugeot 308 et une Renault Clio. Gravement blessés, les conducteurs des deux voitures ont été évacués vers les UMC de l'hôpital d'Oran.
J. B.

Quatre femmes âgées entre 23 et 36 ans qui étaient à bord de la Chery ont été blessées. Les victimes ont été évacuées vers les services d'UMC de l'hôpital 1er-Novembre. Un accident similaire s'est produit à Essedikia, plus exactement à la trémie, lorsqu'une Clio 3 est entrée en collision avec une Peugeot 308. L'accident a fait deux blessés âgés de 28 et 28 ans. Ces derniers ont été

Deux feux de broussailles à Oran et Arzew

Deux feux de broussailles ont été enregistrés avant-hier à Arzew et Gambetta. Le premier s'est déclaré dans la forêt du lieu-dit Les Plateaux, dans la commune d'Arzew. Un peu plus de 500 m2 de broussailles ont été ravagés.

piers a permis de sauver le reste de la forêt. Le deuxième feu s'est produit dans l'établissement scolaire Benkada Kadour. Les flammes ont détruit 300 m2 de broussailles et d'herbes. Aucun blessé n'est à déplorer.
J. B.

L'intervention des sapeurs-pom-

Akid Lotfi

Un incendie ravage un bureau d'étude

Un important incendie s'est déclaré hier matin dans une résidence à Hai El Akid Lotfi. Le sinistre s'est déclenché vers 8h dans la résidence 108 logements (les Roses).

meuble. Aucun blessé n'est à déplorer, mais les dégâts matériels sont importants, 34 sono, data show, des projecteurs, des fauteuils, des chaises et autres... Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.
J. B.

Le feu s'est produit dans un bureau d'étude audio-visuel, situé au rez-de-chaussée d'un im-

Le chef de la daïra d'Aïn El-Turck nous écrit

Faisant suite à l'article intitulé « l'esplanade du 5 Juillet à Aïn El-Turck tombe en déchéance », paru dans votre journal du mercredi 29 avril 2015, rédigé par votre correspondant local, Rachid Boutlélis, j'ai l'honneur de vous adresser le présent rectificatif pour éclairer les lecteurs de votre respectable organe de presse.

à l'entrée de la ville à hauteur de Haï Si Tarik;

En effet, le projet en question fait partie d'un plan d'aménagement de la ville comptant plusieurs opérations de même acabit, initié par les autorités locales et dont la ville était dépourvue, à savoir :

- réhabilitation d'espaces du rond-point « Les Dauphins »;
- modernisation du bd des Dunes avec réhabilitation de l'esplanade;
- élargissement et modernisation de l'ancienne route de Cap Falcon.

Par ailleurs, pour l'opération tant décriée par le correspondant de presse, il s'agit d'un projet de grande envergure nécessitant un apport financier important estimé à 90 millions de dinars dont la réalisation est subdivisée en trois tranches.

La 1ère tranche ayant trait aux travaux d'infrastructures et pour lesquels un montant de 38 millions de DA a été dégagé, pour couvrir les prestations de terrassement ainsi que les murs de soutènement des talus, qui serviront de base d'ancrage des balcons et des esplanades projetées, sont achevés selon l'étude.

- création d'un jardin public à Haï Aïn Safia ayant servi comme centre de recasement durant des décennies;
- création d'un espace vert à Haï Akid Abbes, squatté par un gérant de crèmerie;
- réhabilitation du boulo-drome avec création d'un espace de détente pour enfants, alors indument exploité par un restaurateur;
- création d'un espace de détente

La reprise des travaux des tranches restantes se fera dès la mise en place par les pouvoirs publics des crédits y afférents et la finalisation des procédures réglementaires.

TMEMCEN

L'accès aux plages sera libre et gratuit

Cheikh Guetbi

Une attention particulière semble être portée, cette saison, à la préparation de la saison estivale dans la wilaya de Tlemcen. Après la rencontre régionale qui a regroupé, à l'hôtel Renaissance, les responsables du secteur de 20 wilayas du Centre et de l'Ouest, voilà qu'une délégation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, conduite par le directeur général des collectivités locales, effectue une visite de travail dans la wilaya de Tlemcen pour le suivi de la préparation de la saison 2015. Une visite a

été effectuée par la délégation aux principaux pôles, en l'occurrence Marsat Ben M'hidi, Ghazaouet et Honaïne, où elle s'est enquis du cadre et des moyens mis en œuvre pour le confort et la sécurité des estivants. Cette visite a été suivie par une séance de travail au siège du cabinet de la wilaya, présidée par le DG et le wali et à laquelle ont participé les directeurs de l'exécutif, les chefs de daïra et les P/APC. Parmi les décisions réelles qui ont été prises durant cette rencontre, 10 plages où sera autorisée la baignade ont été arrêtées dont 2 nouvellement aménagées et qui seront incessamment ouver-

tes, à savoir Ouled Abdellah à Ghazaouet et Agla à Honaïne. Tous les secteurs ont été passés en revue et des dispositions ont été prises pour permettre aux estivants d'y séjourner dans des conditions appropriées, notamment sur les plans sanitaire, contrôle de la qualité des eaux de baignade, nettoyage et entretien du milieu, santé du consommateur et de l'aspect sécuritaire plus particulièrement. Il y a lieu de souligner que la principale recommandation adoptée durant la séance de travail est la suppression de la concession des plages pour y permettre aux estivants l'accès gratuit.

AÏN TÉMOUCHENT

Un «sursis» pour le poisson

Mohamed Bensafi

Des dispositions ayant pour objet de fixer les limitations d'utilisation de certains chaluts sont entrées en vigueur, depuis ce vendredi et ce, jusqu'à la fin de l'été. Appelée souvent repos biologique, cette période s'étend du 1^{er} mai au 31 août de chaque année ayant pour objectif d'assurer la maturité des différentes espèces de poissons pour une meilleure reproduction. Cette période oblige les chalutiers de cesser momentanément leurs activités en deçà des trois milles marins. Une note, affichée au niveau des deux ports de la wilaya, Béni-Saf et Bouzedjar, rappelle à toutes les embarcations, notamment les chalutiers, à se conformer à l'arrêté ministériel du 24 avril 2004 qui fixe les limitations d'utilisation des chaluts pélagiques, semi-pélagiques et de fond dans le temps et dans l'espace. "Les chaluts de fond y compris les chaluts crevetiers ainsi que les chaluts pélagiques et semi-pélagiques doivent avoir une maille étirée de 40 millimètres au moins". L'utilisation de ces filets est aussi interdite, de jour comme de nuit, du 1^{er} mai jusqu'au 31 août, à l'intérieur des 3 milles marins, mesurés à partir des lignes de références, tels que définies par l'article 4 de l'arrêté ministériel. Cette mesure répond à l'urgence de sauvegarder nos ressources halieutiques depuis qu'il a été constaté sur le terrain qu'elles sont menacées car la plupart des stocks sont en déclin du fait de la surexploitation et des effets néfastes des pêches illicites. Elle est prise dans le sens de préserver dans



le temps (période mai-août) et dans l'espace (zone à l'intérieur des 03 milles), les richesses de la mer de toute forme d'exploitation. Cette période de l'année est identifiée par les experts en biodiversité comme étant la phase la plus propice pour la flore et la faune de se reproduire. Les mêmes spécialistes s'accordent à reconnaître aussi que beaucoup de disparitions d'espèces sont malheureusement souvent signalées cette même période. La surexploitation sans limite de la mer en est l'une des causes, lesquelles sont en grande partie attribuées à l'homme et sa machine. Sachant que le poisson, au cours de

cette période, se rapproche du rivage pour se reproduire, le repos biologique procure un facteur supplémentaire à cette population de la mer pour proliférer. Il est donc impératif de respecter cette période de repos biologique afin d'assurer la maturité des différentes espèces pour une meilleure reproduction. Avec cette délimitation transitoire, les professionnels, qui ne respectent pas cette réglementation, encourrent des poursuites judiciaires prévues par la même législation. Enfin, le repos biologique, institué par les pouvoirs publics, vise «la durabilité de la ressource halieutique».

NAAMA

Le produit local s'affiche

M. S. Laradji

La direction du commerce, en collaboration avec la chambre du commerce et de l'industrie de Naama a organisé, tout récemment, dans les locaux de la maison de la culture, des journées d'information sur le produit local avec pour slogan «Consommons algérien». En effet, placée sous le haut patronage du ministre du Commerce et du wali de Naama, cette manifestation, qui se veut un encouragement des producteurs de la wilaya, a-t-on indiqué, a été marquée par l'organisation d'une importante exposition de produits locaux avec la par-

ticipation des agriculteurs, des producteurs de lait, des artisans, des apiculteurs et petits industriels, qui ont étalé tout leur savoir-faire pour mettre en valeur leurs produits, qu'ils soient agricoles, artisanaux ou industriels. Néanmoins, un produit a suscité l'intérêt de tous les visiteurs, inscrit au titre des innovations, est sans conteste cette machine dite ensacheuse peseuse de produits farineux mise au point par M. Laribi Miloud, président actuel de la chambre du commerce et de l'industrie et technicien en électronique, et dont la fonction principale consiste en la mise en sac de produits far-

neux, tels le ciment, le plâtre, la farine, la semoule ou autre produit en poudre. Selon son concepteur, cette machine est à 80% de fabrication locale. Seuls deux modules de fabrication étrangère (système de pesage et capteur) lui ont été intégrés pour permettre son fonctionnement. Baptisée «Amira», sa capacité de remplissage est de l'ordre de 250 sacs par heure. Selon notre interlocuteur, cette machine, si elle venait à être homologuée, serait d'un grand apport pour les producteurs de farineux dans la mesure où elle permettra une meilleure organisation du travail et un contrôle rigoureux de la production.

MASCARA

Des projets pour Hachem

Abid Djebbar

La daïra de Hachem avec ses trois communes, à savoir Hachem, Nesmot et Zelamta, vient de bénéficier de plusieurs projets dans le cadre du programme communal de développement (PCD) 2015 pour le désenclavement des zones éparses, apprend-on de sources municipales. Pour ce qui est de la commune de Hachem, l'on enregistre la réalisation d'une salle polyclinique avec un montant de 1,6 milliard de centimes, implantée au niveau de l'agglomération secondaire d'Aïn Mansour, dont les travaux

sont toujours en cours. Quant à la commune de Nesmot, l'on enregistre aussi la réalisation d'une salle polyclinique à Henaïdja avec une enveloppe de 1,6 milliard de centimes et une autre au niveau de l'agglomération Ouled Bouziane avec une enveloppe de 1,8 milliard. Ainsi que la réalisation du siège de l'agence d'Algérie Poste avec un logement d'astreinte sur le même lieu, dont l'enveloppe financière est de 1,6 milliard; la réalisation d'un siège d'APC avec un coût de 3,4 milliards de centimes au centre-ville de la commune. Les travaux, rappelle-t-on, sont en cours.

Pour ce qui est de la commune de Zelamta, l'on enregistre la réalisation d'une salle de soins avec un montant de 1,5 milliard qui est achevée et non réceptionnée. A rappeler aussi que les trois communes de cette daïra ont également bénéficié de quotas d'aides financières pour la réhabilitation du vieux bâti au niveau du tissu urbain des villes. Hachem a tiré profit de 129 aides avec un montant de 9,03 milliards de centimes, soit 70 millions pour chaque bénéficiaire, Zelamta 23 aides avec 1,61 milliard, puis Nesmot avec 02 aides, soit un montant de 140 millions de centimes, indique-t-on.

CHLEF

La CNAS ouvre ses portes

Abbad Miloud

La direction de wilaya de la CNAS a organisé, depuis lundi jusqu'à avant-hier, des portes ouvertes sous le thème « Pour une culture de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ». Il s'agit d'une campagne d'information et de sensibilisation qui a pour objet de promouvoir la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Cette action intervient dans le cadre des orientations du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de sécurité et santé de travail (SST), sous le thème adopté par le Bureau international du travail (BIT). L'opportunité du calendrier est donc saisie par la CNAS pour focaliser sur la prévention des chutes de hauteur dans le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) et ce, en égard à « la prévalence et la gravité des accidents de travail de ce type et des dépenses qui en découlent », explique la chargée de communication, Madame Zane, qui veillait au bon déroulement de ces portes ouvertes; une manifestation qui a suscité, durant les trois jours, un intérêt perceptible du public, en général, et des assurés et employeurs concernés, en particulier. Les trois principaux objectifs visés à travers ces portes

ouvertes sont : l'amélioration de la compréhension de la réglementation et son application, notamment celle relative au plan d'hygiène et de sécurité dans le BTPH, la prise de conscience des employeurs en matière de mesures nécessaires permettant la maîtrise des risques, en général, et des risques liés au BTP, en particulier, et, enfin, l'information et la sensibilisation des employeurs et travailleurs aux risques de chutes de hauteur. Le choix du thème n'est pas fortuit : un tiers des accidents du travail au niveau national sont enregistrés dans le secteur du BTPH dont 22% concernent les chutes de hauteur (chute avec dénivellement). Ces derniers relèvent principalement du non-respect des règles dans l'emploi d'échelles, d'échafaudages ou de plateformes de travail ainsi que de l'absence des plans d'hygiène et de sécurité (PHS), selon le rapport de la CNAS. D'où la nécessité de mettre en œuvre les systèmes de prévention réglementaire où le travailleur est protégé par une organisation adéquate du travail ainsi que par des moyens de protection collective et individuelle, souligne-t-on. Aussi, ces trois journées ont permis aux employeurs et travailleurs de s'enquérir auprès des professionnels de la Caisse des connaissances et des outils nécessaires à la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels.

L'opération «Port bleu» en préparation

Bencherki Otsmane

Dans le cadre de l'opération « Port bleu » version 2015, la direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH) de Chlef a tenu au niveau de son siège une réunion, la semaine écoulée, consacrée à la préparation de cet événement auquel ont été conviés la Protection civile, les travaux publics, l'environnement, la jeunesse et sports, la marine nationale, l'entreprise de gestions des ports de pêche (EGPP) et les chefs de daïra de Ténès, Béni-Haoua et La Marsa. Au cours de cette rencontre, le DPRH, M. Abed Abderahmane, a donné un point de situation concernant la 3^e édition de l'opération Port bleu Algérie 2015 qui sera organisée au niveau des ports de Ténès, de Béni-Haoua, La Marsa et de l'embarcadere de Sidi-Abderahmane, le début du mois de juin, en demandant aux directeurs concernés de collaborer par la mise en place des moyens adéquats permettant la réussite de l'opération. Quant à l'opération proprement dite, il s'agit, selon le directeur, de procéder au nettoyage à la fois des plans d'eau et des terre-pleins de tous les déchets et débris qui peuvent s'y trouver. Naturellement, les vedettes de cette opération seront les plongeurs de la Protection civile qui iront récupérer du fond de la mer les macro-déchets qui sont arrivés là, jetés directement ou charriés par les oueds. Il faut dire que la mer est devenue un véritable dépotoir d'ordures où l'on trouve toutes sortes de déchets. La dernière opération de l'année passée a relevé au grand jour les agressions causées à la mer par des gens inconscients qui jettent n'importe quoi dans la mer. Au niveau du port de Ténès, les plongeurs

de la Protection civile avaient remonté du fond du bassin différents objets hétéroclites tels que des pneus, des casiers en bois ou en plastique, des câbles d'acier. Selon un vieux retraité de la mer qui réside à quelques pas du port de Ténès, « la situation s'empire d'année en année devant l'irresponsabilité des gens, y compris celle des pêcheurs eux-mêmes censés protéger leur environnement de travail et qui participent à sa dégradation ». Pour le représentant de la marine nationale, « le problème de carénage des bateaux de pêche et celui des vidanges se pose avec acuité au niveau des ports de la wilaya malgré une réglementation sévère en la matière ». Une association écologique très active au niveau de la wilaya de Chlef a fait remarquer que « l'état des lieux est en premier lieu du ressort de l'entreprise qui gère ces ports, en l'occurrence l'EGPP, qui doit veiller à la propreté mais également elle doit mettre à la disposition des pêcheurs ou les différents intervenants divers équipements tels que les réceptacles d'huile usée, de bennes à ordures, un réseau d'assainissement ou un réseau AEP, etc. ». Cependant, la représentante de l'environnement plaidera pour une sensibilisation auprès des gestionnaires, des usagers, et des professionnels de la pêche.

A ce sujet, il faut remarquer que le principal port de la wilaya, celui de Ténès, est dépourvu de ce minimum d'accessoires, malgré un budget de près de 60 milliards de centimes qui devrait être consacré justement à la modernisation de cette infrastructure de pêche et qui, malheureusement, demeure inutilisé jusqu'à ce jour par la direction de l'EGPP de Ténès pour des raisons que nous ignorons.

AIR ALGÉRIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h10
Oran - Alger	18h00
Oran - Alger	22h30
Oran - Béchar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	16h00
Alger - Oran	20h30
Béchar - Oran	11h40
Annaba - Oran	18h10

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	13h10
Oran - Alger	15h55
Oran - Alger	19h05
Oran - Alger	21h15
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h30
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	06h50
Alger - Oran	11h20
Alger - Oran	14h05
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h15
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Constantine - Oran	17h50
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Lille	14h50
Oran - Alicante	15h15
Oran - Istanbul	20h00

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Paris-CDG - Oran	20h10
Lille - Oran	21h10
Alicante - Oran	18h15
Istanbul(j+1) - Oran	04h30

Dimanche

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Lyon	13h30
Oran - (Paris-CDG)	14h00
Oran - Alicante	15h15
Oran - Djeddah	17h40

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h05
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	18h05
Lyon - Oran	19h00
Paris (CDG) - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h45
Djeddah(j+1) - Oran	07h05

AIGLE AZUR

VOL	DEP/ARR
----- Samedi -----	
Paris-Orly - Oran	16h15/ 17h40
Marseille - Oran	17h45/ 18h25
Toulouse - Oran	18h05/ 18h40
Lyon - Oran	12h30/ 13h35
Oran - Paris-Orly	18h45/ 22h05
Oran - Lyon	19h45/ 22h40
Oran - Marseille	19h25/ 22h00
Oran - Toulouse	14h35/ 17h05

الخطوط التونسية

TUNISAIR

Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

Départ	Arrivée
ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

Départ	Arrivée
ORAN - MAGHNA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

Départ	Arrivée
MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

Départ	Arrivée
ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

Départ	Arrivée
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

Départ	Arrivée
ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

Départ	Arrivée
BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

Départ	Arrivée
ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

Départ	Arrivée
CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

Départ	Arrivée
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

Départ	Arrivée
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

Départ	Arrivée
ORAN - SBA	
17h00	18h22

Départ	Arrivée
SBA - ORAN	
05h40	06h58



DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Lun 04 - 18h00	Mar 05 - 07h00
Ven 08 - 18h00	Sam 09 - 07h00
Jeu 14 - 18h00	Ven 15 - 07h00
Lun 18 - 18h00	Mar 19 - 07h00
Dim 24 - 18h00	Lun 25 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Mar 05 - 19h00	Mer 06 - 07h00
Sam 09 - 19h00	Dim 10 - 07h00
Ven 15 - 19h00	Sam 16 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Dim 10 - 12h00	Lun 11 - 14h00
Mer 20 - 12h00	Jeu 21 - 14h00
MARSEILLE / ORAN	
Dim 03 - 12h00	Lun 04 - 13h00
Mer 13 - 12h00	Jeu 14 - 13h00
Ven 22 - 12h00	Sam 23 - 13h00

MOIS DU PATRIMOINE

PROGRAMME DU MUSÉE ZABANA

► **Aujourd'hui à 15h** : *Boqala avec les femmes du quartier Sidi El Houari vêtues en costumes traditionnels. L'activité qui s'intitule «Gaadat z'mane», se déroulera dans les bains turcs de Sidi El Houari. En collaboration avec l'association Santé Sidi El Houari.*

► **Dimanche 03 Mai à 14h** : Exposition de tableaux représentant des costumes traditionnels masculins de l'Algérie. Intitulé de l'exposition « H'kayat nass bakri ». Yahia Maatallah. Artiste-peintre (willaya de Mostaganem).

► **Dimanche 10 Mai de 14h-16h** : Défilé de costumes traditionnels algériens. En collaboration avec l'association culturelle Hajar pour la femme et l'enfant.

► **Judi 14 Mai de 14h -15h** : Conférence intitulée « Applications scénographiques des collections d'histoire naturelle et de préhistoire ». Djillali Hajouis. Archéologue auprès de Geodis Rouen et Caen (France) professeur et directeur de recherche associé au CNRPAH, Alger.

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► **Aujourd'hui à 16h au TRO**

«**El Toufah**»

Auteur : Abdelkader Alloula
Adp et Mise en scène : Samir bouanani (T.R.O)

► **Mercredi 06 mai à 14h au TRO**

Rencontre culturelle et Hommage

(Section traduction/Crasc)

► **Vendredi 08 mai à 10h au TRO**

«**Assdeka Etabia**»

Auteur : Laribi Hadjer
Mise en scène : Said Hadj Miloud
(Ass/de jeunes Chada Etarab Sidi Bel Abbes)

► **Vendredi 08 mai à 16h au TRO**

«**Esserkha el Akhira**»

Auteur : Mise en scène : Djamel Benaouf
(Ass/Numidia)

► **Samedi 09 mai à 15h au TRO**

«**Hamassat Echahid**»

Auteur : Khodja Abdelhamid
Mise en scène : Said Hadj Miloud
(Ass/ de jeunes Chada Etarab Sidi Bel Abbes)

► **Mardi 12 mai à 15h et**

► **Vendredi 15 mai à 10h au TRO**

«**El Assad Ouel Hattaba**»

Auteur : Mourad Senouci
Mise en scène : Samir Bouanani (TRO)

INSTITUT FRANÇAIS

Balade urbaine et Sorties de rue

► **Aujourd'hui à Tlemcen**
► **Dimanche 03 mai à Sidi Bel Abbès**
Ce grand rendez-vous oranais, déambulation festive initiée par l'association Bel Horizon, verra cette année la participation des fameuses marionnettes géantes « Les Grandes Personnes » et sera accompagnée en musique par les musiciens facétieux de « Rhinofanfaryngite ». A leurs côtés plusieurs compagnies oranaises d'acrobates, breakers et artistes de rue animeront la balade-découverte de la ville.

Conférence
Le Décrochage et la Déperdition Scolaire
► **Judi 07 mai à 10h à l'IF de Recherche en Éducation (Oued Romane, El Achour)**
Par Marie-Anne Hugon, professeur des Universités, Paris-Ouest Nanterre

Conférence
Les zones grises, à l'origine des crises africaines
► **Samedi 09 mai à 18h00 à l'IFde Tlemcen**
► **Lundi 11 Mai à l'ENS Oran**
► **Mardi 12 Mai à l'IF d'Alger**
► **Judi 14 Mai à l'IF de Annaba**
► **Samedi 16 Mai à l'IF de Constantine**
Conférence animée par Christian Bouquet, Professeur émérite de géographie politique et du développement de l'Université Michel-de-Montaigne-Bordeaux-3. La première définition des "zones grises" vient de l'aéronautique, à l'instar du fameux "triangle des Bermudes" où des causes encore inexpliquées provoquent des phénomènes inattendus.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Ensoleillé Max.32-Min.17	Ensoleillé Max.33 -Min.17
MOSTAGANEM	
Ensoleillé Max.32-Min.17	Ensoleillé Max.32-Min.16
TLEMSEN	
Ensoleillé Max.34 -Min.15	Ensoleillé Max.35 -Min.18
MASCARA	
Ensoleillé Max.35 -Min.16	Ensoleillé Max.36 -Min.17
TIARET	
Ensoleillé Max.32-Min.16	Ensoleillé Max.34 -Min.17
CHLEF	
Ensoleillé Max.37-Min.19	Ensoleillé Max.39 - Min.19
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.36-Min.22	Ensoleillé Max.38-Min.23
ALGER	
Ensoleillé Max.27-Min.16	Ensoleillé Max.30 - Min.17
CONSTANTINE	
Ensoleillé Max.31 -Min.16	Ensoleillé Max.36 - Min.18
ANNABA	
Ensoleillé Max.29-Min.17	Ensoleillé Max.35 - Min.18

JOURNÉE D'ÉTUDE

Langues étrangères dans le système scolaire
Didactique et évaluation

Mardi 05 et mercredi 06 mai 2015 à 09h00

Au siège du CRASC

www.crasc-dz.org

CONFÉRENCE - DÉBAT

Le Mardi 05 Mai 2015 à 10h00, CEMA

CEMA, Université d'Oran1, Ex-IAP, Es-Sénia

Le système de soins en Algérie de 1962 à nos jours

Animée par
Mebtoul Mohamed
Professeur en sociologie
(GRAS, Université d'Oran)

CEMA
Centre d'études maghrébines en Algérie (CEMA)
www.cema-northafrica.org

COURRIER EXPRESS

KAZI - TOUR

Alger : 021.49.70.84/0770.91.38.05
Oran : 0770.61.65.31 / 0770.33.91.32
Mostaganem:045.21.96.92/ 0770.94.89.73
Tlemcen: 070.12.56.23/0770.91.38.05
El-Eulma : 0770.89.44.64 Sétif : 0770.78.13.26
Constantine : 0770.97.62.02

La publicité sur papier en berne, le New York Times perd 14 millions

Le New York Times a annoncé jeudi des pertes de 14,3 millions de dollars au premier trimestre, dues en grande partie à des recettes publicitaires en chute de 6%.

Les recettes publicitaires de la très populaire édition numérique du quotidien n'ont pas réussi à compenser le déclin de la publicité de l'édition papier. Sur un an, le chiffre d'affaires du Times a baissé de 1,6% à 384 millions de dollars, malgré une modeste augmentation de la circulation notamment grâce aux abonnements numériques. Le journal concentre ses efforts sur ce dernier point. Les recettes publicitaires sur internet ont certes progressé de 10,7% sur un an mais, sur papier, elles ont chuté de 11,1%. «Au premier trimestre, 47.000 lecteurs supplémentaires se sont abonnés à notre édition en ligne, c'est davantage qu'au cours de n'importe quel trimestre ces deux dernières années. Au total, nous comptons 957.000 abonnements payants pour notre édition numérique», a expliqué Mark Thompson, PDG du groupe.

Des éléments exceptionnels ont également affecté le résultat du groupe, qui avait enregistré un maigre bé-



néfice de 1,7 million de dollars sur les trois premiers mois de l'an dernier. Il a déboursé 40,3 millions de dollars dans le cadre d'un accord prévoyant un «paiement unique offert à certains anciens employés», a indiqué le Times dans un communiqué, sans autre précision.

USA

Nouvelles manifestations après la mort d'un jeune Noir à Baltimore

Des centaines de manifestants marchaient jeudi dans plusieurs villes des Etats-Unis comme Philadelphie ou Baltimore, où la police a remis son rapport d'enquête sur les circonstances de la mort d'un jeune Noir à un procureur du Maryland. Les manifestants entendent ainsi protester contre les violences policières dont est régulièrement victime la communauté noire américaine, et pour demander que la lumière soit faite sur l'arrestation de Freddie Gray, un Noir de

25 ans dont la mort ne serait que le dernier épisode en date de bavures à répétition. Plusieurs centaines de manifestants ont de nouveau battu le pavé jeudi à Baltimore, théâtre de manifestations quotidiennes depuis l'annonce de la mort de Freddie Gray, décédé le 19 avril des suites d'une fracture des vertèbres cervicales, une semaine après son interpellation par la police de la ville. Beaucoup portaient des pancartes avec des slogans tels que «Les vies

des Noirs comptent» ou encore «Mettez fin à la terreur policière», pouvait-on voir sur les chaînes d'information en continu. La ville reste soumise à un couvre-feu nocturne de 22H00 à 05H00, instauré mardi soir après des violences la veille qui ont entraîné plus de 250 arrestations. Quelque 600 manifestants marchaient également à Philadelphie et se sont rassemblés dans le centre-ville jeudi en scandant «justice pour Freddie Gray».

Une application de smartphones pour documenter des incidents avec la police



Une association de défense des droits civiques américaine a lancé jeudi une application pour smartphones qui sert à enregistrer et diffuser des vidéos documentant des incidents entre des citoyens et des policiers. L'application gratuite, conçue par l'association American Civil Liberties Union (ACLU), voit le jour en plein regain de tensions et de manifestations en réaction à une série de décès d'afro-américains détenus ou confrontés à des policiers blancs. Les vidéos enregistrées avec l'application Mobile Justice CA peuvent être envoyées aux bureaux locaux de l'ACLU pour dénoncer de possibles violations de droits civiques par la police. Disponible pour téléphones Android ou iPhone,

elle permettra d'assurer que les vidéos sont stockées même si le téléphone est perdu, cassé ou prélevé. «Les inquiétudes vis-à-vis des pratiques de la police, y compris les contrôles au faciès et l'utilisation excessive de la force sont très réelles», a commenté Hector Villagra, directeur exécutif d'ACLU en Californie du sud, cité dans un communiqué. «Cette application permettra de vérifier s'il y a des abus, que ce soit de la part des officiers de police, les commissaires, le contrôle des frontières ou d'autres représentants du gouvernement», a-t-il ajouté. L'application peut aussi permettre d'envoyer des alertes à d'autres pour les appeler à se rendre sur un lieu donné ou pour documenter un incident.

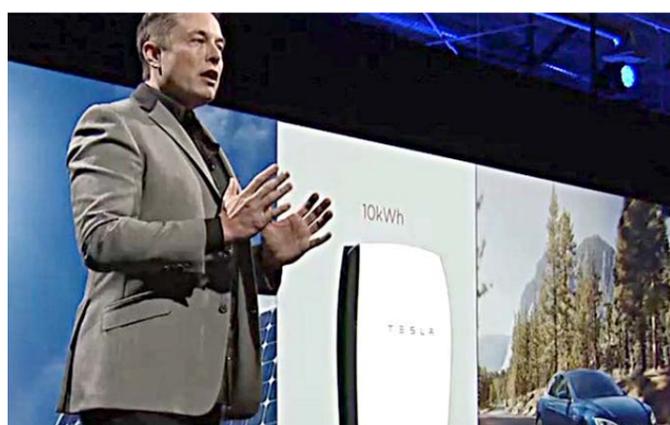
Une batterie pour «transformer l'énergie mondiale»

Le fabricant californien des véhicules électriques de luxe Tesla a dévoilé jeudi une «batterie pour domicile» destinée selon le fondateur de la société Elon Musk à changer «la totalité de l'infrastructure énergétique dans le monde». Cette batterie baptisée Tesla Powerwall peut stocker l'électricité fournie par des panneaux solaires ou par le réseau électrique au moment où celui-ci fournit de l'électricité bon marché, notamment pendant les heures de nuit, a précisé la société. La batterie peut également servir en cas de coupure de courant, a ajouté Tesla. La batterie, destinée à être fixée sur le mur d'une maison ou dans un garage pourrait rendre les habitations équipées de panneaux photovoltaïques totalement indépendantes des réseaux électriques traditionnels. «Notre but est de transformer totalement l'infrastructure énergétique mondiale pour la rendre totalement durable et sans produire d'émissions de carbone», a indiqué Elon Musk à la presse avant de dévoiler la Tesla Powerwall dans la banlieue de Los Angeles. La batterie coûtera 3.500 dollars lors de sa mise sur le marché américain lors de l'été 2015 et devrait être disponible dans le monde entier l'année prochaine. L'Allemagne devrait de-

venir un marché-clé pour cette batterie car ce pays est l'un des plus équipés en système photovoltaïques du monde, selon Elon Musk. Mais la batterie pourrait également être utilisée dans des régions en développement où les réseaux électriques sont souvent peu fiables en dépit d'une énergie solaire abondante. La batterie pourrait jouer «un rôle analogue à la manière dont la téléphonie mobile a remplacé les lignes terrestres», a estimé M. Musk. La Tesla Powerwall «sera une grande avancée pour les communautés les

plus pauvres du monde», a ajouté le patron de Tesla, car «elle permet de se passer des réseaux électriques».

Tesla avait annoncé l'année dernière la construction de la plus grande usine mondiale de batteries lithium-ion dans l'état américain du Nevada, une usine géante de 5 milliards de dollars en collaboration avec le géant japonais de l'électronique Panasonic. L'usine géante a pour objectif de faire baisser les prix des batteries, et donc des voitures électriques, l'une des barrières principales à leur adoption massive par le grand public.



L'Apple Watch n'aime pas les poignets tatoués

Les personnes qui arborent un tatouage sombre au poignet pourraient avoir du mal à utiliser la montre connectée Apple Watch car l'encre obstrue la lumière des capteurs, a indiqué Apple jeudi. «L'encre, les dessins et la saturation de certains tatouages peuvent bloquer la lumière des capteurs, rendant difficile une lecture fiable» des informations, a écrit Apple sur sa page internet d'assistance. Les capteurs qui se trouvent au dos de la montre connectée utilisent des LED pour détecter le flux sanguin et le rythme cardiaque de ceux qui la portent pour donner des informations sur l'activité physique. «Plusieurs facteurs peuvent affecter les performances des capteurs du rythme cardiaque de l'Apple Watch», a expliqué le géant des nouvelles technologies, comme certains mouvements irréguliers durant une partie de tennis, par exemple. «Des changements temporaires ou permanents de votre peau, comme des tatouages, peuvent également nuire aux performances» de ces capteurs, a précisé la marque à la pomme.



Après le lancement de l'Apple Watch le 24 avril, des utilisateurs ont fait part sur internet de certaines fonctionnalités qui

ne marchent pas bien lorsque la montre est portée sur un poignet tatoué. Certaines applications ne fonctionnaient pas et d'autres s'arrêtaient, se sont plaint des porteurs de la montre.

Les ventes mondiales de tablettes continuent de reculer



Les ventes mondiales de tablettes informatiques ont de nouveau baissé au premier trimestre, selon des estimations jeudi du cabinet de recherche IDC, qui voit toutefois des poches de croissance dans les appareils intégrant une connexion cellulaire ou «deux en un». D'après IDC, seulement 47,1 millions d'unités ont été écoulées au premier trimestre, soit 5,9% de moins qu'un an plus tôt. C'est le deuxième trimestre consécutif de recul des ventes, après déjà -3,2% au quatrième trimestre 2014. «Le ralentissement du marché des tablettes que nous avons vu le trimestre dernier continue de se ressentir, mais nous voyons quelques zones de croissance commencer à se matérialiser», a commenté Jean Philippe Bouchard, un analyste d'IDC. Il a relevé en particulier que les tablettes intégrant une puce de téléphonie mobile, qui ne dépendent donc pas de la proximité d'un réseau wifi, affichaient des performances meilleures que le reste du marché, et apportaient

«une source de revenus supplémentaires pour les fabricants et les opérateurs mobiles». L'autre créneau qui résiste est celui des «deux en un», à mi-chemin entre tablettes et ordinateurs portables avec des éléments détachables. Elles «représentent encore une petite portion du marché global, mais la croissance dans ce créneau est stupéfiante avec des fabricants comme Asus, Acer et E-FUN capables d'offrir des produits à très bons prix; et des fabricants comme Microsoft qui soutient la croissance dans le haut de gamme avec des appareils comme la Surface Pro 3», note un autre expert d'IDC, Jitesh Ubrani. Malgré un net ralentissement de ses ventes (-22,9% sur un an à 12,6 millions d'unités), le groupe américain Apple et son iPad restent en tête du marché mondial dont ils se sont adjugés 26,8% au premier trimestre. Le rival sud-coréen Samsung se maintient en deuxième position (19,1% du marché) malgré lui aussi un net repli de ses ventes (-16,5% à 9 millions d'unités).

Le Japon se remet à l'heure du «Cool biz»



Le gouvernement japonais a lancé vendredi sa campagne annuelle «Cool Biz», qui encourage les hommes d'affaires à tomber veston et cravate pour la chemisette, afin de réduire la climatisation dans les bureaux et économiser l'énergie. Cette campagne estivale, qui entre dans sa onzième année, vise à maintenir la température de l'air conditionné à 28 degrés sur les lieux de travail.

Les salariés sont donc invités à s'habiller légèrement et à remettre les classiques costumes sombres au placard.

Certaines compagnies et ambassades étrangères ont d'ailleurs suivi le mouvement. «Cool Biz» a ainsi lancé de nouvelles modes vestimentaires l'été dans les bureaux et administrations japonais, comme les chemisettes à col ouvert et les polos sport. Il arrive même d'apercevoir à Tokyo des chemises hawaïennes arborées par les plus décontractés. Mais, évidemment, la médaille a son revers. Les marchands de cravates sont furieux en raison du déclin des ventes pendant les mois chauds.

De la liberté de penser au totalitarisme

Irvin Yalom psychiatre et romancier opère, de façon fine, un décryptage de la société néerlandaise du XVIIe siècle qui a connu une immigration juive massive et la société allemande nazie conquérante, sûre d'elle-même, imposant, de façon totalitaire l'antisémitisme, à l'origine d'un bouleversement de l'Europe du XXème siècle.

Par Mohamed Mebtoul

Irvin Yalom s'appuie sur deux trajectoires sociales : Bento Spinoza, philosophe de renom qui a su, avec un courage exemplaire, braver tous les interdits politiques et religieux, imposés à la société néerlandaise, et Alfred Rosenberg, idéologue du nazisme et de la race arienne allemande.

Deux voix que l'auteur met en scène en s'appuyant, en grande partie, sur les informations puisées dans des documents historiques et dans les ouvrages produits par Bento Spinoza et Alfred Rosenberg. Il s'est, notamment, inspiré de deux ouvrages principaux de Spinoza : «Traité des autorités théologique et politique», «l'Éthique» et de sa correspondance.

Le roman est, intellectuellement, puissant et rigoureux. Il nous montre, de façon très convaincante, le mode d'émergence du nazisme dans la société allemande du XXème siècle. Il s'est imposé, grâce à un travail idéologique progressif, tenace et totalitaire, faisant usage d'un organe de presse, au départ modeste, qui deviendra, au fil des années, un instrument incontournable et puissant pour propager les idées du nazisme. Alfred Rosenberg va jouer un rôle central dans le renforcement du journal, devenant le penseur de la race arienne et le directeur de cet organe de presse. Il diffusera, inlassablement, la « haine du juif » qui ne peut avoir droit de cité, en Allemagne, nation devant être profondément marquée par la « pureté de la race ».

INCORPORATION DU TOTALITARISME

Alfred Rosenberg, âgé de seize ans, est pris d'une passion aveugle et folle pour l'auteur antisémite Houston Stewart Chamberlin. Il n'écouterait pas les avertissements de ses professeurs qui lui démontrent en vain, cette folie de l'anathème porté à l'égard des

juifs. Rien ne changera, tout le long de sa vie. Il incorpore, profondément et sans nuances, ses idées qu'il ne cessera de diffuser, inlassablement, dans ses différentes rencontres et dans ses ouvrages de propagande anti-juive. Sa rencontre avec Hitler a été décisive. Elle a permis, de façon plus radicale, de donner plus de force au totalitarisme, en élargissant la base sociale du nazisme. Des liens de proximité vont se nouer entre les deux hommes, Alfred Rosenberg et Hitler, du fait de leur connivence idéologique, et d'un partage des rôles. Le premier est davantage préoccupé par la production des discours centrés sur la puissance de la nation allemande et le second, devenant le tribun exceptionnel qui sait enflammer la foule allemande.

Alfred Rosenberg se considère comme un philosophe. Il est à la quête de tous les ouvrages qui puissent le conforter dans ses positions. Parce que l'immense Goethe, le vénéral, selon ses termes, était un grand admirateur de Spinoza, il tente au départ de lire l'ouvrage « l'Éthique », mais sans toujours comprendre la complexité de sa pensée. Sur le conseil de Friedrich, psychiatre et ami de son frère et passionné de philosophie, il revisitera l'ouvrage de Spinoza, «Traité des autorités théologique et politique», plus abordable, selon lui. Pourquoi Alfred Rosenberg, est-il aussi attaché aux travaux de Spinoza ? Pourquoi Spinoza, fait-il problème à ses yeux ?

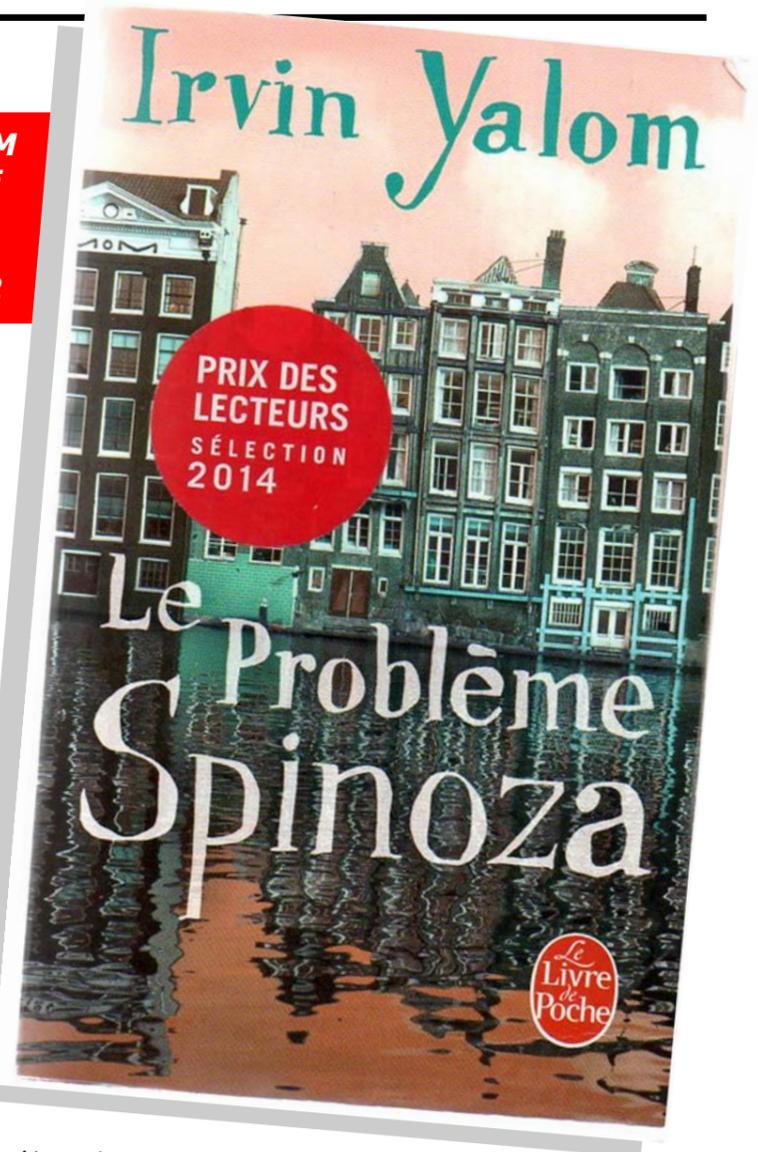
Rien ne permet d'indiquer, dans le roman, toute forme d'admiration ou de reproduction des idées de Bento Spinoza par Alfred Rosenberg. Ce sont deux personnalités contrastées et différentes, défendant des positions idéologiques extrêmes, ayant vécu dans deux périodes éloignées. Spinoza, le philosophe anticonformiste, du XVIIème siècle, défendant, seul contre tous, l'impératif d'une société

sécularisée, libre où seule la raison doit s'imposer sur toute autre considération religieuse ou dogmatique. Il refuse toute concession, toute hypocrisie, conduit à opérer une critique rigoureuse du pouvoir religieux des rabbins juifs, installés à Amsterdam. Bento Spinoza sera excommunié, publiquement, par les rabbins au cours d'un serment. Personne, ne devra, en conséquence, lui adresser la parole, ou l'approcher à plus de cinq mètres, même les membres de sa famille, l'obligeant à fuir Amsterdam, abandonnant son petit commerce à son frère. Spinoza aurait pu obtenir les faveurs et les louanges du rabbin d'Amsterdam qui était admiratif, et ce, depuis son plus jeune âge, devant autant de capacités intellectuelles, et de sa rapidité dans l'interprétation des textes religieux. Mais la fureur du rabbin est liée au fait que Spinoza a osé s'inscrire dans la dissidence, gommant toute compromission avec la religion juive, en privilégiant sa liberté de penser. Stigmatisé, rejeté publiquement par les rabbins et la population juive d'Amsterdam, il a opté, librement, pour la solitude et l'engagement dans la quête constante de la vérité.

SPINOZA : LE NOMADE INTELLECTUEL

Devenant nomade intellectuel, vivant grâce aux rares personnes, qui, comme lui, croyaient à l'importance de la réflexion critique et autonome, il a réussi le pari de produire, dans la douleur, le reniement des autres à son égard et l'enfermement, une œuvre philosophique majeure reconnue beaucoup plus tard après sa mort.

Irvin Yalom, l'auteur de ce roman en grande partie vrai, s'inspirant d'événements vécus par les deux personnages, en l'occurrence deux philosophes porteurs de trajectoires, profon-



dément inversées, mais dont le point commun peut être identifié dans l'opiniâtreté à obéir à des convictions et une passion, hors du commun, même si elles se fondent sur des divergences politiques, radicalement différentes. Alfred Rosenberg restera jusqu'à l'ultime instant de sa vie, avant sa condamnation à mort par le tribunal le 16 octobre 1946, la personne qui ne reniera rien de son passé d'idéologue du totalitarisme nazi. Il dira, publiquement, à la cour, toute sa fidélité à Hitler. «Je n'ai pas vu en Hitler un tyran, mais comme de millions de nationaux-socialistes, je lui ai fait confiance, personnellement, en raison de l'expérience puisée dans quatorze an-

nées de lutte. J'ai servi Hitler avec loyauté, et quoi qu'ait pu faire pendant ces années, le parti, je l'ai soutenu» (p. 524).

Il va se fixer de façon maladroite sur l'œuvre de Spinoza, le conduisant en pleine guerre, à rapatrier ses œuvres en Allemagne, l'appréhendant comme un butin de guerre. Cette volonté tenace de s'accrocher à «l'esprit» de Spinoza, reste, par bien des aspects, encore obscurs. Mais l'on comprendra à la lecture du roman, que l'idéologue du nazisme aura été, profondément, marqué par le courage, et l'autonomie de penser du philosophe Spinoza, tout en se démarquant de sa posture, pour s'inscrire, délibérément, dans l'apologie du totalitarisme.

Bento Spinoza ne renoncera pas aussi, pour d'autres raisons plus nobles et plus courageuses, jusqu'à sa mort, à la liberté de penser, et ce, quels que soient les sacrifices consentis, les frustrations endurées, les anathèmes produits à son encontre. Il s'est attaché, patiemment, à la déconstruction de l'idéologie religieuse juive qui lui apparaissait comme une forme de pouvoir approprié par les rabbins. La notion d'aliénation du peuple subjugué par toutes les mystifications et les miracles, semble prégnante dans l'œuvre de Spinoza. Mettant, au dessus de tout, la raison, celle-ci s'est progressivement muée en passion. «La raison n'est pas de taille à lutter contre la passion et que le seul moyen de se libérer de la passion est de faire de la raison une passion».

L'isolement, lui interdisant toute vie sociale, a été transformé en une force puissante, lui permettant de se consacrer, corps et âme, au travail intellectuel critique, autonome et approfondi, s'adonnant sans relâche et dans la sérénité, à la lecture des milliers de documents et à l'écriture d'ouvrages philosophiques fondamentaux. Ses sacrifices n'auront pas été inutiles. Il a laissé une œuvre immortelle ré-exposée dans le musée de Spinoza, où l'on peut la voir, encore, aujourd'hui.

Histoire postale de l'Algérie

Les timbres de la souveraineté

Hamid Dahmani

Les premiers timbres-poste temporaires algériens surchargés de la mention EA (Etat algérien) sont des timbres originaux de l'administration française, avec la mention «Algérie française». Ces timbres ont été utilisés par l'Algérie indépendante pendant une courte période de transition. Ils font partie de l'histoire postale de l'Algérie.

Ce sont des timbres qui étaient déjà imprimés et portaient la mention «Alaérie française» au mo-

ment de l'accession du pays à l'indépendance et qui ont fait l'objet d'une surcharge à l'encre noire sur cette mention du passé colonial. Cette opération de surcharge et d'annulation par un trait noir de la mention RF a été effectuée par l'administration postale algérienne souveraine pour la remplacer par la mention EA pour pallier à l'urgence et permettre à la poste la continuité de son activité en attendant l'émission du premier timbre-poste algérien par ce procédé de surcharge au

moyen typographique ou tampon à main, avec la pose d'une nouvelle mention EA (Etat algérien) sur les timbres-poste pour leur réutilisation momentanée par les usagers de la poste.

Des timbres surchargés par des caractères symboles de l'autonomie et de l'indépendance du pays. Des timbres garants de l'autorité algérienne. EA (Etat algérien), une mention historique tamponnée sur cinq (5) timbres-poste à l'encre noire.

Des timbres-poste uniques et originaux. Les Gorges de Kherrata, la

Grande mosquée de Tlemcen, les portes de Lodi de Médéa, Marianne de Décaris et la Moissonneuse. On recense aussi beaucoup de timbres-poste surchargés de la mention EA en parallèle des timbres officiels cités alors qui n'étaient pas destinés officiellement pour cette opération de surcharge à cette époque-là. Les timbres-poste avec la surcharge EA sont les grands témoins de la naissance de l'Etat algérien le 04 juillet 1962, cela fait 50 ans qu'ils ont affranchi le premier courrier algérien indépendant.



APPARTEMENTS

■REMCHI : Vds F4. Acté. Refait à neuf. Spacieux. 3 façades. Ensoleillé. Au centre-ville, 2^{ème} étage - Prix après visite - Tél. 0770.17.41.30

■Location F7, 220 m², 1^{er} étage, C.V. ORAN 70.000 DA/M - Location F2, 3^{ème} étage Rue de Lamartine 35.000 DA/M - Location F3, 1^{er} étage meublé Akid Lotfi 55.000 DA/M - Tél. 0550.54.01.21

■Studio à louer avec grande chambre - hall + cuisine : 36, Rue Mellah Ali / Boulevard Marceau - Plateau - Tél. 0665.70.83.37 - 0790.70.99.57

■Bur. Aff. Maraval Jamel - 041.21.36.39 - 0555.444.172 - Loue : Studio USTO 2 - Loue Duplex F4 Misserghine 3 - Niv. Villa Maraval 6,5 U - F2 Amandiers 2,3 U - Niv. Villa Senia 4 U - F3 Hai Chouhada

■Vds F3 - Acté - à ARZEW Cité Zabana. 75 m², T. B. état. Ttes Commod. + Balcon avec vue sur mer, immeuble calme, propre et entretenu. B. voisin. Prix attractif (Accepte P.V.) - Tél. 0560.13.37.42

■Loue à ORAN la Lofa F2 (50 m²) RDC de villa entrée individuelle communiquant avec 2 locaux 40 et 35 m², 2 portails, 2 façades. Toutes commodités - Tél. 0778.39.85.12

■Vds F2 Béranger 565 U, 1^{er} / F3 USTO des Enseignants 980 U RDC / F3 El Yasmine 2^{ème} 980 U / F4 Falaïses 1400, 1^{er} / F4 Gde Terre 1300 / F3 Hai Chouhada 1^{er} 1200, / A.G. DJIWEED EL ADL - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■Location Appart plein centre-ville RELIZANE à côté APC au-dessus Siège « Ooreedo » : 4 pièces, 2 halls, sanitaires - pour Société ou Cabinet médical - Tél. 0555.46.42.61

■A vendre Appart F5, 133 m² - Acté - 1^{er} étg. à Bouisseville / Ain El Turck. 2 F. - B. ensoleillé 10 m de chaque - Tél. 0541.33.96.03

■Vds F4, 2^{ème}. Bien aménagé. 80 m². Balcon donne sur Place Maghreb, immeuble de 4 voisins - Tél. 0560.64.99.54

■Vds F4 + grand hall, meublé, haut standing, 106 m² 1^{er} étage au Front de mer ORAN. Convient aussi pour toute professionnelle libérale. Endroit idéal - Tél. 0666.84.23.24 - Curieux s'abstenir

■Vends F4, 87 m². Toutes commodités à Akid Lotfi tout près de Joy - Prix après visite - Tél. 0560.01.86.85

■Loue bel F3, 1^{er} étage à Hai El Yasmine, à côté du grand Bd. - Mobile : 0696.06.23.99

■Louer Appart F4 - 3^{ème} étage + Ascenseur (cité fermée) Hai Sabah - Tél. 0558.44.25.17

■Vends Appart F3 clos et couvert 84 m² au 2^{ème} étage d'une construction neuve de 4 étages à Hai Khemisti à 250 m du Bd Millenium - Tél. 0559.383.797

■Vends Gd Appart clos et couvert 164 m², occupant le niveau du 2^{ème} étage d'une construction neuve de 04 étages à Hai Khemisti à 250 m du Bd Millenium - Tél. 0559.383.797

■Vds F4 - 92 m² - Acté - 4^{ème} étage. 2 façades. 3 balcons. Bien ensoleillé. Petite résidence à El Yasmine - Tél. 0661.48.00.92 - Prix après visite

■Vds Appart à Akid Lotfi 1^{er} étg. F3. Bloc très propre. Bon voisinage. Convient pour Habitat, ou Prof. libérale, Médecin et autre (Bureaux...) - Tél. 0669.48.14.63

■A vendre Appartement F2 - Acté - modifié en F3 - 5^{ème} étage et dernier à Hai Yasmine « 2 » Cité Larbi - Sup. 55 m² - Prix demandé 670 - Tél. 0552.57.62.92

■Loue à usage professionnel F4 + chambre. 120 m². Refait à neuf. Sécurisé, 1^{er} étage Place des Victoires angle Rue Larbi Ben M'hidi (Au-dessus de la Banque BNA) - Tél. 0542.72.20.24

■Vends ou Echange F4 - Acté - 3^{ème} étage USTO derrière clinique Nekkach, contre F4, 1^{er} étage USTO, Hai Sabah, au RDC Hai Yasmine - Tél. 0794.06.64.96

■A vendre F3. Acté. Cité 1500 Logts USTO. 80 m². Libre de suite. 3^{ème} étage, immeuble propre et sécurisé, citerne d'eau et cave individuelle - Tél. 0771.65.34.63

■A.V. F3 - 3 balcons. Double Faç. Vue sur mer et sur 2 Gds boulevards - Pas de vis-à-vis - au 9^{ème} et dernier étage avec Ascenseur à ORAN Akid - Tél. 0561.98.80.10

■Vente Appart F3 - 1^{er} étage Hai Sabah - cité clôturée - N° 0556.91.43.83

■Loue Appart F3 meublé en face du Sheraton. Vue sur mer - Garage - Clim - Chauffage - Tél. Internet - 5^{ème} étage - Tél : 0555.19.71.21 - 0771.89.71.88

■Vends 02 superbes Apparts Ht Stand. F5 135 m² et F3 130 m². Cuisines équipées. Chauffage centralisé - Matériaux 1^{er} choix - Akid Lotfi. ORAN - 3^{ème} étage avec Ascenseur. Sans vis-à-vis - Prix après visite - Tél : 0770.19.69.66

■A vendre F3 RDC. 3 façades - Acté - Maraval - Convient : Habitation - Profession libérale ou Bureaux - Tél : 0790.51.10.78

■TLEMCEN : Vds ou échange contre Maison F4, 130 m², sur Gd Bd d'Imama H / Standing - Tél : 0552.39.16.98

■Vds F4 - 108 m² - 4^{ème} étage. Chauffage central + Clim - Refait à neuf - Les Pyramides - P.O. : 14 - P.D. : 15 - Tél : 0560.06.10.87

■Loue F2. SB. Cuisine à Hai Khaldia (Delmonte) ORAN - Tél : 0550.19.86.87 - 0771.93.20.46

■Vends Appartement F3 - Acté - Situé à Bir El Djir (Hai Bendaoud) 2^{ème} étage - 104 m² + garage sous-sol - Tél : 0770.10.59.11

■Vends bel Appartement F3 - 86 m² à Akid Lotfi - Acté - Ascenseur. Climatiseur. Réservoir. Parking gardé. Bon voisinage - Tél : 0661.20.35.23

■Vend F3 - 100 m² - 3^{ème} étage résidence privée à Hai Khemisti / Bir El Djir - ORAN - PO : 14 - PD : 15 - Contacter : 0773.16.58.91

■Vends à ORAN : Appart F4 à Cité Grande Terre 1^{er} étage - Tél : 0664.59.48.48 - 0554.17.88.34

■A.V. F4 - 157 m² - 3^{ème} étage. Terminus Millenium Bir El Djir - Tél. 0558.20.32.99

■Loue F2 à Seddikia. Grande surface 60 m² à jeune couple sérieux - 1^{er} étage. SDB. Cuisine - Eau chaude / froide 24/24 H - Tél : 0770.61.23.11

■A vendre ou Location F3 - Acté - Cité MA-FAL Dar El Beida - ORAN - Tél : 0553.12.10.43 - 0553.53.00.17

■Vends F2 aménagé F3 : Salon + 2 chambres, cuisine, SDB - Climatiseur. Chauffage. Réservoir. Barreaudage - 1^{er} étage R+1. 64 m² + cour. 2 portes d'entrée à SIDI BEL ABBES - Prix Off. : 740 U - Tél : 0771.12.68.17

■A vendre F3 Hai Seddikia 342 Logements. 3^{ème} étage. Acté. 79,46 m² en face Terminus « B » - Tél : 0558.30.82.44

■A vendre Appartement F3 à GDYEL - Urgent - Tél : 0697.63.40.67

■Vends F4, 2^{ème} étage. Refait à neuf. A - L. 84 m² - Tél. 0771.04.58.48 ou 0772.05.40.64 - Curieux s'abstenir

■A louer à Hassi Benokba Rte Nat. F4 de 150 m² + cours + garage. 2 façades - Dépôt de 250 m² nouveau construit - Garage de 60 m² - Tél. 0665.99.43.96

■Vds beaux Apparts F3, 114 m² et 77 m². Dalle de sol + Faïence 1^{er} choix. Faux plafond. Portes et Fenêtres Mischler. Park. S-Sol - Hai Bendaoud face Station d'Ess. 4^{ème} Périph. Bir El Djir - Tél. 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

■Location Appart F3 - 200 m² - cité Amir AEK côté St Hubert - 0540.79.51.34

■Vends F3 - 3^{ème} étage Hai Yasmine (2) côté Commissariat. 73,63 m² - Acté - Ascenseur - Parking - Bon voisinage - Bien ensoleillé - Tél : 0559.51.69.55

■Vends F4, 110 m². Bien aménagé et bien situé avec toutes commodités (chauffage, clim, internet...) face rond-point hôpital 1er Novembre Pyramides USTO - Bir El Djir - Prix après visite - Tél : 0552.31.20.66

■Vends Appart F3 cité 300 Logts Kharouba à MOSTAGANEM 5 min de la mer de Sidi Mejdoub. 1^{er} étage. Refait à neuf. 40 F. Convient pour Médecin - Tél. 0558.04.30.17 - P. 700 Nég.

■Vends F5. 135 m². 4^{ème} étage - Acté - avec barreaudage. Cité clôturée, palier sécurisé - Parking - Réservoir 2000 L. - 2 Clim. - à côté les Palmiers Ain El Bia - Bethioua - PD : 1 MD - N° Tél : 0662.74.74.06

■Vds Appart F3 - Sup.135 m² : Gd salon. 2 pièces. Cuisine. SDB. WC. 2 balcons - Meublé totalement, au 3^{ème} étage, nouvelle construction. Endroit très calme à l'Hippodrome - ORAN - Tél. 0779.19.81.68

VILLAS

■Vends Carcasse 280 m². R+3. Bahi Amar. Senia. P.O. 34 - Vends F2, 4^{ème} étage Michélet. 850 U - Tél : 0550.54.01.21

■A vendre Villa 140 m² à Boutléilis cité la CNEP - R. Ch. + 2 + garage et jardin. 2 salons, 4 P. + SDB + 2 terrasses - 2 Façades - Tél : 0792.61.33.90

■Vends M.M. 224 m² nouvelle construction - Rez-de-ch. : 2 Gds garages. Sanitaires - 1^{er} : 3 Ch. Sanitaires. Hammam arabe. 2 Ch. Salon de 60 m² - St-Eugène - Tél : 0771.74.04.07 - 0794.58.07.84

■A vendre Villa 170 m² à Ain Témouchent. Cuisine. Salle de bain + cour + garage - 1^{er} étage : 2 salons. 2 chambres + hall. Cuisine + salle de bain - Tél : 0793.93.96.42

■Vds à SBA Villa à CPR. 200 m². R+1 / RDC : 1 Bur. + 2 Ch. Froides (+ et -) de 100 m3 avec Gd garage (2 Camions) / 1^{er} : Gd Sal. + Gd séjour + Gde Cuis + 2 Ch. - Hammam turc + Ch. C. - Prix 3,3 - Tél : 0559.91.59.11

■Vds 2 Maisons vides Bâti. 900 m². 3 façades - Actées - ORAN - pour Promotion Immobilière - Tél : 0554.61.96.16 - 0672.41.78.50

■Vends villa CNEP. 3 niveaux. Standing. 2 façades. 340 m². Cité Sid El-Khiar - Es-Sania - Tél : 0554.61.96.16 - 0672.41.78.50

■Loue au 1^{er} étage d'une M. Maître à Coca pour 3 mois et plus, avec ou sans garage + terrasse, 1 P + F2 + F3 / Vds à Coca M.M. R+1. 324 m² de 4 Apparts + garage - Tél : 0771.23.91.49

■Vds villa 125 m² à Senia R+2. Actée + L.F. RDC : Sal. Cuis. Sanit. Cour. Garage. Hall - 1^{er} : 3 Pces. Sal. SDB - 2^{ème} : Gde Pce. Sal. Cuis. SDB - Terrasse - Tél : 0778.82.39.11

■BENI-SAF : Vends / Loue à Sté Sup. Villa 420 m² Bâti. Acte + L.F. Vue sur plage. 6 Apparts. R+2. 2 garages. 3 Faç. Jardin 300 m². Eau H24 - Chauff. Cent. - Tél : 0778.25.17.97

■Vends Bâtisse 200 m². R+1. Garage. 5 Pces. Grand Salon. 2 C. SDB. Terrasse avec buanderie - Sidi Chahmi - P.D. 19 M - Tél : 0560.64.99.54

■TLEMCEN : Vds Chalet avec terrain, 360 m² - Acté - Imama Cité des Roses N° 32 - Tél : 0554.35.35.71

■A vendre Maison à Hassi El-Ghella Rue de la Gare N°26 - Sup. 2400 m². 2 façades. Surface bâtie 400 m² - ALG : 0699.47.18.31 - 0673.45.60.92 - FR : 0033.650.492.046

■Vente ou location M.M. 2 niveaux. 350 m². Bouisseville / Ain El Turck. W. ORAN - Ttes Commod. Prix après visite - Tél : 0555.61.53.11 - 0561.65.57.40 - H.B.

■A vendre une Maison 244 m² à la Rue Khayat Salah - Medioni / ORAN - Tél : 0781.54.97.66

■A vendre M.M. vieux bâti (centre-ville d'ORAN) 60 m² - 10 m façade - R+1 - Rue Pomet à 20 m de la Rue Mirauchaux - Tél : 0550.57.68.88

■Vends / Loue Niveau de villa R+2 - 400 m² + Terrasse 320 m². Usage Habit. ou Bureaux. Dble façade (Refait à neuf) situé sur grand Bd (RTA) ORAN - Tél : 0033.687.597.709 - 0549.75.76.73

■Location Immeuble 1.300 m² sur 3 niveaux. Dble façade. Usage commercial - Bureaux - situé sur Gd Bd des 40 m (RTA) ORAN - Tél : 0033.687.597.709 - 0549.75.76.73

■Vends Haouch en tôle 100 m² - Acté - T. B. aménagé composé de 3 Pces - Cuisine - SDB - Garage - Eau. Gaz. Elect. - à Sidi El-Bachir, Route du cimetière - Tél : 0659.47.76.66

■Vds Immeuble de 3 étages : 2 Apparts F3 + 2 Apparts + 2 Gdes terrasses + B. Eau + Gd garage pour 4 Voit. Acté. Pieds dans l'eau à Ain Turck. St-Rock - Tél : 0796.84.53.64 - 0796.15.38.90

■A vendre Villa R+3 - 240 m² à Bir El-Djir (Pépière). Hammam. Garage à 07 véhicules. Chauffage central - Tél : 0770.77.98.99 - 0770.59.95.31

■Loue Villa à Canastel vers Belgaid - R+1 - 280 m² - Contacter : 0771.80.65.48

■Vends Maison de Maître vieux Bâti. Superficie 216,55 m² - Actée - à Hai Yaghmoracen (ex-St-Pierre) - Mobile : 0550.315.466

■Vds Villa de haut standing. Superficie de 260 m² W. MASCARA - MOHAMMADIA avec Fonds de commerce de Boulangerie - Inter-médiaire merci de s'abstenir - Tél. 0551.73.28.94

■TLEMCEN (REMCHI) : Vends Villa 280 m². R+2 - 2 façades + 2 garages - Prix après visite - Tél : 0554.24.09.50 / 0663.52.92.76

■Vends Villa à Canastel 250 m². 2 façades. Forme 2 Appartements. R+1. 2 cuisines. 2 garages pour 5 voitures. Jardin. 2 SDB - Tél : 0551.93.44.55

■Vds Gde Maison 260 m². R+2 - 2 Faç. - R : 2 Magasins. 1 Garage (4 V.). Cour + puits et WC - 1^{er} : 3 Pces. Gd Sal. Cuis. WC et SDB - 2^{ème} : Similaire - Rue de Wilaya - St Remy - Tél : 0773.39.84.19

■A vendre Villa 208 m² - R+2 + grande terrasse - Coop. El Wiffak Bd Millenium - Tél : 0771.38.31.91 - 0550.43.40.48

■Vends ou Loue à Ain El Turck Maison de Maître : 2 chambres + salle de bain + cour + garage - à 10 min de la plage - Tél : 0556.43.70.45

■A vendre en plein centre-ville de BEZIERS un Immeuble de 3 niveaux - Email : ahafadi@hotmail.com

■A vendre Maison 120 m² Actée. R+1 à ORAN (MAHDIA - OUED TLELAT) à 300 m de la Maison Renault - Prix Off. 11 - Prix Dem. 13 - Tél : 0540.29.29.39

■Vends Villa 225 m² Coop. Karama R+1 - 1 salon + cuisine + WC + jardin + piscine ouverte + garage 2 voitures. 1^{er} étage : 3 Ch. 2 WC + hammam - Curieux s'abstenir - Tél. 0771.22.51.29

■A.V. Carcasse 3 niveaux - D.F. sur Bd POS 50 - Tél. 0558.20.32.99

■A louer : Niveau de villa 200 m² + garage Fernandville + Dépôt 220 m² Maraval + A vendre F3, 84 m² Maraval + A vendre F3 Maraval résidence - Tél. 0550.24.90.34 - 0552.85.59.80

■Vds villa R+3 - 207 m² avec S/Sol à 40 m Gd Bd Coop. Panorama route Belgaid - S/S. : 207 m² - RDC/ 170 m² - 1^{er} : F5, 167 m² + terrasse - 2^{ème} : F5, 167 m² - 3^{ème} F3, 80 m² + terrasse - Tél. 0561.69.87.75 - Prix après visite

■Vends nouvelle Bâtisse 228 m² : 3 pièces, salon, cour avec garage, cuisine - B. d'eau + citerne - 1^{er} étage : dalle, entouragée - Actée + Livret foncier - Sidi Chahmi - ORAN - Tél : 0776.47.86.98 - 0794.97.55.99

■Vends Villa avec Hammam et Douches publiques Emir AEK / St Hubert - ORAN - R+1 + Salon de Coiffure - Esthétique - Prix après visite - Tél : 0662.68.77.79

■Loue Niv. de Villa « Loft » à Savignon. 400 m² habitable : 2 Gds salons de séjour - 5 chambres + salle d'eau - 2 SDB - salle de maître + salle d'eau + 1 Gd hall + cuisine + salle à manger + garage - 0773.57.27.24

■A vendre Villa - Actée - d'une Sup. 311 m² les Castors près de la Caisse des Retraites - Tél : 0772.48.88.91 / 0661.71.83.45

■Vds villa 264 m². S/sol : hammam - garage - cave / RDC : Salon - Cuisine - Pte pièce + SDB / 1^{er} : 4 Chambres + SDB / 2 Terrasses + 1 chambre - à Belgaid Coop. Kenza - ORAN - Tél : 0664.20.40.51

■Vds villa 201 m². R+1 à Fernandville. ORAN : 4 pièces, 2 salons, cuisine équipée + séjour. SDB + hammam + 2 WC. Sous-sol : 5 voitures - Avant-cour + cour - Nouvelle construction - Tél. 0559.88.53.03

■A vendre Haouch 150 m². 3 façades (F4 + Haouch + Terrasse) - Toutes commodités - à Sidi Ben Yebka à 20 Km d'Oran - Tél. 0560.72.61.81 - 0771.91.86.35

■A vendre petite Villa 108 m² - R+2 - Finie à 100%. Nouveau style - Actée - Hai Chahid Mahmoud / Boudjemaâ - Tél. 0771.31.90.58

■ORAN St-Eugène : Vds belle Maison 450 m². 20 m de façade. R+1. Composée de 3 garages, 3 pièces, Gd salon, cuisine, 2 Gdes terrasses avec Chauff. Cent. - Convient Promotion ou Habitation - Tél. 0779.19.81.68

■Vends villa R+1 - 260 m². Actée + L.F. Quartier résidentiel (la Lofa) - Prix après visite - Tél : 0555.421.397

■Loue Magasin 145 m² - 20 m de Faç. avec granite. 5 rideaux. Constr. neuve avec Sanit. C.V d'ORAN. Miramar + Loue Magasin 28 m² même adresse - Tél : 0661.20.19.59 - 0669.56.85.70

LOCAUX

■Loue Local 120 m² Bd Millenium près des Bâtiments ECOBAT - Stationnement assuré H/24 - Convient pour Dépôt - Tél. 0771.72.55.87

■Loue Local 120 m² avec Soupente 10 m² + sanitaires Cité 733 Logts A.A.D.L. / CNEP Hai Yasmine sur la ligne du Tram dans Nvelle cité - Tél. 0556.86.44.18

■Vends / Loue Magasin 31 m². Constr. neuve avec sanitaires C.V. d'ORAN Miramar + Vends Magasin 17,50, 4 rideaux. Dble Fac. 230 m² 12 U/m² Pt du Jour - Tél. 0661.20.19.59 - 0669.56.85.70

■Loue Local 180 m². 380 V. 2 entrées. T. B. situé avec vue sur Gd Bd Ligne B + arrière-magasin et WC - Coop. Essada N° 1 Maraval - Tél. 0790.63.54.62 - 0775.86.16.50

■louer Local. Sup. 80 m². Point du Jour pour dépôt et 2 Villas pour habitation ou école privée ou P. libérale - Tél. 0771.91.89.81

■A vendre Local commercial de 43 m² avec sanitaires situé à Plateau - Boulevard Marceau - ORAN - Tél. 0772.23.68.47 - 0795.05.01.28

■Local à vendre à Akid Lotfi - 80 m² - 02 rideaux - Tél. 0550.56.63.21 - 0555.82.56.54

■ORAN - A louer 2 Chambres froides 90 m² chacune - Millenium. ORAN - Tél : 0554.39.06.68

■Vends 02 Locaux commerciaux mitoyens 46 m² et 36 m² à Bir El Djir - ORAN : Bd principal - Tél : 0772.82.33.70

■A.V. : Dépôt 1.000 m² sur Bd Zone Industrielle Sidi Chahmi - Tél : 0558.20.32.99

■Loue Local commercial au 1^{er} étage en Open Space dans un immeuble très récent, plein centre d'ORAN Bd Hammou Boutléilis. Superficie 232 m². Convient pour : Société - Groupe de médecine - Laboratoires... etc. - Tél : 0551.42.09.21

■Vends local Z.I. HENNAYA - TLEMCEN. 12.497 m². 5.600 Bâti - Acté + L. Foncier. 1 Bloc administratif + Appart F2 + Appart F5 - 2 hangars

■Loue pour longue durée ou Vds Ensemble Immobilier à ORAN Centre Hippodrome : 1.500 m² couvert : 1 hangar 1.250 m², 1 garage 250 m² + 2 Apparts 5 Pces chacun pour Sté - Contact : 0663.86.92.26 - 0773.65.29.46

■Vends / Loue local commercial 38 m² à 200 m de l'Avenue de Choupot. ADR : 35, Avenue Colonel Amirouche ex-Jules Ferry à ORAN - Tél : 0661.44.10.41 / 0770.49.64.72

■Local bien placé devant la mairie d'Es-Senia, à vendre ou à louer - convient à une Agence de tourisme. 2 niveaux. Sup. 26 m². Toutes commodités. Clim. Tél. Gaz. Eau - Contact : 0550.53.31.26

■Local à louer RDC 22 m² + 1 niveau 145 m² + S/Sol - 3 façades - Mur rideaux. AADL USTO en face Université - Tél : 0560.00.27.05

■Mets en location bureaux sur 3 étages 540 m² par étage subdivisé en 250 m² chacun à usage administratif ou école - Contacter Tél. 0669.51.63.59

■Vends local commercial 45 m² avec sanitaires, arrière boutique, toutes commodités (Elect. - Eau - Gaz) à l'Hippodrome - ORAN - Tél. 0779.19.81.68

■A louer un Bureau 30 m² avec sanitaires, plus un F1 37 m², se trouvant dans un ensemble immobilier de nouvelle construction à 14, Av. Emir Khaled - Eckmühl - ORAN - Tél : 0795.04.17.52

TERRAINS

■Particulier vend Terrain Agricole (01) Hectare Saadla Tafraoui, situé au bord du CW 19 Route El-Kerma - Tamzourah - Tél : 0542.69.84.47

■Vds des Terr. Agric. + Urbanisables : 1 Hect. Urb. Braya + 18.000 m² Boufatis + 9.000 m² Les Amandiers (Oran) - 100 Hect. Saïda + 3,5 Hect. Boufatis - Tél : 0550.13.19.62

■Vends des Terrains Urbanisables : 140 m² + 140 m² Boudjemaâ (Cooper.) - 270 m² + 240 m² + 330 m² + 175 m² (Fleurs) ORAN + M. Maître 100 m² R+1. Finie - Tél : 0550.13.19.62

■Vends : Terrain 100 m². 2 façades. Bien situé à Douar Boudjemaâ. ORAN - Tél : 0560.58.90.58

■A vendre Lot de terrain 80 m² - 2 façades - avec dalle et entourage à Tamzourah (St Maur) - Acté - Tél : 0552.28.94.84

■Vends 02 Lots de terrain de (200 m² x 2) situés à Haï Rocher à proximité du Centre de police d'Oran et à 2 min du 4^{ème} Périphérique - Tél : 0560.32.42.36

■A.V. Lot de terrain 208 m² à Sid El-Bachir - 1 Façade - Avec Entourage - Tél : 0550.69.74.31

■Vends Terrain industriel 18.000 m² entre 2 Multinationales avec P. / Construire + Terrain Zone d'Activités Boufatis 1.550.000 m² avec P. / Construire - Tél : 0550.43.47.43

■Vends Terrain clôturé de 2.000 m² - Acté avec L. Foncier à Tiélat côté Moulin Habour - Toutes commodités - Me contacter Tél : 0771.32.81.94

■Vends à TOUAÏTA / SIDI BEL-ABBES : Lot de terrain 110 m² avec clôture dont 81 m² dallés - Tél : 0796.68.21.34

■A vendre Lots de terrain de 100 m² à 220 m². Actés et viabilisés totalement à Boufatis - Prix intéressant - Tél : 0552.13.04.97 - 0555.91.58.42 - de 09 H à 18 H

■A vendre 2 Lots de terrain de 140 m² et 400 m². Double façade. Vue sur mer et montagne - Endroit très calme et sécurisé dans la daïra de Honaïne - TLEMCCEN - Tél : 0555.10.70.74

■Vends deux Lots de terrain situés à Sidi Maârouf - W. ORAN - Superficie : 156 m² et 232 m² - Prix après visite - Tél : 0550.94.02.92

■Vends à Ain El Turck (ORAN) un Terrain de 168 m² - Acté avec Livret foncier - Quartier résidentiel avec chaussée goudronnée - Eau - Gaz et Electricité - Tél : 0792.20.71.45

■Lot de terrain - Acté - 2 façades. 375 m² - à côté mosquée Haçanine et clinique de Dialyse - Castors - ORAN - Tél : 0773.10.73.87

■FORNAKA - MOSTAGANEM : Vends terrain agricole 1 Hectare, mitoyen de la zone industrielle - Acte + Livret foncier - Tél : 0553.06.09.00

■Vends terrain 150 m² à Belgaïd. 10 m façade. Viabilisé - Acté - Tél : 0774.90.37.89

■A vendre Lot de terrain 602 m² double façade à Fernandville. ORAN : 25 m sur 24 m - Tél. 0559.88.53.03

■TLEMCCEN - Vds Lot de terrain. Surface 300 m² - 14 m de façade, sur le début de la Route des cascades, avec Acte de Propriété + L.F. - Tél : 0560.00.95.28 - 0560.00.95.29

■AG. La Lofa: Vends une belle Ferme plaisance avec acte notarié plus livret foncier à Oran Tafraoui d'une superficie de 10.000 m², plus expertise. Toute commodité, électricité, eau. Contactez Tél 0550.46.13.63.

■A vendre Lot terrain 180 m² à Rocher + A vendre villa R+1. 120 m² à Coca - Tél. 0556.42.91.77

EMPLOIS

■Pharmacie à Sid El-Bachir cherche Vendeuse qualifiée - N° de Tél : 0550.73.27.74

■ORAN : Cherche T.S. Comptabilité + expérience (2 ou 3 ans) - Tél : 050.48.20.48

■Importante Sté à ORAN recrute Assistant Direction Gie (H) expérience ADM, Finance et Commercial - Envoi CV + Photo à : companynew22@gmail.com

■Entrep. en bâtiment à ORAN cherche pour un grand chantier à MECHRIA et TINDOUF : Maçon - Ferrailleur - Plâtrier - Etancheiste - Chef de chantier / Secrétaire en informatique à ORAN - Administrateur moins de 40 ans - Tél : 0770.98.23.95 - 0560.32.64.13

■Magasin de Meuble cherche une Vendeuse sérieuse et compétente qui habite à ORAN - Tél : 0554.25.07.21

■Restaurant EL HALABI cherche Serveuses - Chawarmiste et Kababiste - Contacter - Tél. 0552.58.65.65

■Salon de coiffure et esthétique à Haï Nakhla - Bir El Djir - ORAN : Cherche Coiffeuse sérieuse et qualifiée - Tél : 0557.58.32.61

■Importante Entreprise : Recrute Vendeur - Appelez le N° 0555.01.07.94 de 08 h 00 à 17 h 00

■Importante Entreprise : Recrute Chauffeur avec Fourgon - Appelez le N° 0555.01.07.81 de 08 h 00 à 17 h 00

■Professeur retraité ayant Permis de conduire (Léger) et possédant une expérience de (8 ans) dans le domaine de la livraison : cherche Emploi - Tél : 0772.87.91.23

■Transitaire à ORAN cherche Déclarant en douane qualifié, maîtrise le positionnement avec expérience minimum de 5 ans - Envoyer CV à l'adresse mail : k.cherbal@gft.dz

■Cherche Fabricant Tube Aluminium - Tél : 0558.20.32.99

■Laboratoire d'Analyses médicales à ORAN recrute des Ingénieurs, D.E.S. en Biologie expérimentées - Envoyer CV + Photo + Diplômes à : recrutemploi2015@gmail.com

■Importante Société privée recrute : Une Secrétaire Administrative, maîtrisant l'outil informatique - Envoyer CV par Fax au numéro suivant : 041.65.03.01

■Agence de Contrôle Technique Automobile à Bethioua cherche un Contrôleur agréé par l'ENACTA - Veuillez me contacter au : 0558.79.25.74

■Laboratoire d'Analyse médicales cherche Biologistes pour recrutement - Envoyez CV : laboratoire.aoh@gmail.com

■Pharmacie : Cherche Vendeur Cité AADL 1063 Logis USTO - Tél : 0699.91.60.96 - 0662.33.27.10

■Laboratoire d'Analyse médicales cherche Biologistes pour recrutement - Envoyez CV : laboratoire.aoh@gmail.com

■TLEMCCEN : Cherche Chauffeur expérimenté de Bulldozer - Tél. 0549.12.93.01

■SHERATON ORAN engage pour son Salon de coiffure Femmes : Coiffeuses + Esthéticiennes Prof. et compétentes - Envoyer CV + Diplômes. Fax : 041.43.42.22

■Recrute Vendeuse sérieuse, dynamique et présentable - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■Recrute Technicien / Licence en Architecture et Techniciens en Electromécanique et Tuyauterie / Plomberie - Contact Fax : 041.28.71.83 - Mail : contact@brumalgerie.com

■Société à ORAN recrute : Un Chauffeur de métier PL VL coursier bien introduit, connaissance parfaite de la ville d'Oran, bon niveau, âgé de 45 ans et plus sérieux et dynamique - Faxer : 041.74.23.44

■Etablissement de Meuble recrute Poseur de meuble pour Montage et Démontage de meuble - Salaire motivant et avantage - Tél : 0560.97.68.55 - 0560.97.68.57

■Société de Transport recrute dans l'imédiat : Chauffeurs Semi-remorque expérimentés - Vous présenter au parc Hamoul situé axe route Ain El Arbaâ - Tél : 0550.900.128 - 0555.96.88.28

■Sté à Oran recrute pour le compte d'un groupe français, télé conseillers maîtrise parfaite de la langue française et l'outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

■Sté à ORAN recrute un Comptable financier expér. 5 ans et + connaissance dans le nouveau système SCF / IFRS, arrêté du bilan. Sérieux et dynamique - Faxer au 041.74.23.44 ou E-mail : efacalg@yahoo.fr

VEHICULES

■Vends 1 Bloc nu plus une Culasse pleine en très parfait état (état neuf) 1,6 HDI - Tél. 0670.08.13.56

■Achat Véhicule accidenté ou en panne, Léger et Lourd - 021.91.35.62 - 0771.39.49.82 - 0550.59.03.60

■TLEMCCEN - Vends Pont élévateur 3,5 T - Marque BIG RED - Contacter le 0557.37.49.70

■Revision générale Maths - Physique - Sciences du 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Trimestre et Préparation BEM, 5^{ème} + Programme CNED (Français) à domicile - Tél. 0560.67.92.02

■Loue Licence de café W. ORAN / Bethioua - Tél. 0551.73.91.88

■Vends Rouleuse 4 mm x 2000 mm + Combiné Cisaille (Russe) + 2 Scies mécaniques Ultra HMT + 2 Machines injection plastique + Extrudeuse + Table d'étrépage + Broteur - Tél. 0661.22.68.06

■A louer Licence de café - Tél. 0561.56.88.47 - 0798.69.74.80

■Possède Machine sous emballage de conditionnement des denrées et Prod. alimentaires (légumes secs + fruits secs) : Cherche Associé sérieux - Tél. 0550.37.22.43

■A louer Licence de café - Tél. 0793.27.12.81

■Bonjour : Je vends des Canapés de luxe de marque Cuir Center (Groupe Roche Bobois) à prix discount - Appelez-moi au 0551.73.28.94

■Bonjour : Je cherche un Bricheur dans l'imédiat - Personne pas sérieuse merci de s'abstenir - Appelez-moi au 0551.73.28.94

■Bonjour : Je vends un Lot de Vêtement Enfant et Liguette pour Femme de marque européenne - Appelez-moi au 0551.73.28.94

■Achat Meubles et Objets anciens datant de l'époque coloniale tels que : Lustres - Tableaux - Bureaux - Statues - Vaisselle - Montres - Pendules - Vases et Objets de curiosité... etc. - Tél : 0774.40.93.78 - 0552.02.71.45

■A vendre Souffleuse capacité 100 L. BEKUM Allemande avec Moule 60 L - Moule 30 L - Tél : 0555.69.66.69

■A vendre : Chambre froide « Négative - Positive » 100 m³ - Groupe COPELAND 20 Chevaux - Loue un grand Garage 160 m² avec 1^{er} étage à Rocher - Tél : 0540.90.42.92

■Nouvelle Pêcherie GHANI à St Rock - Ain Turck - Nos prix sont les mêmes que la Pêcherie d'Oran (Melange frais à 900) - Salle vue sur mer + Terrasse panoramique - Parking H24 - Tél : 040.23.21.60 - 0791.72.33.55

■Cours d'anglais et de français séries accélérées - Oral et Ecrit - Jeunes et Adultes - Tél : 040.23.84.26

■Vends une Unité de fabrication de Mousse (Eponge) ligne continue (Matériel + Terrain) - Tél : 0661.20.35.38 - 0556.61.51.06

■Vends une Unité de fabrication de Tôle nervurée TR 35 - Tél : 0661.20.35.38 - 0556.61.51.06

■Vends Matériel de Tour : Aléuseuse de bloc + Tour 2 m + Fraiseuse 1,5 - Etat neuf - Contacter : 0560.35.97.55

■Vends Jet-ski 1400 Yamaha 4 temps état neuf. 4 places - Vends Châssis pur-anglais, de course reconverti au saut d'obstacle, gris pommelé, né en 2006 - Tél : 0661.20.13.84 - 0550.45.97.73

■Pour fabrication charpente métallique couverture chaîneau pardaje - Tél : 0776.95.71.51 - 0541.27.81.43

■Prends en charge des Travaux de : Démolition - Gros œuvres - Maçonnerie Gie - Décoration Façade - Décoration moderne et classique en plâtre pour plafond et murs F/P - Tél : 0770.42.47.57

■TLEMCCEN - Vends Lot Pièces détachées Poids Lourds d'origine en majorité Essuie-glaces - Phares - Feux - Sangles... etc. Prix offert 35 U. Prix demandé 55 U - Tél : 0661.20.22.72

■L'école EL HAYAT SCHOOL informe les parents désireux inscrire leurs enfants dans les cycles PR - Moyen et Secondaire que les inscriptions se feront sur le site : www.elhayat-school.dz

■Import médical vend : Echographe portable et chariot N/B - Doppler couleur - Autoclave - ECG - Compresseur pour fauteuil (dont caméra buccale) - distillateur H₂O - Tél : 0771.63.32.73

Entreprise spécialiste dans la charpente métallique et chaudronnerie

Recrute :

- 1 - Ingénieur option construction métallique
- 2 - Dessinateur projeteur en construction métallique

Conditions requises

- ✓ Diplôme universitaire en charpente métallique ou diplôme équivalent
- ✓ Expérience plus de 03 ans
- ✓ Résider à Oran ou environs

Envoyer le CV à : hr.recruitedz@gmail.com

VENDS A AÏN EL TURCK

Villa 429 m² R+1 nouveau bâti. Actée + Permis de construire 2012. Finie à 100%. Grand Standing avec Piscine - 02 garages et toutes commodités, sise Lotissement A 43 St Germain Aïn El Turck. ORAN.

Nos coordonnées : 05 60 00 46 16 / 05 60 92 84 03 / 041 10 94 83 / 05 60 92 84 05

Maître BOUSEFSAF BENFREHA
Commissaire-priseur près le tribunal de MASCARA
13, Rue Yagoub Bouamrane - FG de Sidi-Mouffok -
Tél. et Fax : 045.71.95.28 - MASCARA

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES ET PAR SOUMISSIONS CACHETÉES

Le 7 Mai 2015 à 10 heures, il sera procédé à la vente aux Enchères publiques et par soumissions cachetées au sein du parc de AGRO-ROUTE OUEST, UNITE DE MASCARA - Siège à la C.C.L.S. embranchement route qui mène à Matemore à MAOUSSA - MASCARA.

Lot 01 : Tracteur Routier TB-305 - N° 0105-592-29 - Sonacome - Avec C.G. 32 CV
Lot 02 : Tracteur Routier TB-305 - N° 0106-592-29 - Sonacome - Avec C.G. 32 CV
Lot 03 : Tracteur Routier TR 280 - Berliet - N° 877-575-31 - Avec C.G. 32 CV

Dans leur ensemble en mauvais état et sans moteur.
CONDITIONS : Conditions de vente habituelles.
LE COMMISSAIRE-PRISEUR

Maître BOUSEFSAF BENFREHA
Commissaire-priseur près le tribunal de MASCARA
13, Rue Yagoub Bouamrane - FG de Sidi-Mouffok -
Tél. et Fax : 045.71.95.28 - MASCARA

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES ET PAR SOUMISSIONS CACHETÉES

Le 7 Mai 2015 à 11 heures, il sera procédé à la vente aux Enchères publiques et par soumissions cachetées au sein du parc de l'E.T.G.R. - Zone Industrielle à KHESSIBIA - MASCARA.

Lot 01 : 1 Tracteur Routier de marque HINO N° 3232-583-29 avec C.G. 1983
Lot 02 : 1 Basculeur de marque BRIMONT N° 041-3665-29 avec C.G. Année 83
CONDITIONS : Habituelles
LE COMMISSAIRE-PRISEUR

Importante Société agroalimentaire recherche Distributeurs à travers le territoire national.

Ces distributeurs doivent transmettre à l'adresse suivante (Email : sagrect@gmail.com) une lettre de motivation mentionnant les coordonnées suivantes : adresse exacte, téléphone fixe ou mobile, Email

Transfert Cabinet Dr ABI AYAD - N. ORL

36, Rue Tanezate Tahar AEK - ORAN -
2ème Rue à Gauche avant entrée
CHUO Plateau
05.49.11.50.32

PENSÉE

Voilà un an déjà, le 01/05/2014, que nous a quittés à jamais pour un monde meilleur notre cher et regretté mari, père et grand-père **BOUHARIRA Abdelhamid**, suite à une grave maladie, laissant derrière lui un énorme vide que nul ne pourra combler.

En ce douloureux souvenir, sa femme et ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prier Dieu, Le Tout-Puissant, de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Sa femme, ses enfants et sa petite-fille Ghoziel.
« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».



DÉCÈS

Les familles **BEN NAOUM, BETTACHE, HASSAÏNE, ZEGRAR, MOULAY-MELIANI, ABDELLAOUI, BRIKI, BAGHDADI, EMBAREK, OULD MILOUD, SAFER, GUELAÏ, FERAOUN**, parents et alliés, ont l'immense douleur d'annoncer le décès de :

BEN NAOUM Yamina née ZEGRAR
Professeuse Honoraire de Mathématiques, décédée à l'âge de 82 ans.
L'enterrement a eu lieu le Jeudi 30 Avril 2015.
Domicile mortuaire : 51, Rue Ali Ben Mohamed - Aïn-Témouchent.

إنا لله و إنا إليه راجعون

Vends Voilier en bois longueur environ : 11 m

- Visible à ORAN Port -
Tél : 0555.05.40.32

Finale Coupe d'Algérie - Aujourd'hui à 16h00 MOB - RCA Pour que le rêve devienne réalité



Ph.: B. H. Karim

R. S.

Qui aura l'insigne honneur de succéder au palmarès de l'épreuve populaire au MCA ? Réponse cet après-midi à l'issue de la confrontation inédite à ce stade de la compétition entre le RC Arba et le MO Béjaïa qui animeront au stade Mustapha-Tchaker de Blida la 51e édition de la Coupe d'Algérie de football, une première dans l'histoire des deux clubs qui rêvent du trophée pour inaugurer un palmarès vierge après leur création. En effet, ce sera la première finale de Coupe d'Algérie dans l'histoire du RCA (fondé en 1941) et le MOB (en 1954), deux clubs qui comptent parmi les plus anciens d'Algérie. Pour arriver en finale, le MOB qui joue sur deux

tableaux contrairement au RCA qui n'a pas encore assuré son maintien en Ligue 1 a dû arracher le fameux sésame en dehors de ses bases en éliminant des spécialistes de l'épreuve, entre autres le MCO et l'ESS. Donc a priori, évoluer à Blida pour les protégés de Amrani Abdelkader, ne sera pas un handicap et partent du coup avec un avantage psychologique sur leurs vis-à-vis. Les poulains de Mihoubi qui restent sur une défaite à domicile en championnat face au NAHD, ratant du reste une bonne opportunité de se mettre définitivement à l'abri, ont des soucis à se faire même si les camarades de Harrouche, le grand absent de cette finale, évolueront presque à domicile. Une chose est certaine, les deux équipes ne se feront pas de cadeaux. Avec comme mots

d'ordre de se surpasser, car au bout de l'effort il y a les moments inoubliables dans la carrière d'un joueur en levant le trophée outre la forte prime promise dans chaque camp, l'enjeu risque de l'emporter sur le jeu. En foulant la pelouse du stade Mustapha-Tchaker, les vingt-deux acteurs seront animés d'un seul objectif : donner le meilleur d'eux-mêmes pour ne pas avoir de regrets. Mohamed Bichari au sifflet qui mettra un terme à sa carrière se chargera de veiller au bon déroulement de cette finale qui devrait être une fête et un motif de fierté pour le football national où chaque joueur est conscient d'écrire l'histoire sous l'œil attentif de l'entraîneur national Christian Gourcuff et de leurs milliers de supporters qui désirent que leur rêve devienne réalité.

Abdelkader Amrani (entraîneur du MOB)

«Se surpasser pour entrer dans l'histoire»

Kamel Mohamed

L'entraîneur du MO Béjaïa, Abdelkader Amrani, a estimé que les joueurs doivent se surpasser pour gagner la finale de la Coupe d'Algérie. Pour ce technicien qui n'en est pas à sa première finale, la victoire relève des joueurs et pas de l'entraîneur. «C'est le match des joueurs qui sont appelés à se surpasser pour entrer par la grande porte dans l'histoire de cette compétition et du football algérien. C'est un défi qu'ils doivent relever», a asséné Amrani. En ce sens, il a fait savoir qu'il discute constamment avec les joueurs pour les sensibiliser et surtout les responsabiliser. «Je discute avec eux pour leur expliquer que le match de la finale

est complètement différent des autres matches », dira-t-il.

En ce sens, le coach de Béjaïa a signifié aux joueurs qu'ils doivent impérativement supporter la pression de leur environnement, que ce soit celle des supporters ou de la presse. «Je tiens à positiver cette pression pour faire de l'ambiance qui sévit au sein et autour de l'équipe une motivation pour gagner la coupe », a souligné Amrani, signifiant aux joueurs « qu'ils n'ont pas le droit de décevoir les supporters de Béjaïa ». Afin de préparer cette finale, Amrani a décidé de ne pas libérer les joueurs après le match de championnat disputé contre la JS Kabylie la semaine dernière. Il a demandé à ses protégés de faire montre de sacrifice pendant cette

semaine au cours de laquelle ils doivent se concentrer pour «entrer dans l'histoire du football algérien». A propos de l'effectif, Amrani a précisé qu'il n'a pas le choix, expliquant qu'il reconduira le même groupe qui joue depuis le début de la saison. Il a indiqué que le joueur Ferhat sera absent car il ressent encore des douleurs après sa fracture. En revanche, Amrani a rassuré les supporters de Béjaïa que le joueur Hamzaoui sera aligné, après avoir bien récupéré de sa blessure.

En attendant la finale, Amrani a imposé le huis clos à ses joueurs, lesquels doivent éviter les déclarations à la presse, mais plutôt se concentrer sur la finale qui est, a-t-il rappelé, une première pour le MOB.

Mohamed Mihoubi (entraîneur du RCA)

«La concentration, clé de la réussite»

K. M.

L'entraîneur du RC Arba, Mohamed Mihoubi a demandé à ses joueurs de se concentrer sur la finale de la Coupe d'Algérie qu'ils doivent impérativement gagner. Mihoubi qui communique avec ses joueurs, a axé la préparation sur le côté psychologique, expliquant qu'il tient un discours pour responsabiliser les joueurs. «Vous avez une mission historique, celle de gagner la coupe et de permettre à la ville et à l'équipe de l'Arba de figurer parmi les vainqueurs de la Coupe d'Algérie». Il leur a demandé de «ne

pas se laisser faire et subir la pression, mais plutôt de vivre pleinement ces moments historiques et de remporter le trophée». En ce sens, le coach du RCA refuse de parler de pression, mais plutôt de victoire finale, mettant en garde les joueurs quant à une éventuelle déconcentration. «Le match se jouera sur le terrain et pas à travers les déclarations la presse», a ajouté Mihoubi, qui s'est félicité de l'ambiance familiale et fraternelle qui caractérise l'équipe. Côté effectif, Mihoubi a confirmé l'absence des joueurs Momen et Harrouche, faisant observer cependant qu'il dispose d'un

effectif de 20 joueurs et trois gardiens de but. «Les meilleurs seront alignés», a-t-il dit. Il a également concocté un programme pour préparer cette finale. Ainsi, avait-il prévu une séance vidéo avec les joueurs hier soir à la veille de la finale. Aujourd'hui, après le petit-déjeuner, les joueurs effectuent une promenade dans la forêt de Bouchaoui avant de rejoindre Mustapha-Tchaker. Mihoubi ne ménage aucun effort pour mettre en confiance les joueurs et les motiver pour arracher la Coupe d'Algérie, a-t-il dit. Le RCA est entré en stage bloqué à Alger depuis jeudi soir.

Autour de la finale

300 autobus démarreront de Béjaïa

Quelque 300 autobus transportant les supporters du MOB ont rallié la ville de Blida, selon le DJS de la wilaya de Béjaïa, Damedche. Les premiers autobus devaient démarrer hier dans la nuit à partir de 22h. Les supporters de Béjaïa seront également encadrés et accompagnés durant ce déplacement.

32 écrans géants à Béjaïa

Les autorités locales de la wilaya de Béjaïa ont prévu de mettre en place 32 écrans géants afin de permettre aux supporters ne pouvant pas effectuer le déplacement à Blida de suivre le match en groupe. Ces écrans ont été installés dans toutes les communes relevant de la wilaya.

Ouverture des ports à 10h00

Les portes du stade Mustapha-Tchaker de Blida seront ouvertes aujourd'hui à partir de 10h00. La direction du stade a tout préparé pour permettre aux supporters d'accéder dans le calme et les meilleures conditions aux tribunes.

De l'eau et des rafraichissants pour les supporters

Des citernes d'eau seront installées au stade de Blida pour permettre aux supporters de s'approvisionner en eau, selon le DJS de la wilaya de Blida, Ziane Bouziane. Il a précisé que des sachets d'eau seront également remis aux supporters, lesquels pourront s'approvisionner en boissons rafraichissantes aux guichets. Des points de restauration sont aussi prévus et ce, sous le contrôle de la direction du commerce de la wilaya de Blida.

Le stade scindé en deux

Le stade de Blida a été scindé en deux de manière à permettre aux supporters des deux équipes de ne pas se croiser. Les gradins du côté ouest seront réservés aux supporters de Béjaïa, alors que ceux du côté est seront réquisitionnés pour les supporters de Larbaa.

Programme d'animation au stade

La direction du stade de Blida a prévu une animation en attendant le début des deux matches de la finale de la Coupe d'Algérie, militaire et civile. Des chanteurs ont été conviés pour assurer l'animation. Par ailleurs, le DJS de Blida a invité les supporters des deux équipes de ne pas utiliser les fumigènes et autres produits pyrotechniques.

Grand couscous à l'Arba

Des habitants de l'Arba ont pris l'initiative de préparer un grand couscous hier. Les gens de l'Arba ont été conviés à prendre un couscous dans la ville afin de fêter la finale de la Coupe d'Algérie à laquelle leur équipe participe.

50 autobus pour les supporters de l'Arba

Les supporters de l'Arba se sont organisés pour se rendre à Blida en mobilisant une cinquantaine d'autobus. La ville de l'Arba relève administrativement de la wilaya de Blida, ce qui explique l'absence d'un programme de déplacement des supporters, dont la plupart se rendront au stade par leurs propres moyens. La ville de l'Arba est située à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya.

Les billets au marché noir à l'Arba

Des billets de la finale de la Coupe d'Algérie sont revendus au marché noir à l'Arba entre 400 et 700 dinars. Les billets ont été écoulés à 300 dinars au stade de l'Arba. Les deux équipes ont bénéficié de 11.000 unités chacune.

Le jubilé de Bichari

L'arbitre de la finale de la Coupe d'Algérie, Mohamed Bichari officiera le dernier match de sa carrière, a-t-il déclaré. Bichari qui sera assisté de Hamlaoui et Serradj, a décidé de mettre un terme à sa carrière d'arbitre. Il s'agit de sa deuxième finale, après celle de l'année dernière, MCA-USMA. Ce médecin terminera en apothéose sa carrière d'arbitre.

K. M.

Le palmarès

1963 : ES Sétif	1989 : ES Sétif
1964 : ES Sétif	1990 : non disputée
1965 : MC Saïda	1991 : USM Bel-Abbès
1966 : CR Belcourt	1992 : JS Kabylie
1967 : ES Sétif	1993 : non disputée
1968 : ES Sétif	1994 : JS Kabylie
1969 : CR Belcourt	1995 : CR Belouizdad
1970 : CR Belcourt	1996 : MC Oran
1971 : MC Alger	1997 : USM Alger
1972 : Hamra Annaba	1998 : WA Tlemcen
1973 : MC Alger	1999 : USM Alger
1974 : USM El-Harrach	2000 : CR Béni Thour (Ouargla)
1975 : MC Oran	2001 : USM Alger
1976 : MC Alger	2002 : WA Tlemcen
1977 : JS Kabylie	2003 : USM Alger
1978 : CR Belouizdad	2004 : USM Alger
1979 : NA Hussein Dey	2005 : ASO Chlef
1980 : ES Sétif	2006 : MC Alger
1981 : USM Alger	2007 : MC Alger
1982 : DNC Alger	2008 : JSM Béjaïa
1983 : MC Alger	2009 : CR Belouizdad
1984 : MC Oran	2010 : ES Sétif
1985 : MC Oran	2011 : JS Kabylie
1986 : JS Kabylie	2012 : ES Sétif
1987 : USM El-Harrach	2013 : USM Alger
1988 : USM Alger	2014 : MC Alger

La fête bat son plein à Blida

Tahar Mansour

A l'Arba et Bejaia, les préparatifs en prévision de la finale de la Coupe d'Algérie ont débuté depuis belle lurette dans le camp des supporters et la fièvre est montée d'un cran après la présentation du trophée tant dans la capitale des Hamadites dimanche dernier que dans le fief du RCA mardi dernier, une première dans les annales de l'épreuve populaire, ce qui a mis l'eau à la bouche des fans des deux finalistes et où, pour immortaliser l'événement, des photos souvenirs ont été prises avec le trophée. Avant le jour J, les villes de Bejaia et de l'Arba en fête s'étaient parées des couleurs de leurs clubs. Un peu partout à travers les deux villes, des jeunes ont dressé des chapiteaux et proposaient aux passants des drapeaux, des chapeaux, des t-shirts et des fanions aux couleurs des deux formations, bleu et blanc pour le RCA, vert et noir pour le MOB. Un air de joie et de gaieté se dégageait chez les habitants des deux villes qui vivaient au rythme de cette finale oubliant les soucis de la vie quotidienne. Les jeunes et les moins jeunes n'ont pas man-

qué auparavant de rallier la ville des roses de sillonner les rues des deux cités à bord de voitures et même de camions, arborant les fanions bicolores et chantant à tue-tête les airs connus et entendus dans les stades à la gloire de leurs favoris.

Si, durant l'après-midi, ces exhibitions ne sont pas nombreuses, le soir c'est un véritable carrousel de véhicules de tous types qui roulent en trombe à travers Bejaia et l'Arba, klaxon enfoncé, feux de détresse et phares allumés, accompagnés de youyous stridents. La nuit tombée, le nombre de véhicules et de personnes augmente, certains se juchent dangereusement sur les toits des voitures, d'autres sortent leurs torses par les portières et tiennent à la main des fumigènes, laissant de longues traînées noirâtres derrière eux et illuminant les quartiers de leurs lumières rouges aveuglantes. D'autres lâchent des fusées et des feux d'artifice dans le ciel.

A l'Arba, l'une de ces fusées a atteint le feuillage d'un palmier en plein centre-ville qui a pris feu, heureusement vite éteint par les agents de la Protection civile. Toutes les rues de l'Arba sont parées de fanions bleus et blancs, cer-

tains trottoirs ont été peints des mêmes copuleurs et nombre de façades portent des dessins, parfois artistiques, de vikings tenant une hache à la main. Hier vendredi la tension est montée d'un cran.

A Blida, cœur de l'événement, les préparatifs sont allés bon train et les responsables, à leur tête le DJS, se sont démenés pour mener à bien leur mission et offrir le meilleur accueil aux deux clubs et à leurs milliers de supporters. Questionné, Ahmed Ziane Bouziane, directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, nous a affirmé que tout est au top. Les billets d'entrée, soit onze mille pour chaque club écoulés en un temps record à Bejaia et l'Arba, des dispositions ont été prises pour passer un bon après-midi. Même le CEIMI s'est engagé, dans le cadre de la campagne «consommons algérien» à fournir gracieusement des biscuits, de la limonade, des jus et divers produits de fabrication locale aux supporters qui accéderont aux tribunes à partir de 10h00, alors que le match est programmé à 16 00. Enfin, il reste à souhaiter que l'esprit sportif l'emporte sur toute autre considération et que... le meilleur gagne !

Finale Coupe d'Algérie militaire - Aujourd'hui à 13h30

C. Forces terrestres - Gendarmerie nationale

Pour confirmer les acquis d'une politique

La finale de la 43e édition de la Coupe d'Algérie militaire de football opposera l'équipe du Commandement des Forces terrestres à son homologue de la Gendarmerie nationale, cet après-midi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, à partir de 13h30. La rencontre qui précédera la finale civile MO Bejaia - RC Arba, sera arbitrée par Lahlou Benbraham assisté d'Antar Boufelfel et Abbas Zerhouni. Le quatrième arbitre est Lotfi Bekouassa. «L'amélioration du système de compétition, la discipline, l'assiduité dans le travail et les méthodes scientifi-

ques de préparation ont donné leurs fruits en permettant au football militaire de se hisser au plus haut niveau en remportant la Coupe du monde de football en 2011 à Rio de Janeiro, au Brésil », indique un communiqué de la cellule de communication du ministère de la Défense nationale, ajoutant que le prochain défi est de « défendre ce titre lors des 6e Jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire prévus à Séoul en Corée du Sud en octobre 2015 ». La progression du football militaire ces dernières années a permis à la

Fédération algérienne de football de l'intégrer dans les statuts et règlements généraux en qualité de Ligue militaire de football », ajoute la même source. « L'organisation d'une telle manifestation sportive, d'envergure nationale, vient encore une fois démontrer son engagement actif sur la scène sportive nationale, en mettant ainsi en relief l'ouverture de l'institution militaire sur le monde civil et le rôle fondamental du sport militaire au service du renforcement et du développement du mouvement sportif national », conclut le communiqué.

En prévision de la finale de la Coupe d'Algérie

Louable initiative de la DGSN pour la promotion du fair-play

Les finalistes de la Coupe d'Algérie 2015 de football, le MO Bejaia et le RC Arba, ont été conviés jeudi à Alger à la troisième édition de la fête du fair-play organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale. L'occasion était propice pour les organisateurs d'appeler au déroulement de la finale dans le fair-play total, tout en se félicitant du rôle de la DGSN et son premier responsable dans la « promotion du fair-play et la culture de sportivité », dans les différents événements sportifs en Algérie. Au cours de cette cérémonie rehaussée par la présence de personnalités politiques et sportives, des cadeaux symboliques ont été offerts aux présidents, entraîneurs et joueurs des deux équipes. Les deux clubs finalistes ont tenu également à honorer le directeur général de la DGSN, le géné-

ral-major Abdelghani Hamel, pour sa louable initiative. D'autres cadeaux ont été également décernés aux personnalités présentes. « Nous sommes honorés par cette invitation et remercions la DGSN pour cette action qui va sans doute renforcer les liens d'amitié entre les deux équipes finalistes avant le rendez-vous de samedi prochain. La photo de famille prise par les joueurs deux clubs, leurs entraîneurs et leurs présidents en est une parfaite illustration », a déclaré à l'APS le président du RCA, Djamel Amani. Même impression chez le président du MOB, Boubekeur Yekhef, qui s'est dit « reconnaissant envers les responsables de la DGSN pour cette louable initiative », s'engageant à faire de la finale de la Coupe une « véritable fête du football algérien ». Cette rencontre a offert l'oppo-

rtunité pour honorer les athlètes de l'AS Sûreté nationale qui se sont illustrés dernièrement dans les rendez-vous internationaux. L'équipe de kung-fu a obtenu six médailles d'or et une en argent lors du championnat arabe de la police tenu à Amman, celle de l'athlétisme a été classée première par équipes à l'occasion du championnat arabe de semi-marathon à Beyrouth, tandis que les judokas ont terminé deuxièmes au championnat arabe juniors des clubs champions à Tunis. Pour clore la cérémonie, les présents ont été invités à suivre la finale de la coupe inter-services de la police disputée sur le terrain de la direction de l'administration générale à Hydra, au terme de laquelle les participants ont reçu des trophées des mains du directeur général de la DGSN et ses hôtes.

Dehouche (capitaine MOB)

«Offrir un premier titre au club»



Le capitaine d'équipe du MO Bejaia, Nassim Dehouche, a estimé que la finale de la Coupe d'Algérie qui mettra aux prises son équipe face au RC Arba allait se jouer sur «des petits détails», assurant que ses coéquipiers sont prêts pour le rendez-vous de cet après-midi. «Une finale se joue souvent sur des petits détails; ce sera certainement le cas ce samedi. A nous donc de rester concentrés du début jusqu'à la fin de la rencontre», a déclaré à l'APS le milieu défensif mobiste. Dehouche (32 ans) est l'un des rares joueurs des «Crabes» ayant une longue expérience sur les terrains du fait qu'il a roulé sa bosse dans plusieurs clubs de l'élite algérienne, à l'image de la JS Kabylie, le MC El-Eulma et le CS Constantine, avant d'atteindre au MOB en 2013. Cette grosse responsabilité qui pèse sur ses épaules le pousse à se montrer «très motivé» pour offrir au club populaire béjaoui son premier titre depuis sa création en 1954. «Cela fait 60 ans que le MOB attend son pre-

mier titre, et nous les joueurs avons donc une chance inouïe pour entrer dans l'histoire du club. Ca va être certes très difficile, mais nous sommes décidés à tout donner pour réaliser le rêve de toute une ville», a encore ajouté Dehouche. Mais la finale de la Coupe d'Algérie intervient dans un contexte difficile que traversent les «Crabes». Ces derniers ont perdu quatre de leurs cinq précédents matchs en championnat, dont le dernier en date le derby kabyle sur le terrain de la JS Kabylie (2-1), samedi passé pour le compte de la 26e journée du championnat. Des contre-performances qui l'ont relégué à la deuxième place au classement après avoir longtemps occupé le poste de leader. «Il est vrai que nos récents résultats en championnat laissent à désirer, mais, croyez moi, nous avons tout oublié et nous nous sommes mis d'accord, nous les joueurs, de ne nous focaliser que sur la finale. Nous avons bien retenu la leçon et sommes prêts pour le combat», a-t-il promis.

Championnats européens

Espagne - 35e journée

Aujourd'hui

(15h00): ... Cordoue FC Barcelone
(17h00): ... Atletico Madrid Athletic Bilbao
(19h00): ... Séville Real Madrid
(21h00): ... La Corogne Villarreal

Dimanche

(11h00): ... Espanyol Rayo Vallecano
(16h00): ... Getafe Grenade
(18h00): ... Valence Eibar
(20h00): ... Malaga Elche

Lundi (19h45)

..... Almeria Celta Vigo

Angleterre - 35e journée

Aujourd'hui (15h00)

..... Aston Villa Everton
..... Liverpool Q.P. Rangers
..... Sunderland Southampton
..... Swansea Stoke
..... West Ham Burnley
(12h45): ... Leicester Newcastle
(17h30): ... Manr United West Bromwich

Dimanche

(13h30): ... Chelsea Crystal Palace
(16h00): ... Tottenham Man City

Lundi (20h00)

Hull - Arsenal

Italie - 34e journée

Aujourd'hui

(17h00): ... Sassuolo Palerme
(19h45): ... Sampdoria Juventus

Dimanche (14h00)

..... Atalanta Lazio
..... Fiorentina Cesena
..... Hellas Vérone Udinese
..... Inter Milan Chievo Vérone

(11h30): ... AS Rome Genoa
(19h45): ... Naples AC Milan

Lundi (19h45)

..... Cagliari Parme

Mercredi (14h00)

..... Torino Empoli

Allemagne - 31e journée

Aujourd'hui (14h30)

..... Wolfsburg Hanovre
..... Werder Brême Eintracht Francfort
..... Schalke Stuttgart
..... Augsburg Cologne
..... Fribourg Paderborn
..... Hoffenheim Dortmund

(17h30): ... Leverkusen Bayern Munich

Dimanche

(14h30): ... Mayence Hambourg
(16h30): ... Hertha Berlin Mönchengladbach

France - 35e journée

Aujourd'hui (19h00)

..... Montpellier Rennes
..... Bastia Saint-Etienne
..... Lorient Bordeaux
..... Guingamp Reims
..... Nice Caen

(16h00): ... Lyon- Evian/Thonon

Dimanche

(13h00): ... Lille Lens
(16h00): ... Monaco Toulouse
(20h00): ... Nantes Paris SG

Zeddam (capitaine RCA)

«Une finale ne se joue pas mais se gagne»

Le capitaine du RC Arba, Hamza Zeddam, a estimé que la finale de la 51e Coupe d'Algérie de football, ce samedi face au MO Bejaia au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00), se jouera sur le «plan psychologique», affichant son ambition de soulever le trophée pour la première fois de sa carrière. «Ce sera une finale inédite et indécise qui se jouera sur de petits détails, face à une excellente équipe du MOB. Celui qui réussira à bien gérer le match, sur le plan mental et tactique, aura le dernier mot», a indiqué à l'APS le défenseur central d'«Ezzerga». «Aucune formation n'aura une expérience supplémentaire par rapport à l'autre. Donc, sur cet aspect, les deux équipes partiront à égalité du moment que c'est leur première finale», a ajouté le natif de Constantine. Appelé à se prononcer sur les clés de cette finale, Zeddam relève l'importance de «gagner les duels». «Une finale ne se joue pas mais se gagne. Mes coéquipiers seront appelés à être présents sur

le terrain, notamment dans les duels, à être bien concentrés et solidaires», a souligné Zeddam qui ajoute que ses coéquipiers sont «conscients et motivés pour donner le meilleur d'eux-mêmes». Pour Zeddam (31 ans), il s'agit de la deuxième finale de Coupe d'Algérie qu'il aura à disputer, après celle perdue en 2013 avec le MC Alger. «Face à l'USM Alger (ndlr, 1-0) en 2013, j'ai raté l'occasion de soulever le trophée, mais j'espère que cette fois-ci, ce sera la bonne. Ce n'est pas tous les jours qu'on joue une finale, je dois saisir cette nouvelle occasion». Evoquant l'effectif de son équipe, Zeddam a regretté l'absence du milieu de terrain, Hocine Harrouche, suspendu après son expulsion lors du dernier match de championnat à Larbaâ face au NA Hussein Dey (défaite 1-0). «Nous aurions aimé disposer de l'ensemble de nos joueurs, mais malheureusement ce n'est pas le cas. Harrouche avait à cœur de disputer cette finale. Nous devons nous adapter à cette situation », a-t-il conclu.



07.00 Journal télévisé
07.20 Sabah el kheir
09.05 Journée ouvertes Coupe d'Algérie
12.45 Hadi el arouah
13.00 Journal télévisé

13.30 La Coupe d'Algérie de football



18.00 Journal télévisé amazight

19.30 Tadj el qoraan

20.00 Journal télévisé
20.50 Madjer el oustoura Reportage
22.15 El djourh Documentaire
22.45 Daouri el mohtarifine



19.55 Les années bonheur



Présenté par Patrick Sébastien

Entouré de Fabien Lecoecure, Elodie Gossuin, Gérald Dahan et Mathieu Madénian, Patrick Sébastien reçoit de nombreux chanteurs, imitateurs et humoristes. Ensemble, ils révèlent les petits secrets, les anecdotes savoureuses ainsi que les souvenirs de ces trente dernières années pour un grand moment de nostalgie. Plusieurs chanteurs interprètent leurs succès.
22.20 On n'est pas couché
01.40 Alcaline, le concert

10.25 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
11.45 Point route
11.50 Ma maison s'agrandit & se rénové
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.20 13h15, le samedi...
12.55 Météo 2
13.00 Mon Envoyé spécial
13.45 Faites entrer l'accusé
16.40 Rugby
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.50 Météo 2



19.50 Mongeville



- A l'heure de notre mort
Avec Francis Perrin, Marie Mouté, Pierre Aussedat, Isabelle Petit-Jacques
Dans un pensionnat désaffecté, le corps d'un vieil homme est retrouvé. Il s'agit de l'abbé Mazard, directeur de l'établissement dans les années 30. Pour son enquête, le lieutenant Axelle Ferrano, du SRPJ de Bordeaux, sollicite l'aide de l'ancien juge d'instruction Mongeville qui dispose d'éléments sur une affaire remontant à la fin des années 70. Mais ce dernier va devoir remonter plus loin dans le passé.
21.35 Soir 3
21.55 Ma vie au grand air
23.25 Du côté de chez Dave, l'intégrale
00.35 Les carnets de Julie

10.30 La voix est libre
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.25 Les grands du rire
14.00 En course sur France 3
14.25 Dans votre région
15.55 Les carnets de Julie
16.55 Questions pour un super champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Météo
19.05 Tout le sport
19.20 Zorro



arte

TV5MONDE

12.55 Orphelins de la nature
13.25 Coup de jeune sur les dinos
14.25 Hélène et les animaux
15.20 Instinct sauvage
16.15 Les gardiens du Taj Mahal
17.10 Les 100 lieux qu'il faut voir
18.10 Dangers dans le ciel
19.00 Entrée libre
19.35 Echappées belles
21.10 L'Irlande mystique
22.00 Loeil et la main
22.30 Souriez, vous allez disparaître
23.20 L'histoire du monde
00.10 Culte !

12.30 Future
13.00 Yourope
13.25 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
14.10 La renaissance de la rivière Boteti
14.55 Mozambique
15.40 Les chevaux sauvages de Namibie
16.25 Le retour des lions
17.10 Cuisines des terroirs
17.35 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.00 360°-GEO
19.50 Monuments éternels
21.15 L'ère des supermodels
22.10 Tracks
22.55 Berlin Live
23.55 Les égarés
01.30 La fièvre monte à El Pao

13.29 Épicerie fine
13.55 Un objet, une histoire
13.59 Version française
14.55 Football - Ligue 1
17.00 64' le monde en français
18.00 Acoustic
18.30 Le journal de France 2
19.03 Subway
20.42 L'autos-tappeur
21.02 TV5Monde le journal Afrique
21.24 Le journal de la RTS
21.59 Le repaire de la vouivre
23.44 En voyage ! express
00.00 TV5Monde le journal



CANAL+ 19.55

47 RONIN

Avec Keanu Reeves, Hiroyuki Sanada, Kô Shibasaki, Tadanobu Asano
Dans le Japon féodal, Kai est découvert dans la forêt d'Ako par le seigneur Asano, qui décide de le prendre sous son aile. Le jeune homme, soupçonné d'avoir été élevé par les démons de la forêt, tombe vite sous le charme de Mika, la fille du seigneur. Les années passent et Kai, qui grandit en force et en sagesse, occupe un rang subalterne dans la famille du seigneur. Mais les manigances du seigneur Kira, aidé par une sorcière, mettent à mal la famille Asano et conduisent Kai à l'exil.

CANAL+ family 19.50

LES PETITS CHENAPANS À LA RESCOURSSE



Avec Jet Jurgensmeyer, Drew Justice, Eden Wood, Doris Roberts
Spanky, Alfalfa, Stymie, Darla, Buckwheat, Porky et Mary Ann, des petites canailles, démarrent leurs vacances avec joie. Une nouvelle peur réjouissante vient cependant gâcher leur bonne humeur. La boulangerie tenue par une vieille dame qu'ils appellent «Mamie» est menacée de fermeture. Déterminés, les enfants vont tout mettre en œuvre pour récolter les 10 000 dollars qui pourront sauver le commerce. Après de nombreuses tentatives qui échouent, ils ont l'idée de participer à un concours de jeunes talents.

CINE + PREMIER 19.45
L'INTERPRÈTE



Avec Nicole Kidman, Sean Penn, Catherine Keener, Jesper Christensen
Au Matobo, un Etat africain sous le joug du Dr Zuwanie, un dictateur, Simon Broome et Aje-ne Xola, des opposants sont exécutés. La soeur de Simon, Silvia, qui vit à New York, surprend, dans l'hémicycle de l'ONU, où elle est interprète, des menaces de mort à l'encontre de Zuwanie. Elle confie ses craintes à la police. Un agent fédéral chargé d'assurer sa protection, doute de la sincérité de la jeune femme.

TÉLÉVISION



19.55 Ce soir tout est permis avec Arthur



Présenté par Arthur

Franck Dubosc, Karine Ferri, Michel Boujenah, Florent Peyre, Christophe Beaugrand, l'humoriste Jarry et Mia Frye ont accepté l'invitation de l'animateur. Tout au long de la soirée, dans la décontraction et la bonne humeur, ils se prêtent à des défis où l'autodérision est de mise. Ils interprètent notamment une saynète sur un décor penché à 22,5 degrés avec un risque de chute certain.
22.30 New York Unité Spéciale
01.50 50mn Inside

09.25 Tous ensemble
11.00 Les douze coups de midi
11.50 Météo
12.00 Journal
12.20 Grands reportages
13.35 Reportages
14.15 La dernière prétendante
16.00 Tous ensemble
16.55 50mn Inside
18.55 Météo
19.00 Journal
19.30 Du côté de chez vous
19.35 Tirage du Loto
19.40 Météo



19.55 Hawaii 5-0



Saison 5 - Episode 15/25

- E'imi pono

Avec Alex O'Loughlin, Scott Caan, Daniel Dae Kim, Grace Park, Masi Oka

Alors que la ville est en liesse pour la célébration du nouvel an chinois, un homme est étranglé dans sa voiture. La victime était un journaliste et documentariste indépendant spécialisé dans la couverture des conflits dans le monde. Il avait récemment publié une série d'articles sur la montée de la violence dans la ville de Detroit (Michigan).
00.10 Sons of Anarchy

09.50 Storage Wars : enchères surprises
11.45 Le 12.45
12.05 Scènes de ménages
12.25 D&CO, une semaine pour tout changer
15.50 Cauchemar en cuisine
17.35 Un trésor dans votre maison
18.45 Le 19.45
19.10 Scènes de ménages

CANAL+

21.50 Jour de foot



- 35e journée de Ligue 1

Claudio Beauvue et les Guingampais devaient se méfier de Reims en danger dans le bas du classement. Les Champenois avaient besoin d'une victoire pour se donner un peu d'air au classement. Bordeaux, candidat à une place en Ligue Europa, se déplaçait à Lorient, pendant que Caen tentait d'aller chercher des points importants pour le maintien sur la pelouse de Nice. Les autres matchs : Bastia/Saint-Etienne, Lyon/Evian, Metz/Marseille, Montpellier/Rennes. Demain, suite et fin de la 36e journée avec Lille/Lens, Monaco/Toulouse et Nantes/PSG.
22.45 Zapsport

10.30 Album de la semaine
11.02 Filles d'aujourd'hui
11.10 Le petit journal de la semaine
11.45 Le tube
12.45 L'effet papillon
13.25 Les nouveaux explorateurs
14.15 Enquêtes de foot
15.45 Samedi sport
16.00 Football
18.00 Le JT
18.10 Salut les Terriens !
19.25 Made in Groland
19.58 47 Ronin



10.00 Dragons : Cavaliers de Beurk
11.15 Les défis d'Alfridge
11.17 Les zouzous
12.30 Une saison au zoo
13.55 Rugby
16.00 Shirley et Dino
17.41 Un gars, une fille
19.50 Les aventures de Billy Stone : le médaillon sacré
21.10 Le trésor secret de la montagne
22.35 Dragons 3D - mythes ou réalité
23.15 Monte le son, le mag
23.50 Monte le son, le live

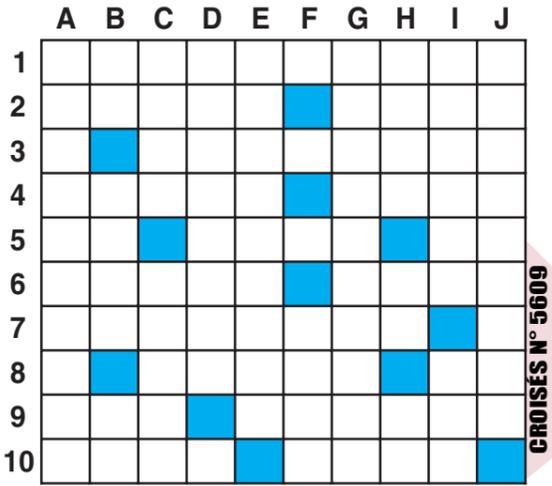
08.55 The Big Bang Theory
13.35 The Middle
15.20 Tellement vrai
17.10 Stargate Universe



19.30 NRJ 12 M Orange Rockcorps 2015
19.50 Wouf, quel chien sera à la hauteur ?

09.40 Génération Hit machine
11.40 Marvel : Les agents du S.H.I.E.L.D.
14.10 Glee
16.50 Le meilleur de Golden moustache
17.00 Soda
19.05 Talent tout neuf
19.10 Les Simpson





CROISÉS N° 5609

Horizontalement:

- Ça la concerne, un point c'est tout !
- Était aimée de mauvaise foi. Refus de Tchita.
- Il ne fait que passer.
- Plante à tequila. Lancée du bateau.
- C'est à dire. Tirée à la canardière. Tranche de rigolade.
- Se démena. Sûr que oui !
- Tache de rousseur. Pronom.
- Mis au courant. Dits à la lettre.
- Raisiné. Anneau.

Verticalement:

- Ils sont mis sens de sous dessus !
- Tour de note. C'est une chèvre... et elle vole ! Traits d'Union.
- S'aperçut. Zéro pointé !
- Cheville.
- Entreprenant, tu parles, Charles !
- Siffle comme un berger.
- Adjoint décorateur. Partie à pied.
- Lettrés de classe.
- Pigeonne le pigeon. Un été pourri !
- Serrements de cœur.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 5608

L	O	C	U	T	E	U	R	V	
O	R	A	L	E	V	I	C	E	
Q	S	T	O	P	V	E	R		
U	A	I	C	E	B	E	R	G	
E	D	O	M	P	A	R	E	E	
T	O	T	A	L	E	S	M	R	
E	P	A	T	E	S	N	O	E	
U	T	U	T	E	I	N	T		
S	E	R	M	E	N	T	I	T	
E	S	T	R	O	S	S	E	E	

FLECHES N° 5608

C	O	R	B	E	A	U	B
O	F	O	U	E	T	T	E
M	M	U	R	E	R		
P	I	L	L	E	E	S	G
E	D	E	R	O	S	E	
T	I	E	D	E	L	R	
E	S	O	T	T	I	S	E
N	R	G	R	A	T	I	S
T	E	T	U	E	A	G	
P	R	E	A	I	N	E	
M	A	I	A	I	R	E	
U	S	A	L	L	E	S	

FOUILLIS N° 5608 DUPLICATA (Dû - Pli - Kata)

CODÉS N° 5608

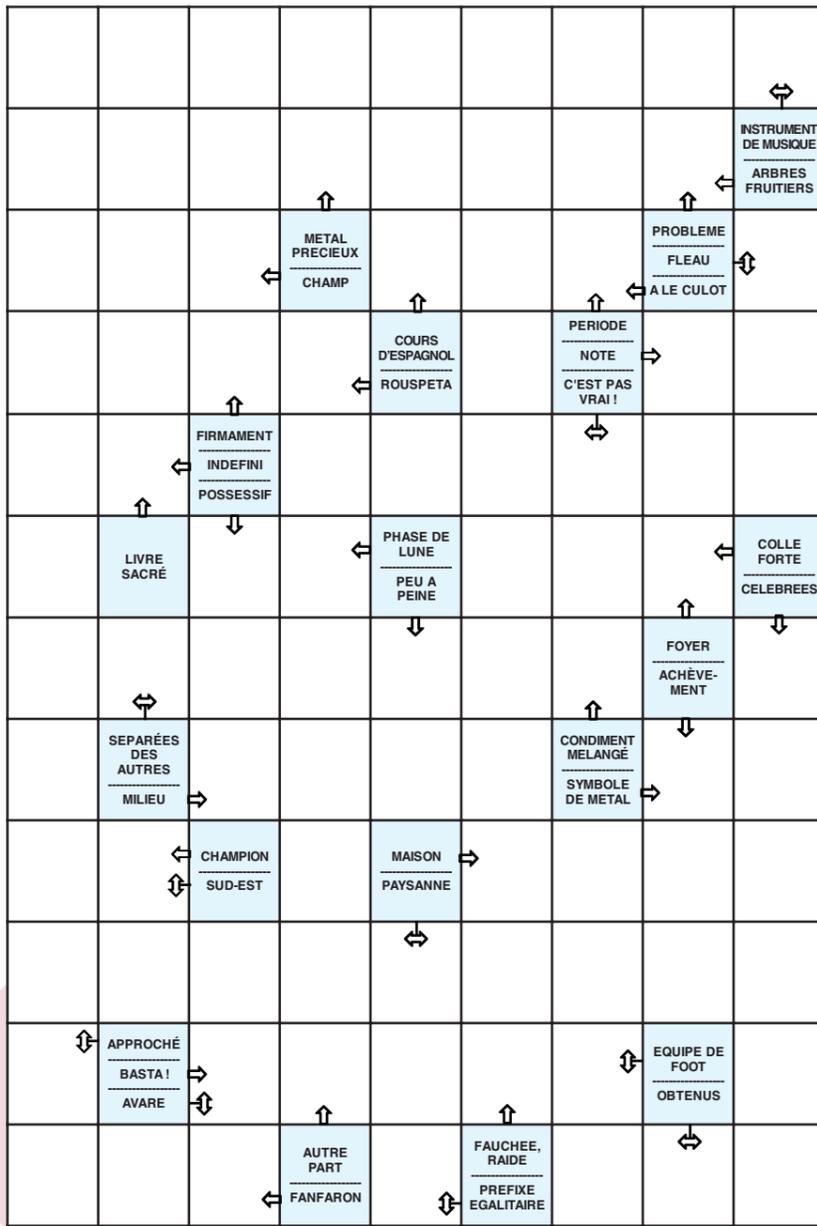
1	T	U	C	P	E	R	B	L	X	I	H	A	S
14	M	N	O	V	D	G	F	Q					

1	A	S	C										
14													

1	15	11	8	3	1	8	7	10	2
16	10	6	11	11	10	11	7	3	
17	11	10		8	11	11	8	9	1
10	2		10		10	10		10	16
11		1	17	11	10	10	11		19
	1	6		5	2	16	5		2
10	7	14	10	6		16	6	2	
7	10	5		16	8	10	2		10
15		6	2	10	11		2	8	18
10		11	5	9		11	10		9
11	10	13	8	9	10			14	1
4	9	12		10		9	11	10	2
10	1	6	18		17	11		6	8
10	19	8		19	16	1	8	7	10
2	10		4	5	6	3	12	10	2

CODÉS N° 5609

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLECHES N° 5609

- ARCHE – BAQUET – BROCHETTE – CACHER – CAILLE – CEDER – CIVILITE – CLAIREMENT – CLAIRON – CONTRASTE – CRABE – CREVER – ECHOUER – FLOTTILLE – FRESQUE – GOAL – GRATIN – HABITATION – HALO – IMPREU – INTERET – INVITER – LAPS - LOIR – MENUISIER - MIXITE – PEE – PIQUE – PRIERE – RACE – RALER - RIRE – ROUGIR – SAMEDI – SOIF – SUCCES – TAMISER - TOUPIE – VANTER.

S	E	C	C	U	S	E	R	C	L	A	I	R	O	N
E	T	T	E	H	C	O	R	B	O	L	I	R	E	O
T	N	U	E	A	U	E	E	S	I	V	D	R	E	I
S	E	V	R	G	V	B	A	P	R	E	M	T	I	T
A	M	E	I	E	A	M	E	A	L	E	O	N	N	A
R	E	R	R	R	E	R	E	L	N	U	T	R	V	T
T	R	P	C	D	E	T	I	U	P	E	E	A	I	I
N	I	M	I	I	T	I	I	R	S	N	L	T	B	
O	A	I	R	X	T	S	E	E	I	T	A	E	E	A
C	L	P	I	O	I	C	T	M	E	O	S	R	R	H
E	C	M	L	E	H	P	A	R	G	O	H	A	L	O
E	E	F	R	O	I	T	E	T	I	L	I	V	I	C
P	D	E	U	Q	S	E	R	F	G	R	A	T	I	N
E	E	E	U	T	E	U	Q	A	B	E	H	C	R	A
P	R	E	E	L	L	I	A	C	R	E	H	C	A	C

FOUILLIS N° 5609

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est déclaré forfait.
- Mon 2e est exact.
Mon tout, c'est remettre en liberté.

Bélier 21-03 au 20-04
Vous connaissez des rapports amicaux difficiles avec certaines personnes. Mais vous aurez la chance de traverser facilement cette mauvaise passe.

Taureau 21-04 au 21-05
Les problèmes qui auraient dû survenir vont fondre comme neige au soleil. Vous aurez l'occasion de dialoguer sérieusement avec quelqu'un qui vous est proche.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Vous arrivez à un tournant décisif dans votre vie car la chance risque de surgir brusquement au moment où vous vous y attendez le moins.

Cancer 22-06 au 22-07
Vous avez une certaine tendance à voir les choses d'une façon pas très catholique. On vous critiquera pour cela mais vous savez habilement redresser la barre. Vos affaires s'en ressentent de façon positive.

Lion 23-07 au 23-08
Vous avez un excellent moral. Les craintes que vous nourrissiez à l'égard du comportement de quelqu'un très en vue se révèlent être parfaitement justifiées. Faites fi sans remord d'une proposition peu recommandable, vous aurez le cœur plus léger.

Vierge 24-08 au 23-09
Une question qui vous trouble depuis un certain temps trouvera sa réponse si vous savez traiter cette affaire sans mauvaises pensées. Grâce à votre bon sens inné vous trouvez le meilleur moyen pour réussir.

Balance 24-09 au 23-10
Vous avez toutes les chances d'être en vedette malgré votre intention de jouer à cache-cache ! C'est la bonne occasion de montrer discrètement vos véritables sentiments.

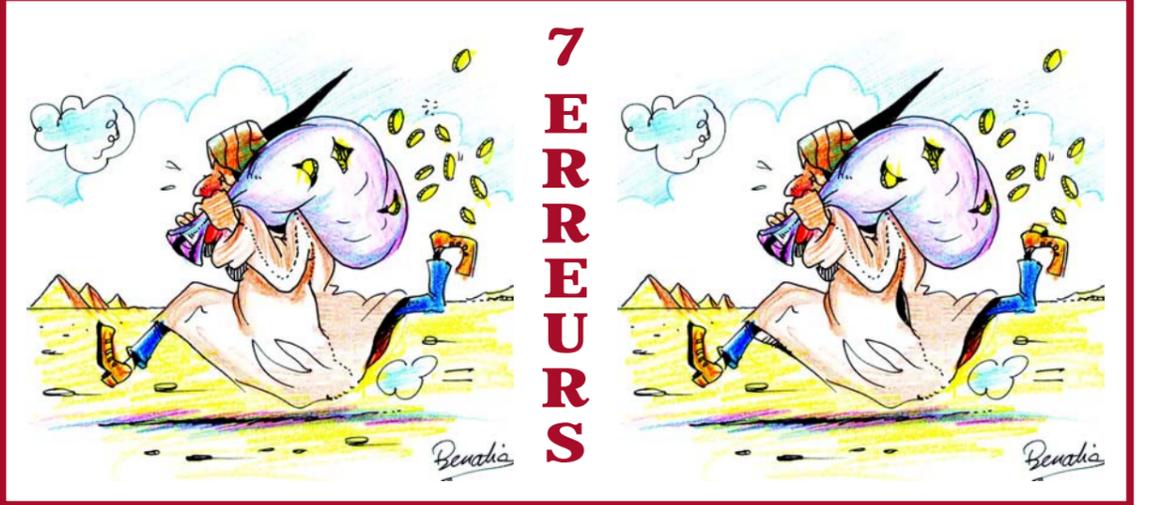
Scorpion 24-10 au 22-11
Votre vie amoureuse ou sentimentale semble intéresser un peu trop de personnes. Faites savoir que ce n'est pas leur affaire et assurez-vous que votre vie privée est bien respectée.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Une personne proche de vous fait des propositions qu'elle sait ne pas pouvoir honorer. Vous n'en prenez pas ombrage car vous connaissez d'avance la suite qui sera donnée dans cette troublante affaire. Vous suivrez gentiment votre bonhomme de chemin.

Capricorne 22-12 au 20-01
Vous connaissez une période de relative tranquillité. Vous éviterez les ennuis et les soucis en vous plongeant dans une activité nouvelle qui risque de vous passionner. Vous saurez saisir votre chance de réussite dans une proposition sérieuse que l'on fait tardivement.

Verseau 21-01 au 18-02
Vous aurez l'occasion de résoudre un problème qui vous occupe l'esprit depuis un certain temps. Réfléchissez bien à la meilleure façon dont vous allez pouvoir vous en sortir.

Poissons 19-02 au 20-03
C'est bien de faire confiance aux autres et en particulier à ceux que vous aimez, mais sachez aussi que vous feriez bien de vous assurer que l'argent que vous donnez est dépensé à bon escient. Il n'y a aucun mal à surveiller tout cela de plus près. Il y va de votre intérêt.



500 femmes et enfants otages libérés au Nigeria



Près de 500 femmes et enfants retenus en otages par Boko Haram dans des conditions «inhumaines» ont été libérés depuis mardi par l'armée nigériane. Il y a «grand espoir» que d'autres otages seront libérés des «terroristes», a affirmé jeudi le porte-parole des armées, Chris Olukolade. L'armée va désormais «complètement» ratisser la forêt de Sambisa, la zone visée par une campagne de bombardements aériens et où ont été retrouvés les captifs cette semaine. L'armée a annoncé jeudi la libération de 160 femmes et enfants. Mardi, un autre groupe de 300 captives avait été délivré. Les otages étaient retenus dans «des conditions très sévères et inhumaines», selon le porte-parole, qui a décrit la forêt de Sambisa comme le «dernier bastion» des insurgés dans le nord-est du pays. Ces libérations sont «une source de grande réjouissance, mais ce n'est que le sommet de l'iceberg», a souligné Netsanet Belay, directeur de recherche pour l'Afrique d'Amnesty International. Il y a «des milliers de filles et de femmes, de garçons et d'hommes, qui ont été enlevés par Boko Haram», a-t-il rappelé.

Des étudiants burundais demandent «protection» à l'ambassade US



Plus de 500 étudiants burundais, chassés jeudi matin des résidences universitaires fermées par les autorités, campaient en début de soirée devant l'ambassade des Etats-Unis à Bujumbura, où ils sont venus demander «protection», a constaté un journaliste de l'AFP. Les premiers étudiants sont arrivés dans la matinée devant les grilles de l'ambassade, dans le quartier de Kigobe, peu après avoir quitté leurs chambres universitaires sur ordre des autorités qui ont ordonné l'évacuation des résidences des campus «pour raison de sécurité». «Comme le gouvernement nous a chassés des résidences universitaires en disant que c'est à cause de l'insécurité qui règne à Bujumbura et dans le pays (...), nous sommes venus ici pour demander la protection de l'ambassade des USA», a annoncé à l'AFP Ernest Niyungeko, un des représentants étudiants. «Nous allons rester ici jusqu'à ce que la sécurité revienne dans ce pays», a-t-il poursuivi, «nous allons rester ici devant l'ambassade car ici au moins on ne nous tire pas dessus, on ne nous lance pas des lacrymogènes», a expliqué le représentant des étudiants.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Le cinéaste Amar Laskri n'est plus

Le cinéaste algérien Amar Laskri est décédé, hier matin à l'hôpital Mustapha Pacha (Alger), à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de l'association Lumières dont il était le président. L'état de santé du cinéaste s'était détérioré, ces derniers jours, raison pour laquelle il a été admis à plusieurs reprises à l'hôpital, ajoute-t-on. Amar Laskri était né le 22 janvier 1942 dans la ville d'Ain El Berda dans Wilaya d'Annaba. Diplômé de l'Académie du cinéma, du théâtre, de la radio et de la télévision de Belgrade en 1966, le défunt poursuivit ses études supérieures en sciences politiques et économiques à l'Université d'Alger. Figure de proue du cinéma algérien, le défunt a signé plusieurs oeuvres distinguées dont l'indétrônable «Patrouille à l'Est» (1974), «Les portes du silence» (1989) et «Fleur du Lotus» (1999), une coproduction algéro-vietnamienne en sus de plusieurs courts-métrages, autant d'oeuvres qui lui valurent de prestigieux prix dans des festivals internationaux à l'instar de ceux de Carthage et de Ouagadougou. Le défunt rejoint les rangs de l'armée de li-



bération dans la wilaya II, au terme de la grève des étudiants algériens. Outre ses oeuvres artistiques, le regretté fut connu pour son action syndicale.

Il occupa le poste de Secrétaire général du syndicat des comédiens de théâtre et de cinéma pla-

cé sous la tutelle de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et celui de Directeur du Centre algérien pour l'art et l'industrie cinématographique (CAAIC) durant les années 90. La dépouille du défunt sera inhumée aujourd'hui à Annaba.

Libye: l'ONU prépare un quatrième projet d'accord

L'ONU va préparer un quatrième projet d'accord pour résoudre le conflit en Libye, les trois premiers n'ayant pas convaincu les parties en conflit, a annoncé l'émissaire des Nations unies, Bernardino Leon, à l'AFP jeudi. En proie à une guerre civile, la Libye compte actuellement deux gouvernements et Parlements qui se disputent le pouvoir, l'un à Tripoli sous la coupe de milices, et l'autre dans l'est du pays,

reconnu par la communauté internationale. L'ONU tente depuis mars de trouver un compromis pour mettre fin au conflit et parvenir à former un gouvernement d'union nationale. «Les parties ont de sérieuses réserves sur certains aspects du projet d'accord» qui leur a été transmis lundi, a expliqué M. Leon. Mercredi, le Parlement de Tripoli a publié un communiqué rejetant la dernière proposition de l'ONU. Le

même jour, un membre du Parlement reconnu par la communauté internationale a affirmé à l'AFP que ses collègues étaient en désaccord avec certains points du texte. «C'est quelque chose à quoi on peut s'attendre dans des négociations si complexes, mais ces négociations sont en cours. Ce n'est pas le premier projet, et ce ne sera pas le dernier», a-t-il ajouté. «Il y aura un quatrième projet».

Un couple d'islamistes arrêté en Allemagne

La police et la justice allemandes affirmaient jeudi avoir déjoué un attentat en interpellant un couple d'islamistes à leur domicile situé près de Francfort, où une bombe artisanale a été retrouvée.

Un homme de 35 ans, titulaire de la double nationalité allemande et turque, et sa compagne, de nationalité turque, ont été interpellés dans la nuit de mercredi à jeudi à Oberursel. «Nous estimons que nous avons pu éviter un attentat», a déclaré le procureur de Francfort, Albrecht Schreiber. Selon une radio régionale privée FFH, les suspects projetaient de commettre un attentat lors d'une course cycliste professionnelle, vendredi 1er mai. Ni le parquet, ni la police n'ont confirmé cette information. Le responsable du parquet de Francfort a précisé que les enquêteurs avaient retrouvé dans la cave du domicile une «bombe artisanale», des «munitions 9 mm» ainsi que des «éléments d'un fusil d'assaut», des «projectiles d'exercice pour bazooka» et plusieurs liquides utilisés dans la fabrication d'un explosif de type TATP à base de peroxyde d'acétone. La bombe était «prête à être utilisée», a précisé M. Schreiber.



EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

L'AUTOROUTE D'UNE GOUVERNANCE DEGLINGUEE

comptes si ce magistrat brouhaha n'avait pas une odeur d'affaire d'Etat.

Alors, sans disculper en aucune manière les incriminés avec l'obligation et le devoir de leur exiger de rendre gorge, est-ce que l'on ne se tromperait pas d'abord de cible ?

L'Histoire contemporaine de l'Algérie regorge d'opacité où la force a été rarement à la loi. La guerre de libération a incrusté la règle du secret, le soutien aux mouvements de libération a encouragé la danse des ombres et la confrontation des blocs idéologiques a favorisé la cul-

La France vend 24 Rafale au Qatar



Après l'Egypte et l'Inde, le Rafale connaît un nouveau succès avec la vente de 24 avions de combat au Qatar, dont l'armée de l'Air va connaître avec cette acquisition une montée en puissance qualitative et quantitative. Le contrat, d'une valeur de 6,3 milliards d'euros, sera signé lundi à Doha en présence du président français François Hollande. Un accord intergouvernemental sur la coopération bilatérale «dans le cadre du programme Rafale» sera aussi conclu à cette occasion. Aucun détail n'a filtré sur son contenu confidentiel. François Hollande «s'est entretenu hier (mercredi) avec cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, émir du Qatar. Ce dernier lui a confirmé son souhait de voir son pays acquérir 24 avions de combat Rafale», a annoncé jeudi la présidence française dans un communiqué. L'armée de l'Air qatarie, de taille modeste, ne disposait jusqu'à présent que de 12 avions Mirage 2000-5. Avec l'acquisition du Rafale, il s'agit d'une véritable transformation, qualitative et quantitative.

Espionnage: le scandale se rapproche de Merkel



Le scandale des écoutes auxquelles se serait livré le renseignement allemand pour le compte des Etats-Unis semblait jeudi se rapprocher encore de la chancellerie. «L'affaire du BND (renseignement allemand) monte en puissance et atteint la chancellerie», titrait le quotidien conservateur Die Welt. Le tabloïd Bild qualifiait d'«hypocrite» la déclaration de Mme Merkel en 2014, après les révélations sur l'espionnage présumé d'un de ses téléphones portables par l'agence américaine de renseignement NSA: «Espionner ses amis, cela ne se fait pas». Les accusations contre le BND ont en effet pris une nouvelle ampleur jeudi, le quotidien Süddeutsche Zeitung assurant que ces services ont espionné de «hauts fonctionnaires du ministère français des Affaires étrangères, du Palais de l'Élysée et de la Commission européenne». Par ailleurs l'Le groupe aéronautique européen a indiqué jeudi soir qu'il avait «demandé des informations» à Berlin et qu'il allait «porter plainte contre X pour des soupçons d'espionnage industriel».

ture du silence et des manœuvres tues. A cette trame particulière s'est ajouté au cœur du pouvoir le choix d'une fausse élite dirigeante qui ne compte que par sa fidélité, triée sur la base du nombre de casseroles qu'elle traîne et non sur une compétence avérée. La manipulation des hommes et la mise en avant de leurs contentieux devaient renforcer leur division pour régner et ce sont les institutions qui s'en sont trouvées décapitées.

Si la ruse et la roublardise politique sont quelques fois justifiées pour permettre un hypothétique coup de pied dans la fourmière, elles sont surtout comme on le constate aujourd'hui porteuses de grands périls.

L'affaire de l'autoroute n'est pas seulement une histoire de quelques responsables cupides. Elle est le symbole d'une gouvernance déglinguee. La justice censée prodiguer l'harmonie étant taillée par le jeu étroit des calembours politiques.